

EVALUATION FINALE

DU PROJET RENFORCER LE LEADERSHIP DES FEMMES ET DES FILLES POUR LAPAIX AU KASAI ET KASAI CENTRAL (INCUBATEUR DE PAIX)



Figure 1: Focus groupe avec les bénéficiaires de Tshimbulu, Territoire de Dibaya Kasai Central, septembre 2024, ©Raymond

RAPPORT

Commanditée par : ONU FEMMES en RDC

Réalisée par : Raymond MUHABWA ZISHEBA, MPH, Consultant National

Kinshasa, Décembre 2025

TABLE DES MATIERES

FIGURE 1 : CARTE GÉOGRAPHIQUE DES ZONES CIBLÉES DU PROJET	1
TABLE DES MATIÈRES	2
ABRÉVIATIONS	3
LISTE DES TABLEAUX	5
LISTE DES FIGURES	5
REMERCIEMENTS	6
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	7
1. INTRODUCTION	15
1.1. Contexte	
1.2. Justification et objectifs du projet	
1.3. Objectifs de l'évaluation	19
1.4. Portée de l'évaluation	19
2. MÉTHODOLOGIE DE L'ÉVALUATION	22
2.1. Approche méthodologique	
2.2. Méthodes de collecte des données	
2.2.1. Revue documentaire	25
2.2.2. Entretiens individuels et de groupes	26
2.2.3. Groupes de discussion (FGD)	28
2.2.4. Observations directes sur le terrain	29
2.3. Limites et contraintes	30
3. RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION	32
3.1. Résultats qualitatifs	32
3.1.1. Pertinence / Adaptabilité	32
3.1.2. Efficacité	41
3.1.3. Efficience	49
3.1.4. Durabilité et appropriation	65
3.1.5. Facteurs d'adhésion des bénéficiaires et parties prenantes	70
3.1.6. Coordination / Cohérence	71
3.1.7. Sensibilité au conflit	73
3.1.8. Effet catalytique	75
3.1.9. Sensibilité au genre	77
3.1.10. Tolérance au risque et innovation	78
3.1.11. Partenariat	80
3.1.12. Genre et droits humains	82
3.2. Évaluation des objectifs spécifiques	84
3.2.1. Évaluation des objectifs spécifiques du projet	84
3.2.2. Évaluation globale du projet	84
4. CONCLUSIONS	85
5. LEÇONS APPRISES	90
6. RECOMMANDATIONS	91
7. ANNEXES	92

ABREVIATIONS

ADH : Approche axée sur les Droits Humains

AGR : Activités Génératrices de Revenus

ANATAC : Alliance Nationale des Autorités Traditionnelles et Coutumières

APC : Action pour la Concorde et la Paix

CAC : Cellule d'Animation Communautaire

CCRCC : Commission Consultative de Résolution des Conflits Coutumiers

EDS/MICS : Enquête Démographique et de Santé à Indicateurs Multiples

ENAMR : Enquête Nutritionnelle Anthropométrique et de Mortalité Rétrospective

FEJD : Femmes engagées pour la Justice et le Développement

FGD : Focus groupe dirigé

FMMDI : Femmes Main dans la Main pour le Développe Intégral

GDP : Groupe de Dialogue Permanent

GTSE : Groupe Technique de Suivi Évaluation

HCR : Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés

HI : Humanité Inclusion

IDH : Indice de Développement Humain

INFORM : Index for Risk Management

IRC : International Rescue Committee

MGF : Mutilation Génitale Féminine

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Économique

OCHA : Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires

ODD : Objectifs de Développement Durable

OIM : Organisation Internationale pour les Migrations

OIT : Organisation Internationale du Travail

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

ONUUDI : Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel

ONU-FEMMES : L'Entité des Nations unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

ONU-Habitat : Programme des Nations Unies pour l'Habitat

ONUSIDA : Programme Commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA

OSC : Organisations de la Société Civile

PAM : Programme Alimentaire Mondial

PBF : Peace Building Fund

PCCDD : United Nations Sustainable Development Cooperation Framework (ce qui se traduit en français par Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (CCNUDD))

PNSD : Plan National Stratégique de Développement

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

PNUE : Programme des Nations Unies pour l'Environnement

PTF : Partenaire Technique et Financier

PTME : Protection contre la Transmission Mère Enfant

RECO : Relais communautaire

RESEN : Rapport d'État du Système Éducatif National

RNDH : Rapport National sur le Développement Humain

RRC : Réduction des Risques de Catastrophes

SMART : Spécifique, Mesurable, Atteignable, Réaliste et Temporellement défini

SNU : Système des Nations Unies

SR : Santé de la Reproduction

SSB : Services Sociaux de Base

TDH : Travail Droits Humains

ToC/TdC : Théorie du Changement

ABREVIATIONS

UNDAF : Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement

UNEG : Groupe des Nations-Unies pour l'Évaluation

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture

UNFPA : Fonds des Nations Unies pour la Population

UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

UNODC : Organisation des Nations Unies contre le Crime et la Drogue

VBG : Violences basées sur le Genre

VIH/sida : Virus d'Immunodéficience Humaine/syndrome d'immunodéficience acquise

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1: RECOMMANDATIONS ET NIVEAU DE PRIORITÉ	16
TABLEAU 2: RÉPARTITION DE L'ÉCHANTILLON PAR CATÉGORIE	30
TABLEAU 3: LISTE DES FGD ORGANISÉS	32
TABLEAU 4: LIMITES ET MESURES D'ATTÉNUATION	33
TABLEAU 5: NIVEAU D'ÉVALUATION DES INDICATEURS PARTANT DU RÉSULTAT ET SES PRODUITS	64
TABLEAU 6: IDENTIFICATION ET DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE DES PARTIES PRENANTES AU PROJET	81
TABLEAU 7: RECOMMANDATIONS ET UTILISATION PRÉVUE DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION	109

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1: FOCUS GROUPE AVEC LES BÉNÉFICIAIRES DE TSHIMBULU, TERRITOIRE DE DIBAYA KASAÏ CENTRAL, SEPTEMBRE 2024,	0
FIGURE 2: COLLECTER DES DONNÉES À DIBAYA KASAÏ CENTRAL, SEPTEMBRE 2024,	25
FIGURE 3: PROCESSUS DE TRIANGULATION ET DE VALIDATION DES DONNÉES	32
FIGURE 4: FOCUS GROUPE AVEC LES BÉNÉFICIAIRES DE TSHIMBULU, TERRITOIRE DE DIBAYA KASAÏ CENTRAL, SEPTEMBRE 2024,	35
FIGURE 5: TÉMOIGNAGE DE LA PERTINENCE DU PROJET	43
FIGURE 6: % DES PERSONNES QUI AFFIRMENT QUE : "LES MÉCANISMES DE PAIX TRADITIONNELS ET INSTITUTIONNELS ONT ÉTÉ RENFORCÉS PAR LE PROJET	45
FIGURE 7: % DES PERSONNES QUI AFFIRMENT QUE LES PERCEPTIONS SUR LE RÔLE DES FEMMES DANS LA CONSOLIDATION DE LA PAIX ONT ÉVOLUÉ POSITIVEMENT DANS MA COMMUNAUTÉ	53
FIGURE 8: CONTRIBUTIONS DU PROJET AU NIVEAU LOCAL	96
FIGURE 9: PRÉPARATION DES SOLUTIONS POUR PRODUIRE LES SAVONS À TSHIMBULU, TERRITOIRE DE DIBAYA KASAÏ CENTRAL, SEPTEMBRE 2024,	107

REMERCIEMENTS

Le présent rapport d'évaluation finale du projet PBF « *Renforcer le leadership des femmes et des filles pour la paix au Kasai et Kasai Central, en RD Congo* » est le fruit d'une collaboration étroite entre le Consultant et le Groupe de gestion Suivi-Évaluation, qui a assuré le suivi rigoureux du processus et validé le contenu du rapport.

Le consultant saisit cette occasion pour exprimer sa gratitude au Groupe de gestion Suivi-Évaluation pour ses observations constructives et critiques éclairées, qui ont grandement contribué à l'amélioration de ce rapport. Il adresse également ses sincères remerciements aux équipes techniques du Bureau Pays d'ONU Femmes en RDC et de la Région de l'Afrique de l'Ouest et Centre (WCA) ainsi qu'à l'ONG internationale Interpeace, pour leur accompagnement constant tout au long de l'évaluation. L'appui financier du Fonds pour la Consolidation de la Paix (Peacebuilding Fund – PBF) a également été déterminant pour la réalisation de cette mission. L'équipe d'évaluation adresse une reconnaissance -

particulière à Madame Catherine Odimba, Programme Management Specialist, à Madame Clémentine Sangana, Chargée des programmes Participation politique et leadership féminin (WPP), ainsi qu'à Monsieur Sylvain Mabika Kitambala, Chef de projet PBF Incubateur de paix au sein d'ONU Femmes, le staff terrain de l'ONGI Interpeace pour leur efficacité dans la coordination et le suivi de l'évaluation.

Le consultant remercie également l'ensemble des parties prenantes ayant contribué à une étape quelconque de ce processus. Il tient à saluer de manière spéciale l'apport inestimable des femmes et des filles engagées dans la consolidation de la paix et la cohésion sociale, pour leur disponibilité, leur ouverture d'esprit et leur engagement en faveur de leur propre autonomisation.

Enfin, les remerciements vont également aux enquêtrices et enquêteurs de terrain dont le soutien a été précieux dans la réalisation de cette évaluation.

Figure 3: Focus groupe avec le bénéficiaires de Tshimbulu, Territoire de Dibaya Kasai Central, septembre 2024, ©Raymond



RESUME EXECUTIF

Dans le cadre de la transition liée au désengagement progressif de la MONUSCO, particulièrement de la région du Grand Kasaï, ONU Femmes et Interpeace ont mis en œuvre un projet conjoint, financé par le PBF (Fonds du Secrétaire Général pour la Consolidation de la Paix) dont l'objectif était de renforcer le rôle des femmes et des filles dans la consolidation de la paix et la cohésion sociale dans les provinces du Kasaï et Kasaï Central. La mise en œuvre du projet s'est étendue sur une période de 27 mois (1^{er} avril 2022 au 28 juillet 2024). Initialement conçu pour une période de 24 mois, le projet a bénéficié d'une extension sans coût d'environ trois mois. Cette extension sans coût se justifie par la paralysie de la mise en œuvre des activités suite à la campagne électorale qui a débuté en novembre 2023 pour aboutir aux élections en décembre 2023, à cela s'est ajoutée la période postélectorale. En effet, ces activités ont paralysé le fonctionnement normal des institutions et la mise en œuvre des activités du projet afin d'éviter toute perturbation et les risques encourus durant cette période sensible. C'est ainsi que l'extension sans coût a été sollicitée et accordée aux partenaires pour permettre d'atteindre l'Output 1 du projet en mettant en œuvre certaines activités de soutien aux acquis inscrites dans le chronogramme révisé en vue de maximiser l'impact, garantir la durabilité et documenter les changements et les leçons apprises. L'extension est survenue quand la majorité d'activités réalisées ont atteint 70% des résultats.

Financé à hauteur de 2 000 000 USD, ce projet a contribué à la mise en place de deux incubateurs^[1] de paix dont un à Tshikapa (au Kasaï) et un autre à Kananga ainsi que de deux mini- incubateurs de paix (dans les Territoires de Luiza et de Dibaya) au Kasaï Central et à l'égalité des sexes à travers :

- De la participation des femmes dans la gouvernance locale et la construction de la paix ;
- L'autonomisation économique des femmes dans un contexte post-conflits ;
- La mise en place de 2 incubateurs, 1 à Kananga et 1 à Tshikapa et 2 mini incubateurs : 1 à Dibaya (Kasaï Central) et 1 à Tshikapa territoire (Kasaï).
- Et le renforcement du leadership collectif dans un contexte où il y a absence de coordination des acteurs clés autour des initiatives de consolidation de la paix.

Au terme de la mise en œuvre de ce projet, et conformément aux politiques de ONU Femmes en matière de gestion des programmes, une évaluation a été menée afin d'apprécier dans quelle mesure le projet a atteint ses objectifs et résultats de consolidation de la paix. Cette évaluation a permis de tirer des enseignements clés sur les approches et les pratiques opérationnelles de consolidation de la paix réussies, ainsi que les domaines dans lesquels le projet a été moins efficace que prévu.

^[1] Dans le cadre de ce projet, l'incubateur de paix est entendu comme un espace visant à soutenir et renforcer les efforts locaux de promotion de la paix et de cohésion sociale, par le renforcement des capacités des femmes, des jeunes, l'accès à l'information et le développement de compétences. Ces incubateurs offrent des ressources et un environnement propice pour permettre à ces derniers (aux femmes et aux jeunes), de devenir des acteurs actifs dans la consolidation de la paix. Ils sont composés d'un espace digital ayant un écran/vidéo projecteur, quelques ordinateurs et accessoires avec connexion internet, une bibliothèque contenant des ouvrages divers : livres, fascicules, dépliants et livrets de lois sur la gestion de conflits, médiation et consolidation de la paix.

Conduite par un consultant indépendant, cette évaluation finale, conduite du 19 juillet au 19 septembre 2024, a combiné une démarche classique d'évaluation partant de l'analyse des cadres logiques, et indicateurs de résultats, avec des démarches d'inspiration plus anthropologique qui prennent non plus le projet comme point de départ de la réflexion mais la situation telle qu'elle a été vécue par les populations et acteurs sur le terrain.

En plus de la revue documentaire, 24 entretiens semi-directifs avec les informateurs clés, 61 discussions de groupes et 435 enquêtes (dont 322 femmes interviewées, soit 74%) ont été conduites avec l'appui 12 enquêteurs recrutés localement. Ces données ont été collectées à Dibaya (Tshikula et Tshimbulu) au Kasai central ; à Kamonia au Kasai et en ligne pour les sites des territoires de Luiza au Kasai Central et à Mweka (Kakenge) au Kasai.

Résultats de l'évaluation

1) Pertinence des activités du projet

Il a été observé que les activités formulées étaient en lien avec la problématique des conflits dans les zones de mise en œuvre. Les objectifs du projet ont été clairement énoncés et axés sur les résultats. Les besoins réels des femmes et des filles ont été identifiés et alignés aux interventions.

2) Efficacité du projet

Il a été observé des facteurs qui ont contribué à la réalisation de certains objectifs comme la participation des autorités locales et chefs coutumiers dans les différentes structures de dialogue au niveau de leurs entités, la participation à des diverses formations, et l'exclusivité des acteurs communautaires dans diverses activités. La qualité des réalisations a été mitigée sur quelques aspects notamment sur les infrastructures (incubateurs de paix), les filières de réinsertion économique ainsi que les résultats des processus de dialogue initiés.

3) Efficience du projet

Le niveau de performance enregistré tant au niveau des produits/outputs que des effets/outcomes varie d'un résultat à un autre en fonction des facteurs ayant favorisé ou entravé le degré d'atteinte des résultats fixés dès le départ. Par rapport aux indicateurs Output, le projet a connu un taux de réalisation de 98,6% pour ce qui concerne le résultat attendu 1 et de 99,2% pour les résultats des 3 produits. Les niveaux traduisent la performance de l'approche de coordination et la pertinence des activités par rapport aux besoins des bénéficiaires qui s'en sont progressivement appropriés.

Bien que la gestion de ces ressources financières ait été optimale avec un taux d'exécution d'environ 100 %, elles sont restées insuffisantes eu égard à l'ampleur du projet et à l'emphase sur le développement du résultat « Les femmes et les filles participent activement à la consolidation de la paix et au renforcement de la cohésion sociale ». L'efficience tient par ailleurs à la qualité et aux compétences techniques des ressources humaines mobilisées dans le projet et l'engagement du lead du consortium.

4) Durabilité et appropriation

L'activisme des mécanismes de paix traditionnels et institutionnels redynamisés assurent le dialogue dans le but de la prévention et gestion des conflits. La prise en compte du genre est déjà incarnée dans les chefs coutumiers. Les femmes se sont engagées dans la résolution des conflits et sont responsables de certaines entités coutumières et associations de développement. A travers les activités du projet, les jeunes manifestent un sentiment de regret et se sentent coupables du fait de s'être enrôlés aux mouvements Kamuina Nsapu.

Le niveau des connaissances des femmes sur la consolidation de la paix et le leadership féminin est assez élevé, soit 78,2%, ce qui constitue un de plus et s'inscrit dans les acquis du projet dans la perspective de la durabilité. L'accompagnement des autorités locales et chefs coutumiers à travers les mécanismes de paix traditionnels et institutionnels opérationnels reste un élément fondamental dans le maintien des acquis renforcé par le projet.

5) Cohérence du projet

Ce projet a globalement visé le bien-être des femmes et des filles. Il s'est apparenté à des interventions réalisées par des acteurs tels que le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) qui œuvre également pour la promotion de la femme dans les mêmes provinces. Le projet s'est aligné au cadre de coopération des nations unies (UNSDCF 2020-2024), ainsi qu'à la note stratégique d'ONU Femmes (SN 2020-2024) particulièrement sur le résultat UNSCDF 1.1 (SN 4.2) : D'ici 2024, la prévalence de la violence et des conflits armés est réduite, et la sécurité des personnes et des biens est améliorée, en particulier pour les personnes vulnérables, y compris les réfugiés/personnes déplacées, les femmes et les jeunes.

6) Sensibilité au conflit

Le projet a adopté une approche coordonnée d'atténuation des violences et de l'exclusivité de genre à travers une analyse des risques ou conflits qui ont permis d'adopter des critères pertinents dans la sélection des zones d'intervention. Pour atténuer ces facteurs de risques, le projet a adopté une approche communautaire sur la prise en compte de genre au sein des mécanismes de paix et de soutien multisectoriel de guérison des traumatismes et d'accompagnement des personnes affectées par les conflits. En plus de ces considérations, une focalisation a été faite sur les populations vulnérables (jeunes filles et femmes).

7) Catalytique

Le projet « Peacebuilding through Reconciliation and Inclusion », financé par SIDA pour une durée de quatre ans à partir de janvier 2021 au 31 décembre 2024 dans les provinces du Kasaï, du Kasaï Central et du Mai-Ndombe, a marqué un tournant décisif dans la dynamique de consolidation de la paix dans ces régions.

Parmi ses réalisations majeures, figure l'élaboration d'un Plan provincial de paix, adopté officiellement par les gouvernements provinciaux. Ce document n'a pas seulement servi de guide stratégique pour les interventions du projet SIDA, mais il est rapidement devenu une boussole pour toutes les initiatives de paix mises en œuvre dans la région. En s'appuyant sur ce plan, chaque acteur a trouvé un cadre commun, renforçant ainsi la cohérence et la complémentarité des actions.

Une autre avancée déterminante fut la création du Groupe de Travail Inclusif (GTI) au niveau provincial. En réunissant des leaders politiques, des femmes, des jeunes, des représentants de la société civile, des autorités coutumières et religieuses, ce groupe est devenu un véritable espace de dialogue et de décision collective. Son rôle s'est avéré essentiel dans le projet Incubateur de paix, qui s'est appuyé sur ce mécanisme participatif pour mettre en œuvre plusieurs activités issues du plan d'action du GTI, garantissant ainsi leur légitimité et leur appropriation par les communautés locales.

8) Sensibilité au genre

L'égalité des sexes constitue un objectif principal dans les actions à l'échelle mondiale et nationale.

Entendue comme l'action de garantir que toute personne, homme ou femme, peut participer activement et fructueusement au développement de sa vie, de sa communauté et de la société, sans subir de discrimination au seul motif qu'elle soit un homme ou une femme, l'égalité des sexes fait partie intégrante des principes de gestion d'ONU Femmes. La mise en œuvre du projet « Renforcer le leadership des femmes et des filles pour la paix au Kasai et Kasai Central » n'a pas dérogé à ce principe. Ainsi les principes de genre (traitement sans distinction des sexes) et de droits humains^[2] ont été pris en compte aussi bien dans la conception, la planification, la mise en œuvre ainsi que pendant l'évaluation finale du projet. Comparativement aux données Baseline, la participation des femmes et les filles est passée de 58% à 65 dans les différents mécanismes de consolidation de la paix. Le projet a ciblé en moyenne 90 % des femmes et des filles comme bénéficiaires directes des Activités Génératrices de Revenus (AGRs). Par ailleurs, dans les différents dialogues et/ou forums communautaires, les femmes et filles ont atteint 41,3% de participation.

Le genre a été reflété dans toutes les étapes du projet, que ce soit à la conception (à travers les indicateurs dans le cadre des résultats), pendant l'exécution et à travers les mécanismes de Suivi-évaluation adoptés. Le projet a veillé à l'intégration de toutes les couches (jeunes filles et garçons, hommes et femmes) dans la composition des animateurs communautaires des GDP et les différents mécanismes de soutien et d'accompagnement des traumatisés et personnes affectées par les conflits. Le projet a assuré le renforcement de leurs capacités, dans l'organisation des activités de promouvoir le leadership féminin et la participation active des femmes à la consolidation de la paix et assurer leur autonomisation.

Une emphase est faite sur la réalisation des droits des femmes dans la promotion de la paix pour plus d'opportunités de la cohésion sociale et d'une paix durable. Malgré une emphase sur le leadership féminin, le projet intègre les hommes membres des groupes de dialogue permanent. Cette ouverture dénote de l'approche inclusive du projet qui se superpose aux pratiques culturelles du milieu ambiant.

9) Tolérance aux risques et innovation

Des approches participatives et coercitives adoptées ont permis d'atténuer et de surveiller correctement les risques du projet. L'approche centrée d'une part, sur les personnes les plus vulnérables (jeune filles et femme), la prise en compte de genre au sein des mécanismes de paix traditionnels et institutionnels pendant le dialogue, la prévention et la gestion des conflits, la mise en place des mécanismes communautaires durables de soutien multisectoriel de guérison des traumatisés et d'accompagnement des personnes affectées par les conflits, le fait de donner droit aux femmes de participer activement dans les instances de prise des décisions tenues au sein de leurs communautés respectives par les chefs coutumiers et les autorités locales.

D'autre part, une priorité a été accordée à l'expérience et à la connaissance des zones d'intervention dans le choix des partenaires de mise en œuvre. L'usage du tableau de bord de suivi intégré des indicateurs entre les deux agences du Système des Nations Unies (SNU) et le consortium ONU Femmes et Interpeace a permis d'apporter des mesures correctives pendant toute la mise en œuvre du projet et de détecter les facteurs d'incohérence. En outre, les risques de nature politique, sanitaire et organisationnelle sont survenus pendant la phase d'opérationnalisation du projet PBF.

^[2] ProDoc Projet, Entretiens avec les informateurs clés, FGD avec les bénéficiaires directs, entretiens avec les membres des GDP.

10) Sur le plan du partenariat et de la coopération

Le projet a permis de construire certaines synergies en fonction des expériences des partenaires dans les thématiques d'interventions. Ce qui leur a permis, parfois, de conduire des activités en commun. Bien qu'ayant tissé des synergies entre les partenaires membres du consortium intervenant dans les différents produits du projet, ce dernier a connu des difficultés majeures ayant entamé sa capacité à constituer un partenariat et une coopération importants pour les activités du projet et pour leur durabilité. C'est entre autres l'irrégularité du suivi et de l'évaluation des activités sur terrain et l'accompagnement de proximité des partenaires de mise en œuvre du projet, la rupture d'un contrat d'un partenaire de mise en œuvre et aligner un autre à 3 mois de la fin du projet, les interférences organisationnelles membres du consortium, les difficultés de la coordination du consortium ou encore sa communication à vase clos^[3].

11) Genre, équité et droits humains

En ce qui concerne, le genre, l'équité et les droits humains, ils ont constitué un des socles de l'intervention, car faisant partie intégrante des principes d'actions de l'Entité des Nations unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. La mise en œuvre des interventions montre une impartialité dans le traitement des acteurs du projet. Bien que le projet fasse une emphase sur le leadership de la femme et de la jeune fille, il intègre les hommes membres des GDP et des différents mécanismes mis en place ; ce qui dénote de l'approche inclusive du projet qui se superpose aux pratiques culturelles du milieu pour chaque site de mise en œuvre des activités. La consultation des bénéficiaires y compris le recueil de leurs opinions restent une action opportune dans le cadre de la mise en œuvre du projet.

3) Inclusion de handicap

Il a été constaté que les personnes vivant avec handicap n'ont pas été ciblées en tant que telles mais ont fait partie des personnes les plus vulnérables ciblées par la mise en œuvre des activités du projet. C'est pourquoi le projet n'a pas fait mention de ce critère dans la conception que la mise en œuvre des activités du projet car faisant parties prenantes des cibles. Cette dimension a été prise en compte dans la cible des bénéficiaires du projet. C'est ainsi que les personnes marginalisées et vulnérables, notamment les personnes (femmes et filles albinos) vivant avec handicap qui du reste sont infimes dans la cohorte des bénéficiaires ont été intégrées. Dans sa conception, le projet n'a pas prévu l'implication des personnes en situation de handicap, pas plus qu'il n'en fait mention dans sa mise en œuvre, même si cet aspect relève une importance certaine pour ONU Femmes. Les bénéficiaires du projet néanmoins ne trouvent pas d'inconvénient à travailler avec cette catégorie de personnes à besoin spécifique.

^[3] Faits constatés sur terrain par les informateurs clés et entretiens semi structurés avec les staffs du projet membres du consortium.

a. Conclusion

Il ressort de la mise en œuvre du projet « *Renforcer le leadership des femmes et des filles pour la paix au Kasai et Kasai Central* » que les défis en termes de prise en compte de genre, de dialogue permanent, de la participation active des femmes et des filles dans la prise de décision vers la consolidation de la paix et la cohésion sociale, de la relance économique vers l'autonomisation de la jeune fille et de la femme en vue du renforcement des liens sociaux et de la promotion du genre dans la région du Grand Kasai restent nombreux. Cependant, les bases de la culture de paix dans les zones de mise en œuvre du projet sont lancées.

Au regard de l'ampleur des problèmes vécus dans les zones de mise en œuvre connaissant des expériences des conflits et du post conflit, il est difficile d'assurer leur stabilisation dans un temps réduit de 24 mois. Il importe de consolider les acquis ayant été engrangés par la mise en place de ce projet. Autrement dit, les structures de dialogue ainsi que les espaces de promotion économiques développés restent fragiles et nécessitent un temps d'appui suffisant pour penser répondre de manière adéquate aux différentes causes structurelles des conflits évoquées.

b. Leçons apprises

Les leçons apprises de la mise en œuvre du projet « Renforcer le leadership des femmes et des filles pour la paix au Kasai et Kasai Central » renseignent que :

- **EFFICACITE :**

LA1 : L'identification en amont des partenaires pour la mise en œuvre participe renforce le processus d'appropriation des acteurs locaux et leur renforcement des capacités les constituent en ressources permanentes pour la consolidation de la paix et la cohésion sociale. Les personnes interviewées estiment que les partenaires locaux et les membres des mécanismes traductionnels de paix assureront la continuité des acquis du projet à travers les connaissances acquises.

LA 2 : L'analphabétisme demeure un frein à l'influence des femmes et des filles dans les activités de consolidation de la paix : La mise en œuvre d'un projet axé sur la participation active des femmes et des filles dans la consolidation de la paix dans un contexte d'analphabétisme des bénéficiaires directs et/ou indirects et la pratique des us et coutumes impose le déploiement -

- d'un processus d'intégration et la prise en compte de genre qui intègre divers mécanismes communautaires de paix traductionnels et institutionnels dans la prévention, gestion et transformation pacifique des conflits intercommunautaires dans la perspective de son assimilation et son appropriation.

- **DURABILITE :**

LA 3 : L'engagement des hommes et des leaders coutumiers, (133% d'engagement, n=12) s'est démonté d'un levier moteur pour la promotion du leadership féminin. L'engagement des hommes dans les activités de sensibilisation sur leadership féminin et la nomination des certaines femmes dans les instances de la gouvernance coutumière a motivé les femmes et les filles de s'engager dans les activités de forum pour la paix et contribuer à accroître l'efficacité des mécanismes de paix au niveau local vers la consolidation de la paix. La durabilité traduite par les membres des GDP se manifeste par le fait que ces derniers sont sollicités hors zones d'interventions du projet pour résoudre les conflits hors d'activités.

Elle se traduit également par leur engagement bénévole et leur disponibilité post projet. Pour les incubateurs de paix, c'est un lieu de rencontre non seulement pour exercer les activités mais aussi un lieu de réconfort mutuel.

Les incubateurs de paix sont perçus comme des cadres de rencontre et de concertation pour les femmes par rapport aux questions de genre et de la consolidation de la paix et de l'apprentissage sur la paix. C'est un lieu catalyseur pour la communauté. Diverses personnes viennent pour la recherche scientifique et pédagogique. Les capacités des 150 femmes et 60 filles ont été renforcées sur le numérique et la consolidation de la paix. En dehors de l'activité génératrice de revenus^[4], la durabilité se dessine par le fait que l'ONG FMMDI continue à assurer l'opérationnalité de l'incubateur par un fonds propre en attendant qu'il ait un partenaire pouvant le prendre en charge.

LA 4 : Les approches intégratrices de l'autonomisation économique des femmes renforce le leadership féminin : L'appui en termes de formation sur l'entrepreneuriat et la dotation en intrant selon les différentes filières a renforcé et motivé la participation des femmes et des filles à la consolidation de la paix. Nombre de femmes (83,75% des femmes exerçant les AGRs, n=400) témoignent avoir le revenu leur mettant en confiance avec les membres de la communauté et au sein de leurs ménages. Dans certaines initiatives, les contributions se sont faites pour des circonstances caritatives permettant de les solidariser dans les forums.

^[4] Pour assurer la pérennisation des incubateurs, des activités génératrices de revenus (AGR) ont été mises en place, notamment la formation en informatique, le cyber café, la bibliothèque, etc.

^[5] A Dibaya (Tshimbulu) et Tshikapa (Kamonia), les incubateurs servent de lieu d'exposition des produits des différentes filières tenues par les bénéficiaires (savons, habits et pains).

LA5 : L'existence et la mise en place des incubateurs dans les villes (Tshikapa et Kananga) et mini incubateurs dans les territoires (Tshikapa et Dibaya) comme « Centre d'Intérêt » constitue une opportunité réelle de valorisation des femmes et de commercialisation des produits des femmes et filles dans la perspective de leur autonomisation^[5]. Les femmes et les filles se sont occupées (soit 91%, n=400) par diverses activités et surviennent aux besoins de leurs familles au point que les VBG sont réduites non seulement au niveau de ménages mais aussi dans la communauté entière.

Les responsables des incubateurs de paix continuent à faire de la sensibilisation et d'utiliser tous les canaux nécessaires afin de faire connaître leurs activités au public. Et aussi ils ont élaboré leurs plans de travail annuel avec la stratégie de activités génératrices de revenus qui pourront aider au fonctionnement des incubateurs après le projet.

c. Recommandations :

Au regard des principaux constats et conclusions de l'évaluation et tenant compte des suggestions des parties prenantes émises au terme des entretiens, les recommandations stratégiques et opérationnelles suivantes sont faites en commun accord avec toutes les parties prenantes dans la perspective d'améliorer les interventions futures dans le domaine de renforcement du leadership des femmes et des filles, la promotion du genre et l'autonomisation de la femme dans la consolidation de la paix et cohésion sociale au Kasai et Kasai Central en RD Congo.

Les recommandations ont été formulées en consultation et selon les vœux des bénéficiaires en termes de perspectives sur la stratégie de la mise en œuvre, la durabilité, la coordination, le suivi et évaluation du projet.

Tableau 1: Recommandations et niveau de priorité

Recommandations en termes de perspectives	Responsable	Niveau de priorité
✓ Mener des plaidoyers auprès des autorités étatiques, traditionnelles et coutumières pour accroître la participation des femmes et des jeunes dans la gouvernance locale. Ces derniers étaient moins représentés dans les mécanismes de consolidation de la paix mis en place par le projet.	ONU Femmes, RC, SRSG, et tout le Système des Nations Unies en RDC.	Immédiat
✓ Mener des plaidoyers auprès d'autres partenaires et intervenants intéressés à intervenir dans les mêmes zones à soutenir les initiatives mises en place par le PBF. Pendant l'évaluation, il a été noté l'absence d'une synergie entre les initiatives PBF et celles mises en place par d'autres projets.	PBF, RC, SRSG, ONU Femmes, Interpeace et GDP	Immédiat
✓ Développer des initiatives qui contribuent à accroître l'alphabétisation des femmes et des filles en collaboration avec les services étatiques au niveau national que provincial	Gouvernement provincial, ministère de l'Éducation et du Genre	Immédiat
✓ Assurer que les activités des AGR ont un cycle minimum de 6 mois afin qu'elles soient accompagnées et que les résultats soient perceptibles pendant l'évaluation. Les AGR ont démarré tardivement au point que leur impact n'a pas été perçu pendant l'évaluation.	ONU Femmes, Interpeace et leurs partenaires de mise en œuvre (APC, FEJD, FMMDI et TDH).	Immédiat
✓ Renforcer la transversalité au niveau local des activités liées à la réduction des VSBG dans les autres activités des différents produits.	Ministères du Plan et du Genre, ONU Femmes et Interpeace	Immédiat
✓ Renforcer l'autonomie des mécanismes multisectoriels de guérison des traumatismes et d'accompagnement des personnes affectées par les conséquences des conflits. Ceci permettrait par exemple, de leur doter les AGR collectives pouvant leur permettre de fonctionner après le projet.	Gouvernement Congolais (FONAREV, Ministères de Justice, Santé et partenaires), UNW et Interpeace	Immédiat
✓ Elargir le système de suivi et évaluation aux structures provinciales du Nexus pour la pérennisation des acquis du projet.	Gouvernement provincial du Kasai et du Kasai Central, UNW et Interpeace et leurs partenaires (APC, FEJD, FMMDI et TDH).	Immédiat

1. INTRODUCTION

Inscrite dans les pratiques de la plupart des organisations, l'évaluation finale de projet constitue un point d'attention certain. Pour le consortium ONU Femmes et Interpeace, l'évaluation constitue également un moyen de renforcer l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes par l'intégration des perspectives relatives à l'égalité des genres et aux droits humains dans les approches, les méthodes, les processus et l'utilisation de l'évaluation. En conséquence, non seulement l'évaluation est un moteur important de changement positif vers l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes, mais la manière dont le processus d'évaluation lui-même est mené renforce l'autonomie des parties intéressées. ^[6]

Au terme de la mise en œuvre de projet une évaluation a été diligente dans le but d'apprécier les progrès de la mise en œuvre du : « Renforcer le leadership des femmes et des filles pour la paix au Kasai et Kasai Central » de manière inclusive et de déterminer sa valeur ajoutée globale pour la consolidation de la paix en République Démocratique du Congo. Cette évaluation finale du projet est une opportunité pour ONU Femmes, INTERPEACE et leurs partenaires de présenter leurs résultats d'une manière transparente aux principales parties prenantes, y compris le public et ses bénéficiaires.

1.1. Contexte

a. Conflit et insécurité

Lors des événements liés au groupe armé Kamuina Nsapu, appuyés par certains chefs coutumiers et certains acteurs politiques entre avril 2016 et juillet 2017, un soulèvement contre l'État congolais et les forces de sécurité a éclaté dans la région du Kasai.

Ce conflit, déclenché à la suite de la non-reconnaissance officielle par l'administration d'un chef traditionnel du Kasai-Central (portant le titre Kamuina Nsapu), a plongé la région dans une spirale de violences sans précédent, causant plusieurs milliers de morts et entraînant des déplacements massifs de population. On estime que les affrontements ont fait plus de 5 000 morts et provoqué le déplacement de 1,4 million^[1] de personnes à l'intérieur du pays, engendrant ainsi une crise humanitaire majeure.

Bien que l'intensité de la violence armée ait diminué depuis 2018, les conséquences continuent de marquer profondément la région. Le conflit a fragilisé les relations intercommunautaires et affecté durablement la cohésion sociale. De plus, le niveau général de développement, la perception des institutions publiques et la confiance de la population envers le gouvernement ont subi une forte détérioration.

Dans ce contexte, l'appel du Président de la République, Son Excellence Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, originaire du Grand Kasai, pour la promotion de la masculinité positive^[2] revêt une importance particulière. Ce plaidoyer, porté au plus haut niveau de l'État, constitue un levier symbolique et stratégique pour engager les chefs coutumiers à s'approprier cette vision et à s'impliquer activement dans la reconstruction du lien de confiance entre les communautés et les autorités. Le rôle catalyseur des chefs traditionnels, en écho à cet appel présidentiel, pourrait ainsi raviver l'espoir d'un renforcement de la perception positive de l'État, Felix Antoine Tshisekedi Tshilombo et restaurer une cohésion sociale durable dans la région du Kasai.

^[7] ONU Femmes et Interpeace : Données de l'évaluation de l'étude de base (Baseline) du projet incubateur de paix Kasai, Mars 2023.

^[8] RDC : Masculinité positive Mythe ou Réalité | Actualite.cd

^[6] Politique d'évaluation de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

b. Acteurs institutionnels

Il convient de rappeler que la région du Kasai se distingue des autres provinces de la République démocratique du Congo par l'enracinement du système coutumier : les chefs coutumiers y détiennent une influence et un pouvoir considérables en matière de gouvernance. Traditionnellement, le statut de chef coutumier se transmettait au sein des familles ; cependant, depuis 2015, une reconnaissance légale délivrée par l'administration publique est requise pour exercer cette fonction et bénéficier d'une rémunération de l'État. La situation de conflit au Grand Kasai a engendré de nouvelles crises au sein des familles, créant peur et méfiance entre divers groupes de la population. Cette angoisse permanente se manifeste notamment chez les parents dont les enfants ont été recrutés parmi les combattants, le rejet des enfants ayant participé activement au conflit Kamuina Nsapu, et les traumatismes subis par les familles victimes d'atrocités. Ces réalités ont entraîné des violences non seulement au sein des familles mais également entre les communautés partageant le même espace de vie, en fonction de leur implication dans le conflit. Dans ce contexte, favoriser une dynamique collective de cohésion sociale demeure un défi majeur. Cette situation est une source potentielle de conflits ouverts entre les communautés, mais aussi entre différents acteurs à l'échelle familiale et communautaire.

Par ailleurs, le développement des conflits est étroitement lié au contexte socioéconomique (mouvements de population, déclin de l'agriculture lié au faible accès aux terres, destruction d'infrastructures et pertes de revenus), à une urbanisation croissante, à l'enclavement et l'isolement de la province dus à la dégradation des voies de transport, ainsi qu'à un accès difficile aux services sociaux de base. Tous ces facteurs contribuent à un sentiment d'abandon et de frustration ressenti par la population.

c. Défis socioéconomiques

La crise humanitaire provoquée par les violences au Kasai et au Kasai Central a été d'une ampleur sans précédent. Elle a exacerbé des tensions ethniques latentes, qui donnant au conflit une dimension identitaire et fragilisant la cohésion sociale qui prévalait auparavant. Cette blessure sociétale demeure profonde, et la question d'une cohabitation pacifique entre les communautés locales reste aujourd'hui cruciale dans l'ensemble de la région.

Depuis le début de l'année 2019, les deux provinces ont connu une reddition spontanée de nombreux miliciens Kamuina Nsapu, qui ont volontairement remis leurs armes aux autorités provinciales, aussi bien au Kasai qu'au Kasai Central. Ce phénomène traduit une volonté de certains acteurs de tourner la page du conflit et représente une opportunité pour la réconciliation.

La population, dans sa grande majorité, exprime une forte volonté de réconciliation. Elle estime qu'il est possible de restaurer le vivre-ensemble entre les différentes communautés affectées et de rétablir une cohabitation pacifique. Beaucoup considèrent également qu'il est essentiel que l'Etat se réconcilie avec sa propre population, afin de restaurer la confiance et de soutenir durablement la paix.

Dans cette optique, un projet conjoint a été élaboré et proposé en 2021 pour le financement du PBF afin de renforcer le rôle des femmes et des filles dans la consolidation de la paix et la cohésion sociale au Kasai et au Kasai Central.

Il visait également à accroître leur participation au sein des mécanismes communautaires et institutionnels de paix, tels que les Groupes de Dialogue Permanents (GDP), les réseaux de médiateurs locaux et la Commission provinciale de vérité, justice et réconciliation.

Ces provinces demeurent marquées par un passé conflictuel et des tensions communautaires persistantes. Le choix de ces zones d'intervention s'explique par la persistance de plusieurs facteurs, notamment : le retard dans la réinsertion des victimes des conflits, la méfiance des populations envers les autorités (manque de confiance horizontale et verticale), les tensions liées au retour des réfugiés d'Angola, ainsi que les conflits fonciers, de succession de pouvoir et de délimitation territoriale, particulièrement dans les territoires de Dibaya et de Luiza (Kasaï Central), et dans ceux de Mweka et Kamonia (Kasaï).

Concernant l'analyse des parties prenantes du projet, il a été constaté que les acteurs institutionnels : à savoir les deux gouverneurs des provinces du Kasaï et Kasaï Central, les deux ministres provinciales en charge du genre, les bourgmestres de communes, les chefs de secteurs, les chefs de chefferies ainsi que les chefs coutumiers, ont mis en évidence :

- Une faible coordination des interventions ;
- Un manque de leadership de la part des acteurs institutionnels ;
- Et des capacités limitées en matière de genre dans les processus de paix.

c. Rôles des associations des femmes

Les organisations féminines et celles de jeunes filles, telles que l'Association des femmes de Kakenge pour promotion de la paix (Kakenge), La joie (Kamako) ; le Réseau des Jeunes dans le Monde pour la Paix (RJMP) (Dibaya), Action femmes pour la paix (Kananga), La Main dans la Main (Kananga), Dynamique nationale de femmes Candidates (Kananga et Tshikapa), le Réseau des organisations de femmes rurales (Kananga et Tshikapa), ainsi que le chapitre provincial des Femmes Leaders Africaines (Kananga et Tshikapa), et bien d'autres parties prenantes, ont joué un rôle important dans la consolidation de la paix.

Ces organisations ont mis en avant plusieurs défis persistants :

- La marginalisation des femmes dans les processus de paix ;
- Les inégalités d'accès aux bénéfices des programmes, projets et politiques de consolidation de la paix ;
- La faiblesse des synergies entre les acteurs impliqués et les organisations féminines.

Des critères de ciblage des interventions qui ne prennent pas suffisamment en compte les réalités locales et la promotion de l'égalité des sexes ; Les capacités limitées des femmes pour influencer efficacement les différents processus de paix.

Les chefs coutumiers et les chefs religieux, issus des églises catholique, kimbanguistes, musulmanes et de réveil, des zones affectées par les conflits qui ont été réunis à Kananga et à Tshikapa, avec la facilitation des gouverneurs. Ces rencontres ont permis d'impliquer davantage les communautés victimes des atrocités des conflits dans les processus de résolution pacifique, en mobilisant également les canaux traditionnels de médiation qui reconnaissent le rôle essentiel que peuvent jouer les femmes.

Ces dernières ont été particulièrement actives dans certains rites traditionnels pendant les conflits et ont joué un rôle déterminant, tant pendant qu'après la mise en œuvre des activités, dans la consolidation de la paix et la promotion de la cohésion sociale.

Les partenaires de mise en œuvre du projet dans les provinces ciblées, notamment : Travail Droits Humains (TDH) pour le Kasaï Central et Action pour la Concorde et la Paix (APC pour le Kasaï, ont souligné que, pour la plupart, les ressources du projet n'ont pas permis de couvrir l'ensemble des besoins identifiés.

Parmi ces besoins figurent notamment :

- L'autonomisation économique des femmes dans un contexte post-conflit ;
- La mise en place de dispositifs multisectoriels de guérison des traumatismes et d'accompagnement des personnes affectées par les conséquences des conflits dans les deux provinces, dans une optique de consolidation durable de la paix.

Face à ces limites, les partenaires ont estimé qu'il était indispensable d'envisager des actions plus stratégiques, à la fois au niveau institutionnel et communautaire, afin de renforcer la responsabilisation des acteurs locaux, en particulier les chefs traditionnels, les femmes, les jeunes et les représentants institutionnels.

Ils ont également relevé que le projet n'avait pas suffisamment capitalisé sur le potentiel des femmes dans les processus de consolidation de la paix, ni sur leur rôle dans la prévention de nouveaux conflits, notamment à travers :

- La valorisation des initiatives locales portées par les associations féminines engagées dans la médiation et le dialogue communautaire ;
- Le renforcement des capacités des femmes en leadership, plaidoyer et gestion des conflits pour leur permettre d'intégrer ou de diriger les mécanismes communautaires de paix ;
- La mise en réseau et la visibilité des expériences réussies de femmes médiatrices et leaders communautaires ;
- La promotion d'activités économiques durables contribuant à la stabilité sociale et à la résilience des communautés.

Figure 4: Préparation des souches pour produire les savons à Tshimbulu, Territoire de Dibaya Kasai Central, septembre 2024, ©Raymond



1.2.OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION

Cette évaluation a permis d'apprécier dans quelle mesure le projet « *Renforcer le leadership des femmes et des filles pour la paix au Kasai et Kasai Central* » a atteint **ses objectifs et résultats de consolidation de la paix**. Elle vise à tirer des enseignements clés sur les approches et pratiques opérationnelles efficaces, ainsi que sur les domaines nécessitant des améliorations. En ce sens, l'évaluation porte à la fois sur la redevabilité et responsabilité sur l'apprentissage.

De manière spécifique, cette évaluation a permis de :

1. Évaluer la pertinence et l'adéquation du projet en termes de :
 - Traitement des principaux facteurs de conflit et des défis de consolidation de la paix les plus pertinents,
 - Alignement avec les cadres nationaux de développement et de stabilisation (tels que le PNSD et le STAREC ^[9]),
 - Mobilisation de la valeur ajoutée de l'ONU en RDC, et
 - Prise en compte des questions transversales telles que la sensibilité au conflit et au genre ;
2. Évaluer dans quelle mesure le projet a contribué concrètement à la réduction des facteurs de conflit en RDC, ainsi qu'à la réalisation des ODD 5 et 16 ;
3. Évaluer l'efficacité du projet, y compris sa stratégie de mise en œuvre, ses dispositions institutionnelles et ses systèmes de gestion ;
4. Examiner si le soutien du PBF a promu l'agenda "Femmes, Paix et Sécurité" (WPS) et favorisé la participation des femmes et des jeunes aux processus de paix ;
5. Vérifier si le projet a été mis en œuvre selon une approche sensible aux conflits ;
6. Documenter les bonnes pratiques, les innovations et les enseignements issus du projet ;
7. Formuler des recommandations concrètes pour les futurs programmes.

1.3. PORTÉE DE L'ÉVALUATION

Conformément aux Termes de Référence de l'évaluation finale, la portée de cette évaluation couvre les trois axes principaux du projet : le dialogue inclusif, la promotion du leadership féminin et la consolidation de la paix.

Elle prend en compte la période de mise en œuvre 2022–2024 du projet « Renforcer le leadership des femmes et des filles pour la paix au Kasai et au Kasai Central », exécuté conjointement par ONU Femmes et Interpeace. L'évaluation examine les changements directs, indirects, intentionnels et imprévus observés dans les zones d'intervention, notamment à travers la mise en place et le fonctionnement des Groupes de Dialogue Permanents (GDP).

L'analyse du dialogue inclusif et participatif a permis d'apprécier dans quelle mesure cette approche a favorisé l'implication active des acteurs clés locaux œuvrant déjà au sein des mécanismes de paix. L'évaluation a également mesuré les effets du projet sur le renforcement du leadership féminin, en particulier la participation accrue des femmes dans les structures communautaires et institutionnelles de consolidation de la paix.

Les résultats montrent une meilleure appropriation des approches d'intervention, une collaboration renforcée entre femmes et hommes, ainsi qu'une responsabilisation accrue des femmes dans la gestion des dynamiques de paix. Ces dernières sont désormais davantage en mesure d'identifier leurs priorités, de proposer elles-mêmes des schémas de résolution des conflits, et de définir leur propre manière d'impliquer les hommes et de s'impliquer activement dans les processus de dialogue communautaire.

^[9] Programme de Stabilisation et de Reconstruction des Zones Sortant des Conflits Armés de l'Est de la RDC.

a) Portée Thématique

En ce qui concerne la portée thématique, l'évaluation finale s'est concentrée sur le renforcement du leadership des femmes et des filles dans les processus de consolidation de la paix et de cohésion sociale, dans une perspective d'autonomisation durable des femmes.

Elle a également porté sur la sensibilisation des leaders communautaires et des hommes au bien-fondé de la participation des femmes dans les mécanismes locaux de paix, dans la région du Kasai (provinces du Kasai et du Kasai Central).

L'évaluation a mis en évidence les efforts déployés pour impliquer les gardiens des traditions, chefs coutumiers, religieux et leaders communautaires, en tant que relais de la masculinité positive. Cette approche a contribué à changer les perceptions et comportements à l'égard de la participation des femmes et des jeunes filles dans les instances de décision et de médiation communautaire.

L'engagement actif des hommes au sein des structures du projet a permis de renforcer leur appui à l'égalité des sexes et d'instaurer un dialogue inclusif favorisant la coresponsabilité dans la promotion de la paix.

L'évaluation a ainsi permis :

- D'apprécier le projet au regard de ses effets attendus ;
- D'identifier et de documenter les résultats inattendus ou non planifiés ayant eu un impact significatif ;
- D'évaluer les mécanismes de coordination et de mise en œuvre développés dans le cadre du projet ;
- De mettre en lumière les approches prometteuses en matière de promotion du genre et d'autonomisation des femmes et des filles.

Ces approches se sont révélées particulièrement efficaces pour accélérer l'obtention de résultats tangibles, notamment grâce à la participation accrue des femmes aux dialogues communautaires, identifiée comme un accélérateur clé de leur autonomisation.

b) Portée géographique

Le projet a été mis en œuvre dans deux provinces : le Kasai et le Kasai Central, avec une couverture territoriale large et diversifiée (cf. section Contexte).

Au total, 2 000 femmes bénéficiaires directes, âgées de 18 à 65 ans, ont été enrôlées dans le cadre du projet.

L'évaluation a été conduite dans les principales localités d'intervention, à savoir :

- Tshimbulu, Dibaya et Luiza dans la province du Kasai Central ;
- Tshikapa Territoire, Kamonia et Kakenge dans la province du Kasai.

Cette approche a permis d'assurer une couverture exhaustive des sites du projet et de saisir les spécificités contextuelles propres à chaque territoire, comme illustré à la carte.

c) Portée chronologique

L'évaluation a porté sur l'ensemble des activités mises en œuvre entre avril 2022 et juillet 2024 dans le cadre du projet, à travers ses différentes zones d'exécution. Elle a examiné le processus de mise en œuvre, les résultats atteints et les effets observés en matière de consolidation de la paix, en s'appuyant sur le cadre de résultats du projet, les données de suivi recueillies sur les produits et les effets, ainsi que sur les informations contextuelles disponibles.

Les questions d'évaluation ont été formulées selon les critères du CAD de l'OCDE (pertinence, efficacité, efficience, durabilité et cohérence) et complétées par les critères spécifiques du PBF, adaptés au contexte du Kasai, notamment la sensibilité au conflit, l'innovation, le partenariat, ainsi que la prise en compte du genre et des droits humains.

L'évaluation a couvert la période de mise en œuvre du projet allant du 1er avril 2022 au 28 juillet 2024. Elle a été conduite à la fois au niveau national, à Kinshasa, et au niveau provincial, dans quatre territoires répartis dans deux provinces^[10] d'intervention. Ces sites ont été retenus sur la base des zones de concentration des activités du projet, de leur accessibilité et de leur sécurité.

^[10] Il s'agit des provinces et territoires suivantes, choisies en fonction de la prépondérance des interventions d'incubateur de la paix, tout en gardant l'accès et la sécurité comme filtre :

- Kasai Central : Kananga ville, Dibaya (Tshibulu et Tshikula et Luiza (Lwambo)
- Kasai : Tshikapa ville, Kamonia, Kakenge et Kamako



Figure 06: Légende : Collecte des données à Dibaya Kasai Central, septembre 2024, ©Raymond

Sur le plan programmatique, l'évaluation a pris en compte les trois sous-produits stratégiques du projet, en intégrant les interventions transversales liées au Nexus humanitaire-développement-paix, à la transition post-MONUSCO, à l'approche fondée sur les droits humains, à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes et des jeunes. Elle a également analysé les mécanismes de partenariat, ainsi que les interventions du gouvernement et d'autres parties prenantes non contractuelles, y compris celles mises en œuvre par les acteurs locaux et provinciaux dans le cadre du projet.



Figure 05: Exposition des savons produits à Tshimbulu , Territoire de Dibaya Kasai Central, septembre 2024, ©Raymond

2. METHODOLOGIE DE L'EVALUATION

Au terme de la signature du contrat, la mission a démarré avec une séance d'orientation et de cadrage avec le Consultant. Organisée sous le leadership conjoint du Bureau Pays ONU Femmes et Interpeace, cette rencontre, tenue en ligne en deux sessions, a réuni les membres du Groupe de gestion Suivi & Evaluation des deux organisations.

Outre la prise de contact et les civilités d'usage, la réunion a permis de rappeler le contexte de mise en œuvre du projet, les objectifs de l'évaluation finale et les attentes formulées dans les termes de référence. Les délais d'exécution et le premier livrable attendu, à savoir le rapport de démarrage, ont également été confirmés.

2.1. Démarche méthodologie

La démarche méthodologie proposée a ainsi été systématique, participative, transversale et formative.

- **Systémique** : L'évaluation a pris en compte l'ensemble du système dans lequel le projet s'est déroulé en vue de valoriser l'efficacité de la démarche. Les organisations locales intervenant dans le domaine de la consolidation de la paix y compris la promotion du leadership féminin ont été aussi associées aux activités de collecte d'informations.

- **Participative** : L'évaluation a pris en compte les points de vue de toutes les parties prenantes impliquées dans le projet au niveau national, provincial, territorial et local.

La question du genre, de l'équité reste un aspect fondamental de l'intervention initiée par ONU Femmes et Interpeace avec une emphase sur la réalisation des droits des femmes et des filles pour plus d'opportunités au projet. L'intégration de l'homme dans le processus du projet dénote de l'approche inclusive du projet qui se superpose aux pratiques culturelles du milieu ambiant.

- **Transversale** : L'évaluation a tenu compte de l'analyse de la valeur ajoutée des liens effectivement créés avec les actions menées par ONU Femmes, Interpeace et leurs partenaires dans les 2 provinces ainsi qu'avec d'autres interventions des agences du système des Nations Unies dans d'autres contextes dans d'autres projets de consolidation de la paix et des résultats obtenus en matière participation des femmes dans la consolidation de la paix, la cohésion sociale et leur autonomisation et des leçons apprises des projets similaires dans les mêmes zones d'intervention.

- **Formative** : L'évaluation a identifié les améliorations potentielles dans la mise en œuvre pour favoriser une meilleure organisation afin de permettre une bonne appropriation des résultats par les acteurs concernés par le projet.

La méthodologie adoptée pour cette évaluation repose sur une articulation claire entre les questions d'évaluation, les critères analysés et les méthodes mobilisées. Elle combine d'une part une démarche classique d'évaluation fondée sur l'analyse des cadres logiques du projet et de ses indicateurs de résultats, et d'autre part une approche d'inspiration anthropologique centrée sur les perceptions, les expériences et les vécus des bénéficiaires et des parties prenantes sur le terrain. Cette double perspective a permis d'enrichir la compréhension des effets du projet au-delà des seuls résultats formels attendus.

L'évaluation, de nature sommative, a été conduite selon une approche participative et sensible au genre, afin de garantir l'inclusion des voix diverses et souvent marginalisées. Les méthodes qualitatives et quantitatives utilisées (entretiens, discussions de groupe, analyse documentaire, etc.) ont été systématiquement alignées sur les critères d'évaluation définis par le Groupe des Nations Unies pour l'Évaluation (GNUE) et le Fonds pour la consolidation de la paix (PBF).

En réponse aux principales questions d'évaluation, l'analyse s'est appuyée sur les critères suivants : la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la cohérence, la durabilité et l'appropriation. À ceux-ci se sont ajoutés des critères transversaux spécifiques, à savoir : la sensibilité au genre, la sensibilité au conflit, l'équité, l'approche fondée sur les droits humains, l'inclusion des personnes en situation de handicap, la tolérance aux risques, l'innovation, le caractère catalytique, ainsi que le partenariat et la coopération.

Toutefois, compte tenu du caractère récent de la mise en œuvre de certaines interventions, le critère d'impact tel que défini par le GNUE – n'a pas été retenu dans cette évaluation, car il aurait été prématuré d'en mesurer les effets réels et durables à ce stade.

Equipe, formation, collecte de données

Dans le cadre de cette évaluation finale, des enquêteurs ont été recrutés pour appuyer le consultant dans la collecte des données quantitatives. Une approche sensible au genre a été scrupuleusement respectée, garantissant une composition équilibrée de l'équipe sur le plan du genre. Avant le début de la collecte, ces enquêteurs ont été formés et orientés sur le processus d'évaluation, les objectifs de l'étude, le contexte de mise en œuvre du projet, ainsi que sur la méthodologie de recherche appliquée aux sujets humains.

À l'issue de cette formation, un pré-test a été réalisé sous forme de mise en situation fictive. Celui-ci a permis de s'assurer de la clarté et de la pertinence des questions, mais aussi de leur compréhension par les différentes cibles, en tenant compte de leur niveau d'instruction. Cette étape a renforcé l'appropriation des outils de collecte par l'équipe d'évaluation et a permis d'ajuster les outils afin de disposer d'une version finale harmonisée, compréhensible de manière uniforme par tous les membres impliqués.

Pour donner sens aux informations collectées et les rendre utilisables pour l'action, elles ont été traitées et analysées selon leur nature. Pour les données qualitatives, la technique de l'analyse de contenu à l'aide d'une grille de digitalisation a été exploitée pour l'organisation et le traitement des données. Cette approche renvoie à l'opération qui consiste à transformer le texte multiforme et varié issu des observations, entretiens, discussions de groupe, revue documentaire, en une analyse unique et originale de son contenu autour de thèmes et sous-thèmes, au moyen d'un système de codage. Cette opération est vitale et cruciale pour une exploitation triangulée, et optimale des données qualitatives collectées.

De manière concrète, l'analyse thématique de contenu a été réalisée à travers le processus résumé ci-dessous :

- La transcription exhaustive des données : Il s'est agi de réécrire fidèlement les entretiens et discussions de groupe. Lors de cette étape de retranscription, il faut noter précisément le discours du répondant tel qu'il est dit, sans omettre de préciser les silences, hésitations, ou comportements non verbaux observés (manifestations émotionnelles, physiques, etc.).
- Le codage pour la mise en évidence des sous-thèmes abordés : Le codage correspond à une transformation, effectuée selon des règles précises, des données brutes du texte. La transformation qui par découpage, agrégation et dénombrement, permet d'aboutir à une représentation du contenu susceptible d'éclairer l'analyste sur des caractéristiques du texte.
- La catégorisation pour l'organisation des thèmes et leur classement : Cette étape facilite celle de l'analyse et de l'interprétation. La catégorisation est une opération de classification des sous thèmes par regroupement en thèmes.
- Selon Bardin (1991), pour qu'une catégorisation soit considérée comme valide dans le cadre d'une analyse de contenu, elle doit obéir à quatre principes fondamentaux.

- Le premier est le principe d'objectivité, selon lequel les catégories doivent permettre de classer les fragments issus des entretiens et des discussions de groupe en les traitant comme des objets scientifiques, à l'abri de toute influence personnelle ou subjectivité de l'analyste. Le second principe est celui de l'homogénéité, qui implique que chaque catégorie du code ne doit regrouper que des fragments véritablement comparables et cohérents entre eux ; si un fragment ne correspond pas de manière satisfaisante à une catégorie existante, une nouvelle catégorie doit être créée. Le troisième principe est celui de la pertinence, c'est-à-dire que les catégories doivent favoriser la sélection d'informations à la fois utiles et significatives pour l'analyse. Enfin, le principe d'exhaustivité exige que toutes les informations issues du corpus soient prises en compte et réparties dans les différentes catégories prévues, de manière à ne rien omettre du matériel recueilli.

- L'inférence pour l'analyse des données : Arrivé à ce stade de l'analyse, il s'est essentiellement agi d'approfondir l'analyse de résultats en sortant d'une logique comptable pour interroger davantage le sens des entretiens et discussions de groupe réalisés. A ce stade, la triangulation des données par outil, par site et par catégorie d'acteurs a permis de vérifier et de valider les opinions, perceptions et préoccupations des personnes consultées. L'analyse des données qualitatives s'est faite selon l'approche descriptive, déductive et inductive de traitement. Enfin, la triangulation des données par outil, par site et par catégorie d'acteurs a permis de vérifier et de valider les opinions, perceptions et préoccupations des acteurs impliqués. L'analyse des données s'est faite à l'aide d'un outil permettant de s'assurer que pour chaque sous-question de l'étude, le consultant apporte une réponse suivant le schéma de raisonnement ci-dessous : Réponses directes à la question de l'évaluation -> Preuves ou évidences -> Conclusion ou recommandation.

2.2. Techniques de collecte de données

Les données ont été collectées à travers la revue documentaire, les entretiens semi-directifs avec les informateurs clés, les discussions de groupes et les observations directes lors des visites sur le terrain. Des grilles d'entretien et le questionnaire d'enquête ont été élaborés à cet effet sur la base des questions évaluatives fournies dans le terme de référence de l'évaluation.

Les données quantitatives secondaires ont été importées de SPSS pour être analysées à l'aide du logiciel Excel. Les données sont illustrées sous forme de tableaux croisés produits sous Excel (Annexe 4). La théorie du changement (ToC) a été utilisée pour analyser la mesure dans quelle l'approche genre grâce à la participation des femmes et des filles aux groupes de dialogue permanent au sein de la communauté a contribué aux changements pour la paix et dans l'autonomisation des femmes et des filles par la promotion du leadership féminin pour établir le jugement d'évaluation.

La triangulation des données a été effectuée en utilisant les données provenant des différentes méthodes qualitatives. Cela a permis d'identifier les points d'accord et de désaccord entre et au sein des groupes de répondants. Il a été procédé par ailleurs à la triangulation des données qualitatives avec les données quantitatives secondaires afin de mieux comprendre les résultats.

2.2.1. La revue documentaire

La revue documentaire a porté sur l'exploitation des documents liés au projet, notamment la proposition approuvée, les rapports semestriels et annuels de mise en œuvre, les rapports financiers (FACE), la planification stratégique d'ONU Femmes et d'Interpeace, les rapports d'audit, les plans de travail annuels, les rapports de suivi, ainsi que les résultats de l'étude de référence (Baseline).

Elle s'est également appuyée sur des documents stratégiques de référence, tels que le Cadre de coopération pour le développement durable des Nations Unies (UNSDCF 2020–2024), les notes d'orientation pour les évaluations des agences onusiennes, le Plan d'action humanitaire de la RDC (2019–2024) et les plans conjoints des agences du système des Nations Unies (ASNU), ainsi que sur le plan stratégique et les directives opérationnelles d'Interpeace relatives au projet.

De plus, la revue a intégré les livrables techniques et cadres de référence d'Interpeace liés à la gouvernance de projet et au suivi-évaluation, notamment le plan stratégique, le cadre de résultats, les procédures opérationnelles standard (SOPs), les outils de suivi terrain et les notes d'apprentissage. Cette intégration a permis d'assurer une cohérence entre les exigences du PBF, les standards d'ONU Femmes et les pratiques institutionnelles d'Interpeace en matière de gestion axée sur les résultats et d'apprentissage organisationnel.

2.2.1. Les entretiens individuels et de groupes

La technique de l'entretien, sous ses deux composantes, individuelle et de groupe, a été utilisée pour recueillir des données qualitatives approfondies dans le cadre de cette évaluation finale.

Les entretiens individuels ont été conduits auprès d'informateurs clés et de personnes-ressources disposant d'une connaissance approfondie du projet et de son contexte d'intervention. Ils ont permis de recueillir des informations détaillées sur la pertinence, l'efficacité, l'efficience et la durabilité des interventions, ainsi que sur la manière dont celles-ci ont intégré les dimensions de genre, d'équité, de droits humains et d'inclusion du handicap dans la conception, la mise en œuvre et le suivi du projet.

Les discussions de groupe (Focus Group Discussions) ont complété ces entretiens en permettant de confronter les perceptions, d'analyser les dynamiques collectives et d'identifier les bonnes pratiques, les leçons apprises et les facteurs favorisant l'atteinte des résultats.

- Les parties prenantes consultées incluaient :
- Les équipes d'ONU Femmes (Bureau Pays et bureaux provinciaux) et d'Interpeace ;
- Les partenaires de mise en œuvre locaux, notamment les organisations communautaires, confessionnelles et de femmes ;
- Les autorités politico-administratives (ministères et divisions provinciales du genre, bureaux territoriaux techniques) ;
- Les leaders communautaires et les représentants des associations de femmes impliquées dans les actions du projet ;
- Ainsi que d'autres partenaires au développement opérant dans la consolidation de la paix et la promotion du leadership féminin.

Les répondants ont été sélectionnés selon une méthode d'échantillonnage raisonné, sur la base de leur participation ou de leur rôle dans les interventions soutenues par ONU Femmes et Interpeace. Cette approche a permis d'assurer la représentativité des groupes cibles et des catégories d'acteurs clés.

Au total, 85 entretiens ont été menés (voir Tableau 3), dont 61 entretiens individuels et 24 discussions de groupes. Les participants ont été identifiés à partir de la liste des parties prenantes fournie par le Bureau Pays d'ONU Femmes.

Chaque entretien, d'une durée moyenne d'environ 1h30, a été conduit sur la base d'un guide structuré comprenant un formulaire de consentement éclairé (voir Annexe 5). Les entretiens ont été enregistrés, avec l'accord préalable des enquêtés, puis transcrits intégralement.

Des outils de collecte spécifiques ont été conçus pour chaque catégorie d'acteurs (Annexe 5). Les questions ont été contextualisées selon le profil des informateurs clés et adaptées à la nature des interventions menées ou au type de partenariat existant avec le Système des Nations Unies.

2.2.1. Échantillonnage

Un échantillonnage à choix raisonné a été utilisé pour la sélection des participants, tant pour les entretiens individuels que pour les discussions de groupes (FGD). Cette approche a permis de cibler les personnes les mieux informées sur le projet et son contexte d'intervention, en tenant compte de leur niveau d'implication, de leur expertise ou de leur rôle dans la mise en œuvre.

Au total, 85 entretiens ont été conduits, dont 61 entretiens individuels et 24 discussions de groupes (voir Tableaux 3 et 4). Ces tableaux présentent la répartition des participants selon les catégories d'acteurs, les provinces d'intervention et les types de méthodes utilisées.

Afin de répondre aux questions d'évaluation, un ensemble d'outils de collecte de données a été élaboré et utilisé, notamment :

- Le guide d'entretien avec les acteurs de mise en œuvre ;
- Le guide d'entretien avec les informateurs clés ;
- Le guide d'entretien avec les acteurs communautaires ;
- Le guide de discussion de groupe (FGD) avec les bénéficiaires directs du projet ;
- La matrice d'évaluation ;
- Et le répertoire des acteurs à rencontrer.

Une matrice d'évaluation spécifique a été développée pour l'analyse des entretiens. Elle a permis de synthétiser les informations recueillies en lien avec les questions évaluatives et de faciliter la triangulation des données issues des différentes sources et catégories d'acteurs.

Tableau 2: Répartition de l'échantillon par catégorie

Catégories/ cibles	Effectif par catégorie	Site	Personnes touchées par Sexe et par catégorie	Commentaire / Justification
<u>Agences SNU</u> ONU FEMMES et PBF, Interpeace (ONG Internationale)	5	Kinshasa : 4 personnes dont 1 homme et 3 femmes (chargée de programme, chargée de communication, Point focal PBF et M&E	Au moins 2 personnes par agence quel que soit le sexe	2 agences sur la base des responsabilités et de leurs interventions dans la mise en œuvre du projet
Divisions provinciales et autres institutions gouvernementales (Plan, Intérieur, Défense, Santé, Action humanitaire, Genre, EPST, Droits humains)	12	6 pour le Kasai et 6 pour le Kasai Central.	12 personnes touchées dont 7 femmes et 5 hommes	Sélectionnées suivant les axes à raison d'au moins 3 par axe

Tableau 2: Répartition de l'échantillon par catégorie (Suite)

Catégories/ cibles	Effectif par catégorie	Site	Personnes touchées par Sexe et par catégorie	Commentaire / Justification
Partenaires de mise en œuvre	12	6 staffs des partenaires de mise en œuvre dont 3 pour TDH et 3 pour FMMDI au Kasai Central et 4 pour APC et 2 pour FEJD au Kasai.	Les chefs de projets /coordonnateurs ou les chargés de SE au cas par cas quel que soit le sexe	2 partenaires sélectionnés par axe (4)
Leaders communautaires (Confessions religieuses, mouvements associatifs)	24	6 à Tshimbulu, 6 à Tshikula (Dibaya), Kasai Central et 8 à Kamonia (Tshikapa) et 4 en ligne à Kakenge, Mweka, Kasai.	Eglise catholique, protestante et de réveil quel que soit le sexe, Bourgmestre (1 femme et 1 homme) des communes rurale (Tshimbulu et Kamonia)	Selon leur niveau d'implication dans la consolidation de paix et l'engagement dans la promotion du leadership des femmes et des filles comme acteur ou bénéficiaires
Services genre au niveau territorial	4	3 à Tshimbulu, territoire de Dibaya et 1 Kamonia, territoire de Tshikapa	3 femmes et 1 homme : 2 Femmes à Tshimbulu et 1 homme et 1 femme à Kamonia	Selon leur niveau d'implication dans la consolidation de paix et l'engagement dans la promotion du leadership des femmes et des filles comme acteur ou bénéficiaires
Chefs coutumiers	4	2 à Dibaya (1 à Tshimbulu et 1 à Tshikula) et 2 à Tshikapa (Kamonia)	4 chefs coutumiers, 1 par entité dont 3 hommes et 1 femme	Selon leur niveau d'implication dans la consolidation de paix et l'engagement dans la promotion du leadership des femmes et des filles comme acteur ou bénéficiaires

2.2. Les Groupes de discussions

Des groupes de discussion (Focus Group Discussions) ont été organisés avec des femmes bénéficiaires du projet, âgées de 18 à 65 ans, ainsi qu'avec des hommes membres des communautés ciblées, à l'aide d'un guide structuré (voir Annexe 5).

Les FGD ont permis de recueillir des informations qualitatives riches sur les actions de soutien au leadership des femmes et des filles, leur autonomisation, leur implication dans la consolidation de la paix et la cohésion sociale, ainsi que sur les dimensions transversales du projet, à savoir le genre, l'équité, les droits humains et l'inclusion du handicap.

Ces échanges ont également permis d'identifier les changements durables observés, les facteurs de succès, les obstacles rencontrés et les pistes d'amélioration pour renforcer l'impact du projet.

La sélection des participants a été effectuée selon un échantillonnage raisonné, avec l'appui du personnel des organisations de mise en œuvre. Cette méthode a permis de garantir une représentation équilibrée des différents profils de bénéficiaires (femmes, jeunes, leaders communautaires, hommes alliés du changement, etc.).

Pour assurer un climat de confiance et encourager la liberté de parole, certains FGD ont été organisés exclusivement avec des femmes, tandis que d'autres intégraient des hommes lorsque le contexte local le justifiait. Cette approche a favorisé la création d'espaces sûrs pour l'expression des participantes et a réduit les réticences dans les réponses.

Le consentement éclairé a été obtenu pour chaque participant avant la tenue des discussions, conformément aux principes éthiques de la recherche.

Les noms des répondants ont été consignés uniquement sur une liste de présence à des fins de traçabilité, sans être mentionnés dans les transcriptions afin de préserver l'anonymat.

Les transcriptions intégrales des échanges ont ensuite été soumises à une analyse de contenu à l'aide d'une grille de codification basée sur les critères d'évaluation définis.

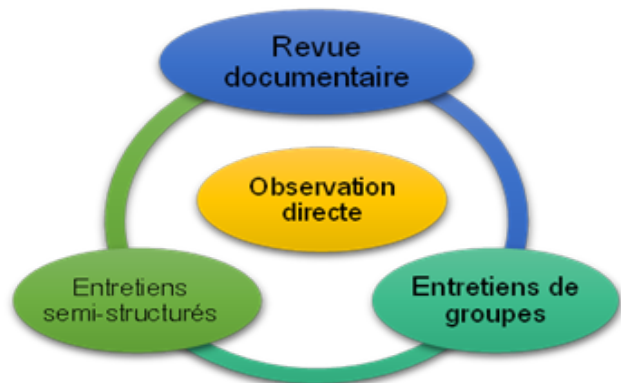
Au total, vingt-quatre (24) FGD ont été menés dans les différentes zones d'intervention, répartis comme suit : 4 FGD dans chaque chef-lieu de province, et 8 FGD dans les sites territoriaux ciblés.

Les enquêtes qualitatives ont ainsi été conduites à tous les niveaux : national, provincial, territorial et local. Les acteurs stratégiques (voir Tableau 3) ont été interrogés aux niveaux national et provincial, tandis qu'aux niveaux local et territorial, les discussions ont concerné les organisations de la société civile, les collectivités territoriales, les services déconcentrés de l'État, ainsi que les bénéficiaires directs et indirects du projet. Vingt focus groupe dirigé (FGD).

	KASAÏ CENTRAL		KASAI		Total
	Kananga	Dibaya	Tshikapa	Kamonia	
FGD avec les femmes	1	2	1	2	6
FGD avec les hommes	1	2	1	2	6
FGD avec les jeunes filles	1	2	1	2	6
FGD avec les jeunes garçons et groupes vulnérables	1	2	1	2	6
Total	4	8	4	8	24

2.2. Les observations directes sur le terrain

11 visites de terrain ont été effectuées dans les 3 sites visités, des constats ont été faits et des photos (annexe 8) ont été prises pour apprécier l'efficacité des interventions.



La mission d'évaluation s'est déroulée du 19 juillet au 19 septembre 2024. Les livrables attendus, notamment le rapport de démarrage (voir Annexe 2), la présentation des résultats et le rapport de l'évaluation, ont été produits et validés avec l'appui du groupe de référence composé de représentants du Secrétariat PBF, d'ONU Femmes, d'Interpeace, ainsi que des partenaires étatiques et des organisations de la société civile (OSC) impliqués dans la mise en œuvre du projet. L'ensemble des étapes du processus : planification, collecte et analyse des données, et restitution des résultats, ont été conduites selon une approche participative et inclusive, permettant à chaque partie prenante de s'impliquer activement et de contribuer à la réussite de l'évaluation.

2.2. Limites et contraintes

En dépit de certaines contraintes indéfinies et résumées dans le tableau 5, les conditions de mise en œuvre de l'évaluation ont été globalement satisfaisantes. La documentation essentielle a été mise à la disposition du consultant, bien que certaines pièces complémentaires aient nécessité plusieurs relances pour être obtenues.

Sur le plan opérationnel, l'évaluation a été suivie et coordonnée par le comité de gestion de l'évaluation (composé exclusivement de l'équipe d'ONU Femmes) et par le groupe de référence incluant des représentants d'ONU Femmes, d'Interpeace, de la FMMDI (Fondation Maison de la Femme et de la Jeune Fille pour le Développement Intégré) et de la Division provinciale du Genre.

Les conditions matérielles, ainsi que l'appui logistique et administratif, ont été globalement réunis, permettant le bon déroulement de la collecte des données, sans incident majeur, dans la majorité des sites du projet.

Toutefois, des contraintes budgétaires ont limité la possibilité d'effectuer la collecte physiquement dans l'ensemble des zones d'intervention prévues par les termes de référence. Certaines zones ont ainsi été couvertes à distance, notamment :

- Kakege (Territoire de Mweka),
- Kamako (Territoire de Tshikapa) dans la Province du Kasai,
- Ainsi que Lwambo (Territoire de Luiza) dans la Province du Kasai Central.

Malgré ces limites, les informations collectées ont permis d'assurer une représentativité suffisante des perceptions et des résultats observés. Le Tableau 5 ci-après présente une synthèse des principales contraintes rencontrées et des mesures d'atténuation adoptées au cours du processus d'évaluation.

Tableau 4: Limites et mesures d'atténuation

Limites	Impact potentiel	Mesures d'atténuation	Effet résiduel sur l'analyse
Toutes les zones d'interventions du projet n'ont pas été couvertes physiquement par l'évaluation faute de moyens logistiques	Les données qualitatifs n'ont pas été collectées avec assurance Faible Preuves ou évidences Le processus de collecte des données s'est effectué sur une période plus que prévue	Mise en place d'un groupe WhatsApp pour interagir avec les points focaux des partenaires de mise en œuvre, les informateurs clés et les bénéficiaires directs du projet.	Choix aléatoire des répondants Informations non appuyées par des évidences Mauvaise qualité de connexion des réseaux de communication
La période de l'évaluation a coïncidé avec la démission du chargé de Suivi et Évaluation de ONU Femmes RDC qui était l'interlocuteur entre le consultant et ONU Femmes	Prolongation du timing de feedback dans les livrables de l'évaluation Pas de remise et reprise au sein du staff ONU Femmes Bureau Pays	Une bonne partie des entretiens a été tenue en présentiel dans les sites de Kananga ville, Dibaya, Tshikula au Kasai Central et Tshikapa ville, Kamonia. Par contre, les sites de Kakenge et Kamako, les entretiens ont été tenus en ligne. Prise de contact avec le chef de projet et l'Expert régional Suivi et évaluation ONU Femmes pour la suite de l'évaluation	Prolongation du timing de l'évaluation Retard dans les correspondances.
Information financière disponible mais éparpillée, forte dispersion et hétérogénéité des documents mis à disposition de l'évaluation. Il a été constaté que chaque partenaire de mise en œuvre dispose de son propre logiciel ainsi qu'un classement différent des autres.	Absence d'informations financières de qualité Non-respect du job description au niveau des partenaires de mise en œuvre. Faible accompagnement financier et technique.	Une analyse du contenu a été réalisée par entretien avec le chef de projet ONU Femmes pour les données budgétaires avec triangulation prenant en considération d'autres sources venues d'Interpeace et partenaires de mise en œuvre pour compléter les données issues des rapports annuels	Informations incomplètes et souvent biaisées

Tableau 4: Limites et mesures d'atténuation (Suite)

Limites	Impact potentiel	Mesures d'atténuation	Effet résiduel sur l'analyse
Faible allocation des ressources	Faible information de qualité Absence de comparaison de compréhension, appropriation du projet	Réduction des sites pour les enquêtes Réaménagement du budget afin de minimiser le coût de l'évaluation L'évaluation s'est focalisée plus sur les aspects qualitatifs que quantitatifs	L'homogénéité : on ne fera rentrer dans chaque catégorie du code que des fragments d'entretien, discussion de groupe y correspondant , une nouvelle catégorie devant être ouverte en cas de non-correspondance trop importante.

Principes éthiques et approche sensible au genre :

L'assurance qualité de l'évaluation s'est appuyée sur la clarification préalables des attentes du Bureau Pays d'ONU Femmes, une formation rigoureuse des assistants de recherche, un contrôle systématique de la qualité des données collectées, ainsi que sur des réunions de suivi régulières avec le Groupe de Référence et le Comité de gestion de l'évaluation. Ces mécanismes ont permis de garantir la cohérence des données, la crédibilité des analyses et la qualité des livrables produits.

L'évaluation a été conduite dans le strict respect des normes et standards du Système des Nations Unies, notamment ceux du Groupe des Nations Unies pour l'Évaluation (GNUE), du guide d'ONU Femmes sur les évaluations sensibles au genre, et des principes éthiques du Fonds pour la Consolidation de la Paix (PBF).

Les considérations éthiques ont été intégrées dès la phase de formation du personnel de terrain. La stratégie éthique mise en place comprenait :

- L'obtention du consentement libre, éclairé et informé de tous les participants ;
- Le respect des lois et normes nationales relatives à la protection des sujets humains ;
- La préservation de l'anonymat et de la confidentialité des informations ;
- La protection et l'utilisation responsable des données visuelles et textuelles, les noms des personnes étant remplacés par des codes anonymisés ;
- Et la limitation de l'accès aux données aux seuls membres de l'équipe d'évaluation.

Toutes les autorisations administratives nécessaires à la conduite des activités de terrain ont été obtenues en amont. Le consultant et les enquêteurs ont démontré une application rigoureuse des principes éthiques définis par le GNUE. Aucun incident ou désaccord n'a été signalé durant le processus d'évaluation.

L'équipe d'évaluation a veillé à maintenir son indépendance vis-à-vis du projet, aucun de ses membres n'ayant été impliqué dans sa mise en œuvre ou dans une autre phase de son cycle de vie. En cas d'incident ou de difficulté sur le terrain, un mécanisme de remontée immédiate vers le gestionnaire de l'évaluation était prévu, mais n'a pas été activé.

L'intégrité du processus a été assurée par la prise en compte de thématiques transversales non explicitement mentionnées dans les termes de référence, afin de garantir une analyse exhaustive et équilibrée du projet. Le consultant s'est engagé à valider l'exactitude des données utilisées et à en assumer la responsabilité complète.

Enfin, l'équipe a veillé au respect des droits de propriété intellectuelle des institutions et communautés impliquées. Le rapport final a été produit dans le respect des délais convenus et des normes de qualité stipulées dans le mandat, tout en garantissant les principes fondamentaux du Système des Nations Unies : respect de la dignité humaine, diversité, autodétermination, représentation équitable et protection des groupes vulnérables, notamment les femmes, enfants et personnes en situation de handicap, conformément aux standards internationaux en vigueur.

3. RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

3.1. RÉSULTATS QUALITATIFS

3.1.1. Pertinence/adaptabilité

La pertinence du projet a été évaluée à l'aide de 6 questions :

Question d'évaluation n°1 :

Le projet était-il pertinent pour aborder les facteurs de conflit et les facteurs de paix identifiés dans l'analyse de conflit ? S'il y a eu des changements contextuels importants, les objectifs et l'approche du projet sont-ils restés pertinents ?

La pertinence du projet a été analysée à partir de six questions d'évaluation, dont la première visait à déterminer si le projet était pertinent pour aborder les facteurs de conflit et de paix identifiés dans l'analyse contextuelle, et si ses objectifs et approches sont restés adaptés face aux évolutions du contexte.

- Les résultats issus de la revue documentaire et des entretiens communautaires confirment que les activités mises en œuvre répondaient effectivement aux problématiques prioritaires dans les zones d'intervention, notamment les territoires de Dibaya et Luiza (au Kasaï Central) et de Mweka et Kamonia (au Kasaï). Ces territoires ont été profondément marqués par :
 - La recrudescence des violences communautaires,
 - La fragmentation des liens sociaux entre familles et communautés,
 - La présence persistante des miliciens Kamuina Nsapu au sein même des familles.

L'analyse des données qualitatives et des perceptions recueillies sur le terrain indique une réduction notable des violences communautaires dans les zones d'intervention au cours de la période de mise en œuvre du projet.

Cette évolution positive démontre que le projet a réussi à cibler les dynamiques de conflit les plus actives et à y répondre de manière appropriée, confirmant ainsi la pertinence de sa conception et son alignement sur les moteurs réels des tensions locales.

Les activités de dialogue permanent (GDP), les mécanismes communautaires de sensibilisation et les initiatives de guérison psychosociale ont eu un impact concret dans les communautés cibles. Ces structures locales se sont particulièrement concentrées sur les bénéficiaires directs, tout en créant des synergies spontanées avec des sites voisins non ciblés par le projet. Cette extension organique des effets témoigne d'un ancrage local solide et d'une forte appropriation communautaire.

La mise en place des mécanismes communautaires (tels que les GDP et les réseaux de médiateurs locaux) a entraîné des changements perceptibles dans les dynamiques familiales et intercommunautaires, notamment une amélioration du dialogue intergroupes et du règlement pacifique des différends. Ces structures sont aujourd'hui sollicitées dans des zones non bénéficiaires pour contribuer à la résolution des conflits, illustrant ainsi la pérennité, la répliquabilité et la pertinence continue du modèle promu par le projet.

En définitive, le projet a démontré une forte adaptabilité contextuelle et une cohérence stratégique entre ses objectifs, ses approches et les réalités locales. Il a su s'inscrire dans les dynamiques de consolidation de la paix existantes, tout en renforçant la participation active des femmes et des jeunes dans la prévention et la gestion communautaire des conflits.

Dans plusieurs provinces, il y a dominance des coopératives mixtes sur des coopératives féminines. Cependant, on peut trouver des coopératives minières de femmes dans certaines provinces (Lulalaba ; Sud-Kivu) et certains territoires. D'autres en revanche, n'en n'ont pas (Ituri). La formation des coopératives minières féminines constitue un enjeu de taille qui devrait permettre la participation de femmes à la prise de décision et la prise en compte de leurs besoins et ceux des enfants. C'est le cas des coopératives LUTONDE (à Mwenga) et COMIANGWE (à Walungu) au Sud-Kivu qui sont des coopératives dirigées par les femmes.

L'absence des coopératives minières féminines contribue à la sous-représentation de femmes au sein de ces institutions. En réalité, les femmes sont sous-représentées non seulement dans les organes de décision des coopératives de mineurs mais elles sont également largement absentes des autres comités de mineurs (Iguma and al. 2021). Les femmes qui sont membres de coopératives mixtes n'occupent pas des postes stratégiques ou de décision. Elles sont impliquées dans la logistique de la coopérative. Sur les sites, elles s'occupent des petits travaux de lavage et même de transport des minerais. D'autres en tant que membres assurent de prestations qualifiées d'appui. Par conséquent, elles jouent un rôle assez résiduel dans les coopératives (Masika 2017).

- **Défis de financements**

Les femmes de coopératives minières rencontrent un certain nombre des défis dans leur activité. Il y a entre autres : le manque de moyens financiers pour l'enregistrement et l'agrément, pour supporter le coût de production dans les puits, assurer les opérations d'achat des minerais et la viabilisation de travaux de découverte des ZEA leur octroyées par l'autorité provinciale.

Selon l'étude menée par le Réseau d'innovation organisationnelle et al,s.d, les femmes n'ont pas accès au crédit, ce qui ne leur permet pas d'accroître leurs revenus et leur sécurité.

L'accès aux crédits leur est refusé pour la bonne et simple raison que leurs coopératives n'ont pas de ZEA propres, elles n'ont pas les titres de propriété de coopératives ou de comptoirs. Dans d'autres circonstances, le crédit financier leur est refusé parce qu'elles n'ont pas des comptes bancaires, l'accès et le contrôle de puits de production. Dans plusieurs provinces (dont l'Ituri et le Lualaba), les structures destinées à accorder des micro-crédits aux coopératives minières ou à renforcer leur pouvoir économique sont quasi inexistantes. Là où elles existent, elles exigent des longues procédures (FGD avec les femmes du FEMIAC, 8/8/2024). Agnès Kabwiz pense que le marché de crédit est inexistant à Kolwezi à cause du caractère informel de l'artisanat minier. Dans la plupart des cas, l'exploitation artisanale se déroule sur les sites informels non couverts de titres. Dans ces conditions, les banques ne peuvent pas risquer en plaçant leur argent (entretien du 9/8/2024).

Le manque des moyens financiers empêche les coopératives minières de créer leurs propres comptoirs d'achat des minerais. Ce qui les contraint à devenir des simples revendeurs ou courtiers des comptoirs (entretien avec Samy Mulaj, le 8/8/2024). Ainsi Ruth Biwaga distingue deux types des coopératives minières : les coopératives de production, d'exploitation des minerais et celles de commercialisation des minerais (achat et vente des minerais). Une grande partie des coopératives se range et se limite au premier groupe faute des moyens financiers. En Ituri, COONORI est l'unique coopérative qui réalise toutes ces opérations (entretien du 15/8/2024).

Un autre obstacle qui limite l'accès des coopératives aux financements est son caractère d'association à but lucratif. Les bailleurs de fonds ont l'habitude d'écarter ce genre d'association de leur programme d'aide ou d'assistance.

Question d'évaluation n°2 :

Le projet était-il approprié et stratégique pour les principaux objectifs et défis de consolidation de la paix dans le pays au moment de la conception du projet PBF ? La pertinence s'est-elle poursuivie tout au long de la mise en œuvre ?

L'analyse montre que le projet a été pleinement aligné sur les priorités nationales et internationales de consolidation de la paix, tout en répondant aux besoins spécifiques des populations dans les provinces du Kasaï et du Kasaï Central. Sa conception stratégique, fondée sur la promotion du leadership des femmes et des filles, a représenté un levier essentiel pour renforcer la cohésion sociale, la gouvernance inclusive et la prévention des conflits.

Pertinence stratégique

Dès sa conception, le projet a abordé l'un des nœuds structurels des crises du Kasaï : la marginalisation des femmes dans les instances décisionnelles et les processus de paix. En plaçant la participation féminine au cœur de la stratégie, le projet a concrétisé les engagements de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies et de l'Article 42 de la Constitution de la RDC, relatifs à la promotion du genre, à la participation politique et à la prévention des violences basées sur le genre.

Cette orientation s'est révélée hautement pertinente dans un contexte marqué par la désintégration du tissu social, la méfiance envers les institutions publiques et les séquelles des violences communautaires. Les approches du projet, notamment les Groupes de Dialogue Permanents (GDP), les mécanismes communautaires de médiation, et les dispositifs de guérison psychosociale, ont permis d'offrir des espaces de concertation et de réconciliation adaptés aux réalités locales.

Approche inclusive et défis d'équité

Toutefois, l'évaluation a relevé une limite dans la portée inclusive du projet : bien que les jeunes hommes et garçons aient été impliqués dans les activités (notamment dans les mécanismes de paix et d'accompagnement psychosocial), ils n'étaient pas explicitement ciblés comme bénéficiaires directs. Cette absence de ciblage formel a réduit le potentiel du projet à transformer en profondeur certaines dynamiques de genre, pourtant cruciales pour une paix durable.

Maintien de la pertinence en cours de mise en œuvre

Les entretiens avec les partenaires et les acteurs communautaires confirment que la pertinence du projet s'est maintenue tout au long de sa mise en œuvre, à travers :

1. Une adéquation constante avec les besoins exprimés par les communautés locales ;
2. L'atteinte des cibles prioritaires, notamment les femmes et jeunes filles ;
3. La transformation des perceptions sociales vis-à-vis du rôle des femmes dans la gouvernance et la résolution des conflits ;
4. Le changement de comportement des hommes, désormais plus ouverts à la participation féminine dans les espaces communautaires et économiques ;
5. La prise de conscience accrue des droits des femmes et des jeunes, grâce à la diffusion des instruments normatifs (Résolutions 1325 et 2250, Constitution, lois nationales sur le genre).

Effets observables et reconnaissance institutionnelle

Les autorités locales, provinciales et nationales ont activement participé aux mécanismes mis en place, allant jusqu'à endosser les engagements relatifs à l'inclusion des femmes dans la gouvernance locale. Le projet a également contribué à renforcer la confiance entre les populations et les services étatiques et sécuritaires, à travers des actions de sensibilisation et de dialogue communautaire.

Le projet s'est révélé stratégiquement pertinent et contextuellement adapté tout au long de son exécution. Il a su s'aligner sur les priorités nationales et les cadres normatifs internationaux, tout en répondant efficacement aux besoins des communautés locales. Néanmoins, l'absence d'un ciblage explicite des jeunes hommes dans les interventions représente un axe d'amélioration à considérer pour les futurs programmes, afin de renforcer la complémentarité et la durabilité des changements induits par la promotion du leadership féminin dans la consolidation de la paix.

Question d'évaluation n°3 :

Le projet était-il pertinent pour le mandat de consolidation de la paix de l'ONU et les ODD, en particulier l'ODD 16 et ODD 5 ?

L'analyse triangulée des résultats documentaires et des entretiens avec les parties prenantes confirme que la structure, les objectifs et les approches du projet sont pleinement alignés sur les priorités nationales et internationales de consolidation de la paix. Le projet est en parfaite cohérence avec le Plan National Stratégique de Développement (PNSD 2019–2023) et l'Agenda 2030 des Nations Unies, offrant une couverture programmatique pertinente des ODD 5 (égalité entre les sexes) et ODD 16 (paix, justice et institutions efficaces).

Son cadre de résultats intègre des indicateurs mesurables permettant d'évaluer la contribution du projet aux cibles des ODD, notamment en matière d'inclusion, de gouvernance participative et d'autonomisation des femmes.

Alignement et intégration du genre dans les structures de paix

Les structures communautaires de paix (Groupes de Dialogue Permanents, Réseaux Communautaires d'Observation, Cellules d'Animation Communautaire) ont intégré la dimension genre dans leurs activités.

Des avancées concrètes ont été observées :

- Plusieurs femmes ont accédé à des postes de responsabilité, notamment comme Infirmières Titulaires (IT) dans les structures de santé ;
- D'autres ont intégré les RCO et les CAC^[11] ;
- Une femme longtemps intérimaire a été nommée cheffe de village, marquant un symbole fort de reconnaissance du leadership féminin.

Contribution à l'ODD 5 : Égalité entre les sexes et autonomisation

Malgré un taux d'enrôlement des filles encore faible (40 % contre 60 % pour les garçons)^[12] et des disparités persistantes dans l'accès aux postes de responsabilité, les progrès enregistrés sont notables.

Grâce aux actions du projet, la participation des femmes à la vie publique est devenue une réalité observable :

- La parole féminine est désormais acceptée dans les espaces communautaires et de gouvernance locale ;
- Les femmes siègent parmi les hommes, prennent la parole librement et voient leurs opinions prises en considération ;
- Une prise de conscience accrue des droits des femmes s'est opérée grâce aux sensibilisations et à la diffusion des Résolutions 1325 et 2250 du Conseil de Sécurité et de l'article 42 de la Constitution de la RDC ;
- Des femmes ont intégré les instances politiques, dont trois au sein des gouvernements provinciaux (deux au Kasaï et une au Kasaï Central) et plusieurs élues : une cheffe coutumière au Kasaï, une députée provinciale et une jeune conseillère communale à Kananga.

Ces évolutions illustrent la portée transformative du projet, même si l'égalité réelle reste entravée par les normes coutumières encore dominantes auprès des autorités traditionnelles.

Le projet a néanmoins ouvert une brèche décisive vers une évolution des mentalités et une reconnaissance accrue du rôle des femmes dans la gouvernance et la paix.

^[11]Entretiens avec les cheffes des divisions genre, famille et enfant du Kasaï et du Kasaï Central.

^[12]Entretiens avec les cheffes des divisions genre, famille et enfant du Kasaï et du Kasaï Central.

Contribution à l'ODD 16 : Paix, justice et institutions fortes

Le projet a également contribué de manière significative à l'ODD 16, notamment par la promotion de la paix, le renforcement de la confiance entre populations et institutions, et la participation active des femmes et des jeunes filles aux mécanismes communautaires.

Les résultats observés incluent :

- Une réduction des tensions communautaires dans les zones de mise en œuvre ;
- Une amélioration du climat sécuritaire et de la liberté de circulation, y compris dans des zones naguère instables (Tshimbulu, Kakenge) ;
- Une coopération renforcée entre civils et forces de sécurité, traduite par des initiatives de signalement et de prévention des violences ;
- Le renforcement des capacités institutionnelles locales, notamment à travers la collaboration entre autorités coutumières, leaders communautaires et services déconcentrés de l'État.

Le projet s'est révélé pleinement pertinent vis-à-vis du mandat de consolidation de la paix de l'ONU et de l'Agenda 2030.

Il a apporté une contribution tangible à l'ODD 5 en favorisant l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes, et à l'ODD 16 en consolidant la paix et en renforçant la gouvernance inclusive et la cohésion sociale.

Malgré les résistances coutumières persistantes, le projet a ouvert un espace d'engagement et de transformation durable, illustrant la valeur ajoutée du partenariat ONU Femmes et Interpeace dans la promotion d'une paix durable, inclusive et sensible au genre.

Les consultations menées lors de la conception ont associé l'ensemble des acteurs clés et parties prenantes locales, y compris les autorités coutumières, les organisations communautaires de base, les leaders religieux et associatifs, ainsi que les structures locales de médiation.

Question d'évaluation n°4 :

Le projet était-il adapté aux besoins et aux priorités des groupes cibles/bénéficiaires ? Ont-ils été consultés lors de la conception et de la mise en œuvre du projet ?

Consultation et participation des parties prenantes

Lors de la conception du projet, les quatre organisations partenaires de mise en œuvre : APC, FMMDI, FEJED et TDH, se sont engagées, aux côtés d'ONU Femmes et d'Interpeace, à contribuer activement à la réalisation des objectifs du projet.

Ces engagements ont porté sur trois volets principaux : programmatique, stratégique et opérationnel.

- Sur le plan programmatique, les partenaires ont convenu de renforcer l'intégration du genre dans toutes les activités, de développer les capacités économiques et sociales des femmes à travers les activités génératrices de revenus (AGR), et de promouvoir des initiatives féminines favorisant la cohésion sociale et la résilience communautaire.
- Sur le plan stratégique, ils se sont engagés à appuyer les mécanismes locaux de paix traditionnels et institutionnels, à soutenir les dynamiques de dialogue communautaire, et à établir des dispositifs durables de guérison psychosociale pour les femmes et les filles affectées par les conflits.
- Sur le plan opérationnel, ils ont garanti la mobilisation d'équipes qualifiées, la gestion transparente des ressources et la coordination du suivi conjoint avec ONU Femmes et Interpeace, tout en assurant l'accès aux zones reculées des deux provinces.



Atelier de formation et dialogue à Kangenge. Photo: UN Women

Cette approche a permis de s'assurer que le projet réponde à des besoins réels, exprimés par les communautés elles-mêmes, notamment dans les zones de Dibaya, Luiza, Kamonia, Tshikapa et Kakenge.

Appropriation communautaire et mise en œuvre inclusive

L'évaluation confirme que les groupes cibles ont été impliqués à toutes les étapes du cycle de vie du projet, conception, mise en œuvre, suivi et évaluation.

Les activités telles que la mise en place des Groupes de Dialogue Permanents (GDP) et les espaces communautaires d'échange ont favorisé une appropriation locale forte et une responsabilisation des communautés.

Cette démarche participative a contribué à renforcer la redevabilité, la transparence et la cohésion sociale, en consolidant la confiance entre les bénéficiaires et les institutions.

Le projet a également misé sur les capacités locales existantes, notamment les mécanismes de paix traditionnels, afin de pérenniser les effets et maximiser l'impact à long terme.

Les formations et séances de renforcement de capacités dispensées aux leaders communautaires, femmes, jeunes et membres des GDP ont contribué à ancrer durablement la dynamique de paix et de leadership féminin.

Pertinence par rapport aux besoins des bénéficiaires

Les résultats de l'évaluation montrent que 87 % des bénéficiaires interrogés estiment que le projet a répondu à leurs besoins prioritaires, notamment :

- La promotion du leadership féminin pour la consolidation de la paix et la cohésion sociale ;
- La prise en charge psychosociale et la réinsertion des femmes et filles victimes du conflit Kamuina Nsapu ;
- L'intégration des femmes dans les mécanismes de paix et leur reconnaissance accrue dans la communauté ;
- La transformation positive des rapports de genre et des comportements masculins vis-à-vis de la participation féminine ;
- La prise de conscience des droits à travers les résolutions 1325 et 2250 et la Constitution de la RDC.

En revanche, 13 % des personnes consultées ont indiqué ne pas connaître le projet ou ses actions, ce qui révèle une marge d'amélioration en matière de communication et de visibilité dans certaines zones non directement couvertes.

Effets sur la responsabilisation et la durabilité

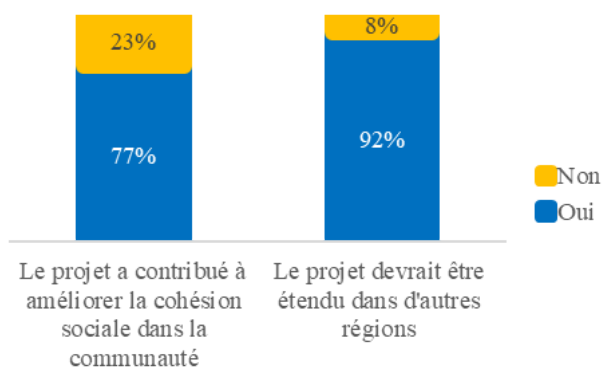
Les autorités locales et coutumières ont joué un rôle central dans la mise en œuvre, démontrant une volonté d'appropriation et de pérennisation des acquis du projet.

Les associations féminines et organisations de la société civile se sont progressivement engagées comme relais communautaires dans la prévention des conflits et la promotion du leadership féminin. Cette dynamique d'apprentissage continu et de collaboration participative traduit une évolution durable des pratiques locales, où les acteurs communautaires prennent désormais l'initiative d'entretenir et d'élargir les acquis du projet, y compris dans des zones non couvertes initialement.

Dans l'ensemble, le projet s'est révélé hautement pertinent et inclusif. Il a été conçu et exécuté en cohérence avec les besoins exprimés par les bénéficiaires, tout en renforçant leur participation active et leur sentiment d'appropriation.

Cette approche ascendante, centrée sur la redevabilité communautaire et la valorisation des acteurs locaux, a permis d'ancrer les résultats dans la durée et d'en faire un modèle de bonne pratique pour les interventions futures de consolidation de la paix sensibles au genre.

Figure 5: Témoignage de la pertinence du projet



Perception des résultats et impact communautaire

Les données issues des enquêtes de terrain révèlent que 92 % des personnes interviewées recommandent la reconduction du projet dans d'autres zones affectées par les conflits, tandis que 77 % affirment que le projet a significativement contribué à améliorer la cohésion sociale au sein de leur communauté (voir graphique ci-dessus).

Ces résultats illustrent une forte appréciation communautaire et une reconnaissance tangible des effets positifs du projet, notamment sur la réconciliation sociale, la participation citoyenne et le leadership féminin.

Les entretiens menés avec les bénéficiaires et parties prenantes confirment que le projet a effectivement renforcé le rôle et la visibilité des femmes et des filles dans les provinces du Kasaï et du Kasaï Central, en répondant pleinement à leurs besoins prioritaires identifiés lors de la conception.

Facteurs clés de l'efficacité

L'efficacité du projet s'explique par une combinaison de facteurs structurels et méthodologiques, notamment :

- L'implication active des Divisions provinciales du Genre, Famille et Enfant, tant au niveau provincial que territorial, garantissant un ancrage institutionnel solide ;
- L'engagement des autorités politiques, administratives et coutumières, dont la participation a favorisé la légitimité des actions et leur appropriation par les communautés locales ;
- Le renforcement des capacités techniques et sociales des femmes, jeunes filles et leaders communautaires, accompagné d'un soutien rapproché aux chefs coutumiers dans la prévention et la gestion pacifique des conflits ;
- L'appui en matériel informatique aux structures locales (notamment les incubateurs de paix), facilitant la coordination, la communication et la capitalisation des activités de terrain ;
- L'adoption d'approches participatives et inclusives, centrées sur la mobilisation sociale, la cohabitation pacifique et la cohésion communautaire, qui ont accru l'adhésion populaire au projet ;
- La collaboration renforcée entre les structures de la société civile et les mécanismes de paix communautaires, contribuant à la durabilité des acquis.

Transformation du leadership féminin et dynamique communautaire

Les femmes bénéficiaires ont souligné que le projet leur a offert une opportunité unique de participer au développement local et de s'affirmer comme actrices du changement dans leurs communautés.

Le projet a contribué à :

- Accroître la participation des femmes et filles dans les mécanismes communautaires de paix (Groupes de Dialogue Permanents, comités de médiation, etc.) ;
- Renforcer leur leadership et leur confiance en elles-mêmes, y compris dans les espaces coutumiers traditionnellement réservés aux hommes ;
- Améliorer leur situation socioéconomique et culturelle, grâce à l'intégration de l'approche genre dans les activités génératrices de revenus et dans les processus de gouvernance locale ;
- Sensibiliser et impliquer les chefs coutumiers à la prévention des violences basées sur le genre (VBG) et à la promotion d'une gouvernance locale inclusive et participative.

Conformité des activités et atteinte des résultats

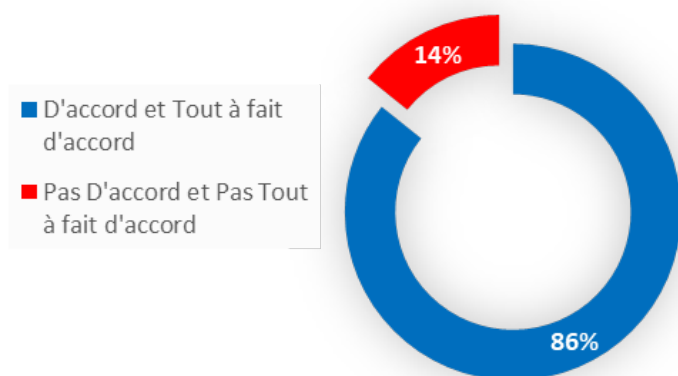
- L'analyse documentaire et les constats de terrain confirment que :
- Les objectifs du projet étaient clairement énoncés et orientés vers les résultats, conformément au cadre logique approuvé par le PBF ;
- Les activités mises en œuvre et les extrants produits ont été conformes aux résultats attendus, démontrant une cohérence interne forte entre la planification, l'exécution et les effets observés ;
- Le projet a réussi à créer une dynamique de transformation communautaire, dont les impacts dépassent aujourd'hui les zones initiales d'intervention.

Le projet a démontré une efficacité élevée dans la réalisation de ses objectifs, grâce à la participation multisectorielle, au renforcement du leadership féminin et à la mobilisation des acteurs institutionnels et communautaires.

Les résultats qualitatifs et quantitatifs convergent pour confirmer que le projet a contribué de manière significative à la cohésion sociale, à la prévention des conflits et à la promotion d'une paix durable au Kasaï et au Kasaï Central.

L'adhésion massive des bénéficiaires (92%) plaide pour la réplication et l'extension du modèle d'intervention à d'autres provinces touchées par des tensions communautaires similaires.

Figure 6: % des personnes qui affirment que : "Les mécanismes de paix traditionnels et institutionnels ont été renforcés par le projet



Le graphique ci-dessus illustre clairement la perception positive des bénéficiaires : 86 % des personnes interrogées affirment que les mécanismes de paix traditionnels et institutionnels (CCRCC) ont été renforcés par le projet, contre 14 % qui ne partagent pas cet avis.

Cette pertinence s'explique par la redynamisation des CCRCC et la mise en place de cadres de dialogue permanents (GDP) axés sur la prévention et la gestion des conflits, ainsi que par le renforcement des capacités des parties prenantes sur l'intégration du genre dans les processus de paix.

Les besoins réels des femmes et des filles ont été identifiés dès la phase initiale du projet, notamment lors de l'étude de base et des consultations communautaires conduites dans les territoires de Kamonia, Kakenge, Luiza et Dibaya, en collaboration avec les CCRCC, GDP et organisations féminines partenaires (FMMDI, APC, TDH et FEJED)^[13]. Ces consultations ont permis de classer les priorités selon cinq domaines : sécuritaire, économique, politique, environnemental et culturel, garantissant ainsi l'adaptation des interventions aux réalités locales^[14].

De manière concrète, le projet a renforcé les capacités des autorités locales, coutumières et communautaires à travers des formations sur la prévention et la gestion des conflits sensibles au genre, et a appuyé la coordination des mécanismes communautaires de paix existants dans les deux provinces^[15]. Ces actions ont permis une meilleure intégration du genre dans les structures locales de gouvernance et ont encouragé la participation accrue des femmes dans les espaces de décision communautaire. Ces livrables ont bel et bien été réalisés^[16] et ont contribué à accroître la représentativité des femmes dans les mécanismes locaux de paix, renforçant la cohésion sociale et la confiance intercommunautaire dans les zones ciblées.

Question d'évaluation n°5 :

Le projet était-il bien choisi pour aborder un facteur de conflit ou capitaliser sur une fenêtre d'opportunité spécifique ?

Le projet s'est révélé hautement pertinent et opportun pour répondre à un facteur structurel de conflit : la marginalisation historique des femmes et des filles dans la gouvernance locale, les mécanismes de paix et les processus décisionnels. Avant sa mise en œuvre, les normes culturelles et stéréotypes de genre empêchaient les femmes d'exercer un rôle actif dans la consolidation de la paix. Le projet a ainsi constitué une fenêtre d'opportunité majeure pour renverser ces dynamiques en renforçant à la fois les capacités des femmes et la compréhension des hommes sur la complémentarité des rôles dans la construction de la paix.

Grâce à ses activités de formation, sensibilisation et accompagnement, le projet a contribué à renforcer le leadership féminin et à redonner aux femmes une visibilité et une légitimité sociale accrues. Les femmes et les hommes ont progressivement compris que la paix et le développement durable sont indissociables de la participation féminine à la gouvernance locale.

Des résultats concrets ont été observés sur le terrain :

- Cinq femmes ont été promues Infirmières Titulaires (IT) dans des structures de santé ;
- D'autres ont intégré des cadres de concertation tels que les RCO (Réseaux communautaires d'observation) et les Cellules d'animation communautaire (CAC) ;
- Une femme ayant longtemps assuré l'intérim a été officiellement nommée cheffe du village dans le groupement de Shamutoma (Territoire de Tshikapa)[5], une première, directement attribuée à l'influence du projet. Le projet a également contribué à améliorer la scolarisation des filles, dont le taux d' enrôlement est passé de 25 % à 40 %, tandis que celui des garçons a légèrement reculé (de 75 % à 60 %), traduisant un rééquilibrage positif en faveur des filles.

Par ailleurs, l'accès des femmes aux postes de responsabilité a progressé, bien qu'il subsiste encore des marges importantes d'amélioration[1].

^[13] Voir Produit 1.1 du rapport – Identification des besoins et priorités communautaires (pp. 42–44).

^[14] Voir Annexe 3 : Synthèse des consultations communautaires par territoire.

^[15] Voir Tableau 5 – Formations réalisées et acteurs communautaires appuyés.

^[16] Voir Section "Analyse des résultats par produit", sous-partie "Livrables réalisés et effets observés".

^[17] Précisions lors de l'entretien avec le Chef coutumier Mpasu, chef de groupement Kamba, Territoire de Tshikapa.

^[18] Entretien avec Madame le Bourgmestre de la commune rurale de Kamonia en Territoire de Tshikapa.

Sur le plan stratégique, le projet s'aligne pleinement avec :

- Les Objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine (Aspiration 1 sur la croissance inclusive, 3 sur la bonne gouvernance et 4 sur la paix et la sécurité) ;
- Les priorités du Nexus humanitaire-développement-paix, en favorisant la transition des dynamiques humanitaires vers des solutions structurelles et inclusives.

Toutefois, malgré ces avancées, l'évaluation relève trois limites majeures :

1. Le projet est resté fortement humanitaire dans son approche (environ 70 %) ^[19], limitant la durabilité des acquis structurels.
2. Il s'est concentré sur quatre territoires seulement, restreignant son effet d'entraînement sur la province entière.
3. Certains territoires à forte intensité conflictuelle (Kazumba et Dibelenge au Kasai Central; Lupemba, Lunamipese, Lubamimanga et Tshonota au Kasai) ^[20] n'ont pas été couverts, bien qu'ils présentent des besoins critiques en matière de consolidation de la paix.

Question d'évaluation n°6 :

La théorie du changement du projet a-t-elle clairement formulé des hypothèses sur les raisons pour lesquelles l'approche du projet est censée produire le changement souhaité ? La théorie du changement était-elle fondée sur des preuves ?

La théorie du changement du projet repose sur des fondements empiriques solides et s'inscrit dans l'objectif stratégique d'ONU Femmes RDC pour la période 2021–2025, selon lequel « les femmes et les filles de la RDC, en particulier les plus vulnérables et les plus marginalisées, puissent jouir pleinement de leurs droits, réaliser leur potentiel et bénéficier des dividendes du développement dans une société juste, prospère et inclusive ».

Elle énonce que si le leadership des femmes et des filles et l'intégration du genre dans la consolidation de la paix sont promus, si les femmes participent activement aux instances de décision et à la gouvernance locale, et si leur résilience économique et sociale est renforcée, alors elles contribueront pleinement à la cohésion sociale et au développement durable dans les provinces du Kasai et du Kasai Central, et plus largement en RDC.

Avant la mise en œuvre du projet financé par le Fonds pour la Consolidation de la Paix (UNPBF), le projet SIDA "Peacebuilding through Reconciliation and Inclusion" (2020–2024) avait déjà créé un environnement favorable à la gouvernance de la paix et à l'intégration du genre dans les deux provinces. Véritable socle structurant, il a préparé le terrain pour l'intervention du PBF en renforçant les structures locales de paix, en favorisant le dialogue intercommunautaire et en stimulant la participation des femmes aux processus décisionnels.

Ses principaux acquis comprennent :

- L'élaboration et la validation du Plan provincial de paix, devenu un cadre stratégique de référence pour toutes les initiatives de gouvernance de la paix ;
- La création du Groupe de Travail Inclusif (GTI), un espace multi-acteurs réunissant femmes, jeunes, autorités coutumières, leaders religieux et politiques autour du dialogue intercommunautaire ;
- Le renforcement des capacités de plus de 200 femmes leaders sur le leadership transformationnel, la médiation communautaire et la gouvernance locale ;
- L'institutionnalisation de cadres de concertation multi-acteurs, garants de la légitimité, de la durabilité et de l'appropriation communautaire des processus de paix.

Ces acquis ont directement facilité la mise en œuvre du projet PBF, qui a pu s'appuyer sur des structures déjà opérationnelles, des acteurs formés et des dynamiques locales préexistantes.

^[19] Avec l'enrôlement des interventions limité à 400 bénéficiaires dans l'ensemble des sites de la mise en œuvre ;

^[20] Taux de conflits de plus de 82% par rapport aux sites qui ont été choisis pour la mise en œuvre du projet, entretiens avec les informateurs clés pour les 2 provinces.

Grâce à cette continuité programmatique, le PBF a renforcé les mécanismes communautaires et institutionnels de paix (CCRCC), approfondi la gouvernance inclusive et consolidé la participation effective des femmes dans les instances locales. Les activités du projet ont notamment permis à quatre chefs de groupement : un dans le territoire de Dibaya (chefferie de Bena Mungemba), deux dans le territoire de Luiza (chefferies de Kalenda et Bakwa Kalonji) et un dans le territoire de Tshikapa (chefferie de Shamutoma), de s'engager publiquement à intégrer les femmes dans les instances locales de prise de décision. Ces autorités coutumières, appuyées par les CCRCC et les cadres de dialogue communautaire, ont également participé à des sessions de sensibilisation sur la gouvernance inclusive et l'égalité de genre. Dans plusieurs chefferies, les femmes siègent désormais dans les comités de médiation et de cohésion sociale, marquant une évolution culturelle et institutionnelle majeure.

La coordination entre les deux projets, SIDA et UNPBF, s'est révélée déterminante : elle a permis d'harmoniser les approches méthodologiques, d'éviter les chevauchements d'activités et de mutualiser certaines ressources (bureaux, véhicules, équipes de suivi). Cette synergie a favorisé la mise en œuvre efficace du Plan d'action provincial pour la gouvernance de la paix, renforçant ainsi la cohérence et la profondeur des démarches de pacification dans la région. L'analyse comparée des produits du projet PBF et des plans de travail conjoints a démontré une cohérence logique et hiérarchique entre les activités, les effets et les impacts attendus. La chaîne des résultats a été jugée claire, avec des liens de cause à effet bien établis entre les indicateurs de produits et ceux des effets. Les hypothèses de changement étaient solides : elles reposaient sur la conviction que l'inclusion du genre renforce la cohésion sociale, que la participation communautaire favorise la durabilité des interventions, et que la coordination inter-bailleurs améliore l'efficacité des ressources. Toutefois, certaines limites ont été notées, notamment l'absence de données actualisées pour plusieurs indicateurs de performance.

Il est donc recommandé de renforcer la qualité et la fréquence de la collecte des données, en allouant une ligne budgétaire spécifique au suivi-évaluation pour les partenaires de mise en œuvre.

Le projet a également affiché une cohérence effective avec les principes du Global Compact^[21] et l'approche "Ne laisser personne de côté" (LNOB), en diversifiant les cibles et les thématiques abordées. L'intégration des droits humains, du genre et de l'inclusion sociale dans toutes les activités a contribué à renforcer l'impact global et la légitimité du projet. La coordination avec l'ensemble du Système des Nations Unies présent dans la région a également favorisé la complémentarité et la cohérence des interventions au niveau provincial.

En définitive, la théorie du changement du projet s'est révélée fondée, cohérente et opérationnelle, traduisant une vision claire du lien entre autonomisation des femmes, cohésion sociale et paix durable. La complémentarité entre les projets SIDA et PBF illustre une continuité programmatique exemplaire, démontrant que la paix se construit progressivement à travers des initiatives alignées, inclusives et ancrées dans les réalités locales.

2.2.1. L'efficacité

A été évaluée à l'aide de sept (7) questions d'évaluation principales, visant à apprécier le degré d'atteinte des résultats, la qualité de la mise en œuvre, la performance des partenaires, ainsi que la contribution du projet à la consolidation de la paix et à l'autonomisation des femmes.

^[21] Les dix principes Onusiens du global Impact guident les organisations vers la responsabilité sociale, couvrant les Droits de l'Homme, le Travail, l'Environnement, et la Lutte contre la Corruption, en s'alignant sur les droits humains universels, les normes du travail, la préservation écologique et la transparence, avec des engagements volontaires pour un succès durable et responsable.

Question d'évaluation n°7 :

Quelle a été l'efficacité globale de la dotation en personnel, de la planification et de la coordination au sein du projet (y compris entre les deux agences d'exécution et avec les parties prenantes) ? Les fonds et les activités du projet ont-ils été livrés en temps opportun ?

L'évaluation a mis en évidence que la dotation en personnel a été globalement adéquate et que les équipes du projet ont accompli leurs tâches avec professionnalisme et engagement. La planification opérationnelle a joué un rôle central en servant de boussole pour la mise en œuvre des activités sur le terrain. Des réunions hebdomadaires et mensuelles ont permis d'assurer un suivi régulier de l'avancement des activités, tandis que des missions de supervision trimestrielles ont été réalisées par les chefs de projet de chaque partenaire, accompagnées de rapports techniques produits et partagés avec les parties prenantes concernées.

Sur le plan financier, quelques retards dans le transfert de fonds ont été observés, affectant ponctuellement la mise en œuvre de certaines activités. Dans certains cas, la gestion directe de certaines lignes budgétaires par le bailleur au sein du consortium a entraîné des lenteurs administratives et un déficit de transparence perçu par les partenaires. Par ailleurs, la suspension temporaire de certains contrats a eu des répercussions sur la continuité opérationnelle, tandis que les coûts liés à certaines activités continuaient de courir.

Un exemple concret concerne les activités génératrices de revenus (AGR) mises en œuvre à Tshikula : les bénéficiaires n'avaient pas reçu de ventilation claire des coûts des matériels dotés, ce qui a rendu difficile l'évaluation de la rentabilité et du suivi économique. Ces dernières ont dû se référer aux prix du marché pour estimer les coûts et les marges potentielles.

En revanche, pour d'autres partenaires, tels qu'Interpeace et APC, les fonds ont été transférés dans les délais convenus, sans dysfonctionnement majeur, ce qui a permis une mise en œuvre fluide et continue des activités planifiées. Dans l'ensemble, il ressort que les fonds et les activités du projet ont été livrés dans les délais raisonnables, permettant d'atteindre la majorité des résultats prévus.

L'évaluation de l'efficacité a également pris en compte le niveau de réalisation des produits, la contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD), et l'impact du concept « Tous unis pour le leadership féminin et la consolidation de la paix au Kasai et au Kasai Central ». L'analyse des entretiens et des données recueillies indique que les interventions ont eu des effets tangibles sur les principaux défis identifiés, en particulier :

- Le renforcement du leadership et des capacités des femmes et des filles dans la consolidation de la paix et la cohésion sociale ;
- La promotion de l'inclusion du genre dans les instances communautaires et les cadres de gouvernance locale ;
- La création d'incubateurs communautaires facilitant l'accès des jeunes filles à la formation, à l'emploi et aux moyens de subsistance durables ;
- La mise en place de mécanismes communautaires de soutien multisectoriel pour la guérison des traumatismes liés aux conflits ;
- La promotion des droits humains, la prévention des violences basées sur le genre, et la sensibilisation à la lutte contre la COVID-19 ;
- L'amélioration de l'accès à la communication et à l'information, notamment via l'accès à Internet dans les incubateurs communautaires.

Le projet a démontré une efficacité organisationnelle et programmatique satisfaisante, malgré quelques lenteurs dans la gestion financière. La coordination entre ONU Femmes, Interpeace et les partenaires d'exécution a permis une exécution cohérente, participative et axée sur les résultats, contribuant à renforcer la confiance entre les institutions, les communautés et les acteurs locaux.

Question d'évaluation n°8 :

Dans quelle mesure l'approche de mise en œuvre du projet a-t-elle été efficace et réussie, y compris la passation des marchés, le nombre de partenaires de mise en œuvre et d'autres activités ?

L'efficacité de la mise en œuvre du projet s'est traduite par une approche centrée sur les bénéficiaires, principalement les femmes et filles vulnérables touchées par les conflits. Le projet a adopté une démarche inclusive orientée vers la guérison psychosociale, la réinsertion économique et l'autonomisation durable des femmes, à travers le choix libre des filières d'activités génératrices de revenus (AGR).



Figure 7 : Identification des mécanismes de paix

Cet accompagnement s'est appuyé sur une collaboration étroite avec des acteurs locaux œuvrant dans la santé mentale, la médiation, la formation professionnelle et la gouvernance locale, garantissant ainsi un ancrage institutionnel et communautaire solide.

Sur le plan géographique, la sélection des zones d'intervention a été jugée pertinente et stratégique, ciblant les territoires les plus affectés par les conflits dans les provinces du Kasaï et du Kasaï Central. Les activités se sont concentrées dans les territoires de Dibaya, Luiza, Mweka et Kamonia, tout en produisant des effets d'entraînement positifs dans d'autres zones voisines non directement couvertes, telles que Kazumba, Dibelenge, Lupemba, Lubamipese, Lubamimwanga et Tshinota. Cette diffusion spontanée des bonnes pratiques illustre la pertinence, la visibilité et l'efficacité du projet auprès des communautés locales.

La qualité des réalisations a été jugée globalement satisfaisante, bien que certaines faiblesses aient été relevées, notamment dans la finition de quelques infrastructures (comme les incubateurs de paix) et la mise en œuvre de certaines filières de réinsertion économique. En revanche, les résultats atteints dans d'autres composantes du projet ont été particulièrement notables :

- La mise en place de mécanismes communautaires durables d'accompagnement psychosocial et économique des femmes et filles affectées par les conflits ;
- La formation de plusieurs acteurs locaux sur la gouvernance participative, la cohésion sociale et la gestion des conflits sensibles au genre ;
- Le renforcement du leadership féminin au sein des structures communautaires et institutionnelles de gouvernance de la paix.

Ces interventions combinées ont permis de restaurer la confiance communautaire, de réduire les tensions locales et de favoriser une participation accrue des femmes aux instances décisionnelles locales, contribuant ainsi à la consolidation durable de la paix dans les zones d'intervention.

Sur le plan institutionnel, quelques différences ont été observées entre les approches des deux agences d'exécution :

- ONU Femmes a mis l'accent sur l'autonomisation économique et le renforcement du leadership féminin, en appuyant les AGR, les incubateurs de paix et les formations de développement personnel ;
- Interpeace, pour sa part, a privilégié le dialogue communautaire, la médiation locale et le renforcement des mécanismes de paix traditionnels et institutionnels (CCRCC), en accompagnant les structures communautaires dans la gestion des conflits sensibles au genre.

Cette complémentarité méthodologique entre les deux agences a renforcé la cohérence globale du projet, tout en maximisant son impact sur les communautés bénéficiaires.

Concernant la passation des marchés, les quatre partenaires de mise en œuvre : APC, FEJED, FMMDI et TDH, ont appliqué leurs procédures administratives et financières internes dans le respect des principes de transparence, d'équité et de redevabilité. Le processus s'est déroulé selon une approche rigoureuse :

- Publication des appels d'offres conformément aux procédures établies ;
- Analyse et dépouillement des propositions par un comité de sélection composé de quatre membres ;
- Rédaction systématique de procès-verbaux pour garantir la traçabilité et la conformité des décisions.

L'approche de mise en œuvre du projet s'est révélée efficace, inclusive et coordonnée, reposant sur une synergie fonctionnelle entre ONU Femmes, Interpeace et les partenaires locaux, ainsi qu'une appropriation progressive par les communautés bénéficiaires. Malgré quelques défis logistiques et de gestion, les résultats démontrent une réussite opérationnelle solide ayant contribué à la résilience communautaire, à la promotion du leadership féminin et à la consolidation de la paix durable dans les zones ciblées.

Question d'évaluation n°9 :

Avec quelle efficacité le projet a-t-il utilisé le tableau de bord du projet ?

Malgré l'existence d'un cadre de suivi-évaluation structuré et d'un tableau de bord de performance conçu pour mesurer les progrès des indicateurs, l'évaluation a révélé un écart notable entre les données rapportées et les perceptions des bénéficiaires dans plusieurs sites visités. En pratique, le tableau de bord n'a pas été utilisé de manière systématique comme outil de pilotage dynamique, mais davantage comme un instrument de reporting périodique.

Selon la majorité des femmes, filles et leaders communautaires interrogés, l'appui d'ONU Femmes et d'Interpeace a effectivement permis de renforcer le leadership féminin et d'intégrer la dimension genre dans les mécanismes locaux de paix. Toutefois, le suivi de proximité des activités sur le terrain a souffert de certaines limitations.

Plusieurs facteurs expliquent cette situation :

- Insuffisance de ressources financières dédiées au suivi opérationnel, ce qui a empêché les partenaires de recruter des agents MEAL à temps plein dans les territoires d'intervention ;
- Capacités limitées en collecte et analyse de données chez certains partenaires de mise en œuvre, entraînant une remontée d'informations parfois incomplète ou irrégulière ;
- Absence d'un système numérique de suivi en temps réel, rendant difficile la mise à jour fréquente du tableau de bord et la vérification croisée des données issues du terrain ;
- Rotation fréquente du personnel au sein de certaines structures partenaires, affectant la continuité du suivi et la maîtrise des outils de reporting.

Ces contraintes ont conduit à une utilisation partielle et réactive du tableau de bord, plutôt qu'à une exploitation stratégique et prospective permettant d'orienter les décisions de gestion.

Malgré cela, les visites conjointes de suivi effectuées par ONU Femmes et Interpeace ont permis d'assurer un minimum de supervision formative, favorisant la capitalisation des acquis et l'appropriation des outils par les partenaires locaux. En outre, les formations en suivi participatif dispensées aux acteurs communautaires ont renforcé la capacité de ces derniers à documenter leurs activités, à rapporter les progrès et à ajuster leurs interventions selon les retours de terrain. Comme l'a déclaré la présidente d'une association féminine de Kamonia (territoire de Tshikapa) :

« Grâce aux supervisions et aux outils de suivi simplifiés, nous avons appris à observer nos propres progrès et à adapter nos actions pour que la paix reste vivante dans nos communautés. »

Enfin, il convient de souligner que la mise en œuvre du projet est intervenue après la maîtrise de la pandémie de COVID-19, ce qui a permis un déploiement normal des activités de suivi dans toutes les zones d'intervention, sans perturbation majeure. Néanmoins, l'efficacité globale de l'utilisation du tableau de bord aurait pu être renforcée par un investissement plus soutenu dans le système MEAL, la numérisation des outils de collecte et un suivi rapproché des partenaires de terrain.

Question d'évaluation n°10 :

Dans quelle mesure le projet a-t-il collecté et utilisé les données pour suivre les résultats ? Dans quelle mesure les données mises à jour ont-elles été utilisées efficacement pour gérer le projet ?

Une mission de collecte des données de base a été organisée au Kasai et Kasai Central du 13 février au 14 mars 2023. Cette mission, réalisée près d'un an après le démarrage du projet, avait pour objectif d'établir la situation de référence à partir d'un format d'enquête de perception, afin de mieux comprendre les dynamiques communautaires et les attitudes vis-à-vis de la participation des femmes dans les processus de paix.

Le décalage entre le lancement du projet et la collecte des données de base s'explique par la priorisation initiale des activités de mise en œuvre ainsi que par certains retards administratifs et logistiques liés au recrutement du cabinet chargé de la collecte et à la coordination entre partenaires au niveau provincial.

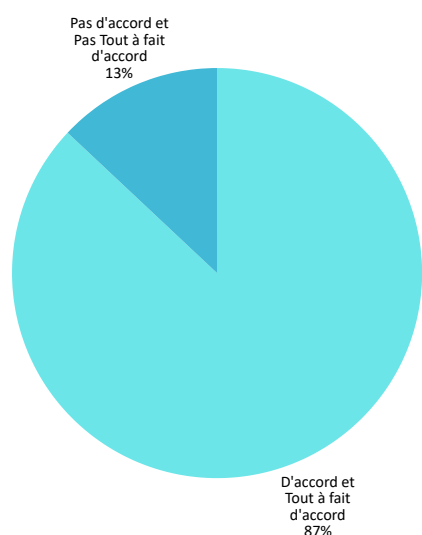
Ce contexte a toutefois permis de consolider les outils et d'assurer une meilleure appropriation du processus par les acteurs locaux. Cette évaluation initiale a permis de renseigner plusieurs indicateurs clés du cadre logique, notamment : 4 initiatives dans les 4 territoires de mise en œuvre : Dibaya, Luiza (Kasai Central), Mweka et Tshikapa (Kasai), portées par des femmes pour la consolidation de la paix avaient déjà été identifiées dès le démarrage du projet.

Toutefois, il serait utile de préciser dans quelles localités spécifiques ces initiatives étaient observées (par exemple : groupements, chefferies ou communes concernées), afin de mieux situer leur portée géographique et de mesurer leur évolution au fil du projet.

- 62 % des participantes ont affirmé s'être engagées au moins une fois dans la résolution d'un conflit communautaire au cours des 12 à 18 derniers mois ;
- 13 % d'hommes influents de la communauté ont déclaré avoir valorisé ou soutenu publiquement le rôle des femmes dans les initiatives de paix ;
- 80 % des répondants estiment que les femmes peuvent jouer différents rôles dans la consolidation de la paix, dont 52 % pensent qu'elles peuvent initier une médiation ou un dialogue, 5 % qu'elles peuvent participer à une analyse de conflit, et 5 % qu'elles peuvent mener un plaidoyer ;
- Enfin, 56 % des répondantes se disent en mesure d'influencer les décisions au niveau communautaire.

Malgré la réalisation tardive de cette collecte, les données obtenues ont permis de poser une base empirique solide pour le suivi des progrès et d'éclairer les décisions stratégiques visant à renforcer la participation des femmes et des hommes dans la consolidation de la paix.

Figure 7: % des personnes qui affirment que les perceptions sur le rôle des femmes dans la consolidation de la paix ont évolué positivement dans ma communauté



La plupart des répondants donnent une perception positive de la communauté sur le rôle des femmes dans la consolidation de la paix. En moyenne, 87 % des personnes qui affirment que les perceptions sur le rôle des femmes dans la consolidation de la paix ont évolué positivement dans ma communauté.

Au moins un acteur du gouvernement et de la société civile qui n'est pas directement impliqués dans le projet et qui ont démontré leur intérêt et leur engagement à soutenir la participation des femmes et des jeunes dans la consolidation de la paix, en la personne, 13% de personnes affirment que les autorités intègrent la perspective des femmes dans leur prise de décision, ou qui consultent les femmes dans la prise de décision. Le principal défi de cette étude réside dans le fait qu'elle a été conduite à un moment où certaines activités étaient déjà en cours sur le terrain.

Ce décalage s'explique par la complexité des procédures de démarrage du projet, notamment la finalisation des accords de partenariat, le recrutement du prestataire chargé de la collecte des données et la coordination entre les différents acteurs impliqués (ONU Femmes, partenaires de mise en œuvre et autorités locales).

Ces éléments ont entraîné un retard dans la réalisation de l'étude de référence, initialement prévue en amont de la mise en œuvre. Malgré ces contraintes, l'étude a globalement atteint son objectif et a permis d'obtenir des données de référence utiles pour le suivi et l'évaluation des résultats du projet.

L'assistance technique fournie par le consortium (ONU Femmes, à travers le Bureau régional et le Bureau pays et Interpeace), a revêtu plusieurs formes. Il a été observé un accompagnement constant du Bureau régional auprès des partenaires de mise en œuvre, notamment dans la définition de l'approche méthodologique adoptée. Cette assistance a également porté sur l'appui à l'identification des prestataires de services et des partenaires locaux, ainsi que sur la conception et la supervision des études de base et de l'évaluation à mi-parcours.

Les entretiens conduits révèlent que cette assistance technique a contribué à renforcer l'orientation stratégique du projet, en particulier sur la participation active des femmes et des filles dans la consolidation de la paix. Elle a permis de s'assurer que les interventions répondent aux besoins des bénéficiaires et s'inscrivent dans une dynamique de durabilité.

Le maintien des acquis du projet sur le long terme reste au fondement de l'analyse de la durabilité de tout projet. Dans le cadre de la présente évaluation, l'analyse de ce critère s'est appuyée sur une série de questions spécifiques visant à apprécier les dimensions institutionnelle, communautaire et financière de la durabilité des actions menées.

1. La conception de l'intervention comprenait-elle une stratégie appropriée de la durabilité et de sortie ?

La triangulation des informations permet d'indiquer que la conception de l'intervention comprenait une stratégie de durabilité et de sortie jugée globalement appropriée. Celle-ci s'est traduite par l'identification et l'implication d'acteurs provinciaux, territoriaux et locaux capables d'accompagner le processus pendant et après le projet, notamment autour du leadership féminin dans la consolidation de la paix et la cohésion sociale à travers les Groupes de Dialogue pour la Paix (GDP). Le projet a ciblé 1 GDP par territoire. Au total 4 GDP ont été appuyés par le projet selon les territoires ciblés, il s'agit entre autres de Luiwa et Dibaye (Tshimbulu) pour le Kasai Central et Kakege et Mweka au Kasai. Le projet a ciblé 35% de femmes entre 35 et 60 ans et 15% des jeunes filles et garçons entre 25 et 30 ans pour la participation aux GDP.

Cependant, plusieurs parties prenantes interrogées sur le terrain ont souligné que, malgré cette stratégie, les GDP demeurent fragiles en termes d'ancrage institutionnel et de ressources, notamment en raison du faible lien social entre certains bénéficiaires directs et les chefs coutumiers, ce qui peut affecter leur légitimité ou leur représentativité.

Il serait donc important de documenter plus précisément les mesures concrètes mises en place pour garantir la continuité du fonctionnement des GDP après la clôture du projet, telles que :

- L'appui à la formalisation des GDP au sein des structures locales (administration territoriale, CARG, CLD, etc.) ;
- Le renforcement des capacités techniques et organisationnelles de leurs membres ;
- La mise en place d'un mécanisme local de suivi ou d'accompagnement institutionnel par les autorités locales ou les services déconcentrés de l'État ;
- La mobilisation d'alliances avec d'autres programmes de paix ou initiatives communautaires pour assurer la continuité des actions.
- La composition inclusive des GDP, regroupant des enseignants, leaders communautaires, religieux et chefs coutumiers, constitue certes un atout pour la pérennité du processus, mais celle-ci doit être soutenue par des dispositifs formels et des ressources locales afin d'assurer la viabilité des structures au-delà du cycle de financement.

La perspective de la durabilité est mise en évidence par le renforcement des capacités techniques des GDP dans divers domaines dont celui de la promotion du leadership féminin, l'alphabétisation fonctionnelle^[21] [1] (dans les AVEC mises en place par le projet), les principes de l'autonomisation de la femme à travers la gestion coopérative, la compréhension des concepts clés pour le développement des chaînes de valeurs sensibles au genre, la stratégie commerciale et marketing et l'éducation financière qui participent à la prise en main non seulement des bénéficiaires directes du projet, mais aussi de leurs dépendants. L'option vers la durabilité impose toutefois l'intégration d'une collaboration entre les acteurs communautaires d'autres projets mis en œuvre dans différentes zones d'intervention.

2. Quel a été le degré d'appropriation du projet par les différentes parties prenantes (Partie locale et communautés) ?

L'appropriation de tout projet s'enracine dans la volonté des acteurs, notamment des parties prenantes, à y jouer un rôle actif et à en pérenniser les effets. Dans ce sens, la volonté des bénéficiaires et des partenaires locaux du projet PBF s'est révélée manifeste à travers la dynamique des Groupes de Dialogue pour la Paix (GDP), devenus de véritables espaces reconnus de médiation communautaire et de concertation locale.

^[22] Cette activité a été initiée par les bénéficiaires elles-mêmes et est opérationnelle dans certaines zones du projet bien qu'elle n'ait pas été prévue par le projet.

Les femmes membres de ces structures ont été sollicitées pour intervenir dans la résolution de conflits au-delà même des zones directes d'intervention du projet, traduisant ainsi un effet d'essaimage du modèle promu. Par exemple, des médiations ont été rapportées dans des localités voisines des zones cibles, telles que Kazumba (limitrophe de Luiza), Dekese (proche de Mweka) ou encore Kamulumba (à la périphérie de Tshikapa), où des femmes formées dans le cadre du projet ont été invitées à faciliter des dialogues communautaires ou familiaux^[23].

Dans l'ensemble, le degré d'appropriation du projet par les parties prenantes et les communautés est jugé satisfaisant, car il s'agit d'une intervention participative et inclusive qui a contribué à renforcer la visibilité, la légitimité et la participation active des femmes et des filles dans la consolidation de la paix locale.

Plusieurs facteurs clés ont favorisé cette appropriation et la réalisation des objectifs du projet :

- L'implication effective des autorités provinciales et locales dans les structures de dialogue au niveau de leurs entités. Lors des entretiens, les Divisions provinciales du Genre du Kasaï et du Kasaï Central ont souligné que la mise en place des GDP a permis de « donner un espace concret aux femmes pour s'exprimer et agir dans la prévention des conflits », ce qui n'existait pas auparavant. Les gouverneurs ont, pour leur part, reconnu que le projet a contribué à « ramener la confiance entre certaines chefferies rivales » et à « réduire la charge des conflits mineurs transmis à l'administration provinciale ». Les chefs coutumiers rencontrés ont également mentionné que l'intégration de femmes médiatrices au sein des GDP a « changé la perception du rôle des femmes » dans la résolution pacifique des différends locaux.

- Le renforcement des capacités des acteurs communautaires, à travers un nombre croissant de sessions de formation sur des thématiques telles que la médiation, la gouvernance locale, le leadership féminin et la cohésion sociale. Ces formations ont permis aux membres des GDP de jouer un rôle structurant dans les dialogues locaux et de faciliter la diffusion des approches de paix au sein de leurs communautés.

La participation active des services techniques provinciaux (Divisions du Genre, de la Justice, de l'Éducation, etc.) issus de diverses communautés a renforcé la légitimité des actions des GDP. Cette collaboration interinstitutionnelle a facilité la reconnaissance des structures de

1. Quelle est la probabilité que les résultats du projet soient durables sur le long terme, indépendamment de l'aide extérieur ?

La mise en œuvre du projet s'est effectuée dans un cadre collaboratif ayant mobilisé une diversité de parties prenantes à tous les niveaux. L'existence de structures institutionnelles impliquées et engagées dans le projet et volontaires à continuer l'œuvre initiée pose les prémisses de la durabilité des interventions menées. A cela s'ajoutent les compétences techniques et surtout l'existence des chefs coutumiers dans les GDP issus des institutions coutumières. Toutefois, l'enrôlement de ces acteurs dans le processus ayant reposé sur la notion de bénévolat, un risque de déperdition de cet acquis est de mise face à l'absence de mesure d'accompagnement ou de motivation de cette cible. L'évaluation note, dans la dynamique de la pérennisation des acquis, la perception positive du leadership féminin et donc dans les zones d'interventions comme moyen probant de la consolidation de la paix dans l'espace Kasaï en temps réels.

1. Dans quelle mesure le projet a-t-il donné lieu à des synergies entre les différents intervenants de manière à rendre possible une collaboration durable au-delà des limites temporelles du projet ? Quels sont les effets catalytiques du projet ?

Le projet « Peacebuilding through Reconciliation and Inclusion », mis en œuvre par Interpeace et financé par l'Agence Suédoise de Coopération Internationale (Sida) pour une durée de quatre ans dans les provinces du Kasaï, du Kasaï Central et du Mai-Ndombe, a marqué un tournant décisif dans la dynamique de consolidation de la paix dans ces régions.

^[23] Cette activité a été initiée par les bénéficiaires elles-mêmes et est opérationnelle dans certaines zones du projet bien qu'elle n'ait pas été prévue par le projet.

Ses apports ont été si significatifs qu'ils ont contribué, d'une manière directe ou indirecte, au succès du projet « Incubateur de Paix », soutenu par le Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix (PBF).

Parmi ses réalisations majeures, figure l'élaboration d'un Plan provincial de paix, adopté officiellement par les gouvernements provinciaux. Ce document n'a pas seulement servi de guide stratégique pour les interventions du projet Sida, mais il est rapidement devenu une référence commune pour toutes les initiatives de paix mises en œuvre dans la région, le projet PBF y compris. En s'appuyant sur ce plan, chaque acteur a trouvé un cadre d'action cohérent, renforçant la complémentarité et la coordination entre programmes.

Une autre avancée déterminante a été la création du Groupe de Travail Inclusif (GTI) au niveau provincial et le CDP au niveau local (Territoires). En réunissant des leaders politiques, des femmes, des jeunes, des représentants de la société civile, des autorités coutumières et religieuses, ce groupe est devenu un espace légitime de dialogue, de concertation et de décision collective. Son rôle s'est avéré essentiel pour le projet Incubateur de Paix, qui s'est appuyé sur cette structure pour la mise en œuvre d'activités issues du plan d'action du GTI, assurant ainsi l'appropriation communautaire et la durabilité des acquis.

La coordination conduite par Interpeace entre le projet Sida/Interpeace et le projet PBF a constitué un facteur déterminant de succès. Elle a permis d'harmoniser les approches, d'éviter les duplications et d'optimiser les ressources. Cette complémentarité s'est traduite par la mise en œuvre effective du plan d'action provincial pour la gouvernance de la paix, donnant une cohérence et une profondeur inédites aux efforts de pacification dans la région.

En outre, le projet Sida/Interpeace a entretenu des synergies fonctionnelles mises en place par le comité de pilotage PBF avec d'autres projets financés par le PBF dans les Kasaï, notamment ceux centrés sur la justice transitionnelle et la gouvernance locale, tels que les projets SSKAT, PAJURR et PROJUS. Ces initiatives ont travaillé de manière complémentaire pour :

- Renforcer la réhabilitation des relations sociales entre communautés affectées par les violences passées,
- Promouvoir la justice réparatrice et la redevabilité locale,
- Soutenir la prévention des récidives de conflits par le dialogue et la participation inclusive.

Ainsi, la convergence entre ces projets a permis de connecter les dimensions institutionnelles, communautaires et judiciaires de la paix, consolidant l'approche Nexus paix-gouvernance-développement dans les provinces concernées.

-Au-delà des résultats tangibles, cette expérience illustre plusieurs enseignements structurants. Elle montre que :

- L'alignement sur un cadre stratégique reconnu par les autorités locales renforce la légitimité et la durabilité des actions ;
- La coordination inter-projets et inter-bailleurs est essentielle pour maximiser les impacts et éviter la fragmentation des initiatives ;
- L'inclusivité et la redevabilité locale, incarnées par le GTI, constituent les garants d'une paix durable et partagée.

Ainsi, la complémentarité entre le projet Sida/Interpeace et le projet PBF 'Incubateur de Paix', ainsi que leur articulation avec les programmes PAJURR, SSKAT et PROJUS, constituent un modèle de synergie programmatique réussie. Cette expérience démontre qu'une paix durable se construit par des initiatives alignées, coordonnées et inclusives, qui placent les acteurs locaux au cœur de la gouvernance de la paix.

Question d'évaluation n°11 :

Y a-t-il eu des retards dans la mise en œuvre du projet ? Ces retards ont-ils créé des occasions manquées d'aborder des opportunités urgentes de consolidation de la paix ?

Généralement, la mise en œuvre du projet n'a pas connu de retards structurels majeurs. Toutefois, certains décalages ont été observés au cours de la période électorale, notamment entre novembre 2023 et mars 2024, en raison du contexte national marqué par la campagne électorale, les scrutins et la période postélectorale. Ces contraintes, combinées à un retard initial dans le décaissement des fonds, ont momentanément affecté le rythme d'exécution des activités sur le terrain.

Pour pallier ces défis^[24], le projet a bénéficié d'une extension sans coût, justifiée par la nécessité de :

- Finaliser les activités reportées pendant la période électorale ;
- Consolider les acquis obtenus lors de la première phase de mise en œuvre ;
- Documenter les apprentissages et les changements observés sur le terrain ;
- Garantir la durabilité des effets, notamment à travers les actions de suivi post-formation et l'appui à la mise en réseau des structures locales de paix.

Cette extension a permis d'atteindre pleinement l'Output 1 du projet, en renforçant les mécanismes communautaires de dialogue et en assurant la capitalisation des résultats.

Cependant, il convient de souligner que la collecte des données de base, réalisée environ un an après le démarrage du projet, a également contribué à ce décalage global dans le suivi des résultats.

Cette situation s'explique par les délais de contractualisation du cabinet d'étude, la priorisation du lancement opérationnel des activités sur le terrain et la coordination multi acteurs nécessaire à la validation méthodologique.

^[24] Ces activités (pré-électorale, électorale et postélectorale) ont paralysé le fonctionnement des institutions et la mise en œuvre des activités afin d'éviter toute perturbation aux risques encourus durant cette période sensible.

. Bien que ce retard ait été compensé par une collecte de qualité, il a réduit la capacité du projet à disposer de données comparatives précoces pour ajuster ses stratégies en temps réel.

Dans l'ensemble, les mesures correctives mises en place, notamment l'extension sans coût, le suivi rapproché des activités, et la documentation des apprentissages, ont permis d'éviter des occasions manquées majeures de consolidation de la paix. Au contraire, elles ont contribué à renforcer la pertinence et la durabilité des interventions en fin de projet.

Question d'évaluation n°12 :

Dans quelle mesure l'équipe du projet a-t-elle bien communiqué avec les partenaires de mise en œuvre, les parties prenantes et les bénéficiaires du projet sur ses progrès ?

Les plans conjoints de travail entre l'équipe du projet et les partenaires de mise en œuvre ont permis d'assurer une communication régulière et fluide entre les différentes parties. Au-delà des réunions de coordination, des missions conjointes de supervision et de suivi ont été organisées selon un calendrier validé par les acteurs impliqués, garantissant ainsi une compréhension commune des progrès et des défis.

L'exécution du projet a reposé sur un partenariat solide entre ONU Femmes, initiatrice et porteuse du projet et Interpeace, en tant que co-porteur (récipiendaire directe des fonds PBF) et partenaire stratégique. Interpeace a notamment assuré un appui technique continu à travers son bureau terrain de Tshikapa, participant à la planification, au suivi des activités, à la collecte des données et à la documentation des pratiques de médiation et de consolidation de la paix. Ce rôle a permis d'enrichir la coordination du consortium et d'ancrer la démarche du projet dans une approche de partage d'expériences et d'apprentissage mutuel. Des réunions trimestrielles ont été organisées pour échanger sur le déroulement des activités et résoudre les difficultés opérationnelles.

Par ailleurs, une évaluation à mi-parcours a été menée de manière participative et ses conclusions ont servi à ajuster les stratégies de mise en œuvre. La présentation de ses résultats a impliqué les associations de femmes, les autorités locales et coutumières, ainsi que les leaders communautaires, afin de recueillir leurs points de vue et renforcer la redevabilité envers les bénéficiaires.

Conformément à l'activité 2.2 du cadre de résultats opérationnels, le projet a effectivement mené des actions d'identification, de documentation et de diffusion des bonnes pratiques et leçons apprises.

Parmi les produits de communication développés figurent :

- Un document de capitalisation sur les initiatives de médiation communautaire menées par les femmes ;
- Des témoignages vidéo et spots radios diffusés dans les provinces du Kasai et du Kasai Central mettant en avant les expériences réussies de femmes médiatrices ;
- Des notes d'apprentissage partagées avec les partenaires techniques et les autorités provinciales lors d'ateliers de restitution.
- Ces outils ont contribué à valoriser les résultats du projet et à inspirer d'autres programmes de consolidation de la paix à l'échelle provinciale.

L'approche participative adoptée s'est imposée comme une réponse crédible aux attentes des communautés en matière de paix et de cohésion sociale. À la suite de cette expérience, d'autres agences du Système des Nations Unies, telles que le PNUD, l'UNFPA et l'UNICEF, ont lancé des initiatives complémentaires dans les mêmes zones, notamment dans le domaine de la prévention communautaire des violences basées sur le genre, du dialogue intergénérationnel et du renforcement de la gouvernance locale sensible au genre.

Les fonds du projet ont été strictement alloués aux activités prévues dans le cadre des résultats, et le professionnalisme du consortium ONU Femmes et

et Interpeace ainsi que l'implication des partenaires locaux ont favorisé une participation accrue des femmes et des filles à la consolidation de la paix et au renforcement de la cohésion sociale dans l'ensemble des zones d'intervention.

Question d'évaluation n°13 : Dans l'ensemble, le projet PBF a-t-il été rentable ? Les ressources ont-elles été utilisées efficacement ?

L'évaluation montre que le projet PBF a globalement fait preuve d'une bonne efficacité dans l'utilisation de ses ressources financières et humaines, même si certaines limites structurelles ont été observées.

Les responsables d'ONU Femmes et d'Interpeace rencontrés s'accordent pour dire que les ressources investies dans le cadre de la mise en œuvre du projet ont été significatives et ont permis d'atteindre les principaux résultats attendus. Du côté d'ONU Femmes, les ressources ont été gérées selon les procédures du formulaire FACE, avec un mécanisme de décaissement par tranches conditionnées à la validation technique et financière des rapports d'avancement.

Concernant Interpeace, en tant que membre du consortium et partenaire d'exécution, un accord de partenariat formel (Partnership Agreement) liait les deux organisations, précisant la répartition des coûts et des responsabilités techniques. Interpeace a contribué au projet à travers la mobilisation de son personnel technique national, notamment sur les volets suivi-évaluation, cohésion sociale et capitalisation des pratiques de médiation, sans toutefois disposer d'une ligne budgétaire spécifique allouée à ses frais de personnel dans le budget consolidé d'ONU Femmes.

Le budget initial du projet prévoyait environ 240 000 USD comme frais de personnel, soit près de 12 % du budget total de 2 000 000 USD, ce qui est inférieur à la moyenne observée (souvent supérieure à 20 % dans les projets de développement).

Cette faible proportion témoigne d'une efficacité apparente, mais a eu pour conséquence la non-recrutement de certains postes clés prévus dans la phase de conception, notamment pour la coordination terrain et le suivi communautaire. Plusieurs entretiens avec les équipes d'ONU Femmes et d'Interpeace ont confirmé que le budget du personnel n'avait pas permis d'assurer une couverture optimale des zones d'intervention, ce qui a limité la supervision rapprochée et la communication directe avec certains sites. Malgré cette contrainte, la planification des activités a été respectée, les réunions hebdomadaires et mensuelles ont servi de cadre de suivi interne, et des missions conjointes trimestrielles ont été effectuées pour ajuster la mise en œuvre. Des audits financiers et techniques ont été réalisés auprès des partenaires à la fin du projet, confirmant la conformité générale dans la gestion des ressources.

Toutefois, l'évaluation révèle que certains coûts de gestion ont été sous-estimés. Par exemple, plusieurs partenaires ont signalé des difficultés logistiques pour se déployer sur le terrain, les frais de transport n'ayant pas été budgétisés de manière réaliste. Cette sous-estimation a conduit à des retards ponctuels et à une pression accrue sur les équipes locales.

De plus, l'analyse financière n'a pu être approfondie, car les données détaillées sur les coûts de réalisation et le taux d'exécution budgétaire n'ont pas été mises à disposition par les partenaires du consortium. L'absence de ces informations empêche une évaluation complète du rapport coût/résultat.

Malgré ces limites, les ressources disponibles ont permis d'obtenir des résultats tangibles, notamment la création et l'équipement de plusieurs incubateurs de paix dans les principales villes d'intervention.

Cependant, cette focalisation sur les incubateurs a réduit la part des investissements dédiés à d'autres composantes essentielles du projet, telles que :

- Les activités de dialogue intercommunautaire,
- Le soutien aux initiatives économiques (AGR),
- Le renforcement de la participation des femmes aux chaînes de valeur locales.

Un informateur clé de l'ONG JCM résume bien cette situation : *« On a mis beaucoup l'emphasis sur la mise en place des incubateurs dans les villes ici, ce qui a pris peut-être un peu trop de ressources financières, humaines et en temps. »*

Ces incubateurs de paix ne doivent pas être confondus avec les Groupes de Dialogue pour la Paix (GDP). Alors que les GDP sont des mécanismes communautaires de médiation et de dialogue local, les incubateurs constituent des espaces de renforcement des capacités, d'innovation sociale et d'autonomisation économique des femmes. Ils servent également de lieux de formation et de rencontre autour des questions de genre, cohésion sociale et leadership féminin.

À la fin du projet, l'organisation FMMDI a poursuivi l'opérationnalisation d'un incubateur grâce à ses fonds propres, en attendant l'identification d'un partenaire pour en assurer la pérennité. Cet engagement est particulièrement significatif pour la durabilité des acquis, mais il soulève des questions quant à la capacité financière réelle de FMMDI à maintenir ces structures à long terme, ainsi que sur la situation des autres incubateurs mis en place dans les différentes zones du Kasai et du Kasai Central.

La gestion axée sur les résultats a favorisé une réallocation stratégique des ressources financières vers les activités prioritaires, mais cette flexibilité n'a pas toujours permis une optimisation équilibrée de tous les volets du projet.

Question d'évaluation n°14 :

Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il assuré des synergies au sein des différents programmes des agences des Nations Unies et d'autres organisations de mise en œuvre et bailleurs de fonds avec le même portefeuille ?

Le projet a permis de construire certaines synergies fonctionnelles entre les partenaires membres du consortium et d'autres acteurs œuvrant dans le domaine de la consolidation de la paix et du genre. Ces synergies se sont principalement appuyées sur les expériences complémentaires ONU Femmes et d'Interpeace, ainsi que sur la mise en œuvre concertée d'activités de terrain. Par exemple, des ateliers conjoints de formation et de capitalisation ont été organisés dans le Kasai et le Kasai Central, réunissant les acteurs communautaires, les services techniques provinciaux et les ONG partenaires afin d'assurer une cohérence des approches locales. Le projet même a été implémenté sur base du dispositif nexus quand bien même ce dispositif n'est soit mis en œuvre dans la région avant 2023. Ce dernier a été mis en place pendant la mise en œuvre du projet. L'attention sur le nexus a alimenté les 4 objectifs collectifs ainsi que le GTT avant sa mise en place pour chaque province. Les interventions faites par le projet ont été en lien avec les réponses humanitaires, la paix et le développement. Cet aspect a été clairement énoncé dans les précédentes versions du rapport mais a été élagué aux vues de nombre des pages du rapport.

Cependant, plusieurs contraintes structurelles et organisationnelles ont limité la portée de ces synergies. Parmi celles-ci figurent :

- L'absence d'un dispositif conjoint de suivi-évaluation inter-agences^[25], ce qui a restreint la capacité du consortium à mesurer et documenter les complémentarités entre interventions ;
- La rupture du contrat d'un des partenaires de mise en œuvre à trois mois de la clôture du projet, ce qui a nécessité un changement précipité d'opérateur sans période de transition suffisante ;
- Les interférences organisationnelles internes entre certains membres du consortium, ayant freiné la fluidité de la coordination et la circulation de l'information.

De plus, le contexte sanitaire marqué par l'épidémie de variole du singe (Mpox) dans certaines zones du Kasai Central a perturbé les déplacements et les mobilisations communautaires, réduisant la capacité du projet à déployer certaines activités dans les délais prévus. Cette situation a nécessité des ajustements logistiques et budgétaires, accentuant la pression sur les ressources humaines et opérationnelles en fin de projet.

Malgré ces défis, la collaboration entre ONU Femmes et Interpeace a permis de renforcer l'intégration de l'approche Nexus dans les deux provinces d'intervention. Le projet a contribué à relier les dynamiques de paix, développement et égalité de genre, en cohérence avec les priorités du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (UNSDCF). Les deux agences ont participé activement aux Groupes de Résultats "Genre" et "Paix et Gouvernance" au niveau provincial (Kasai et Kasai Central), où elles ont présenté le projet PBF dans la cartographie des interventions Nexus. Cet ancrage institutionnel a favorisé la visibilité et la complémentarité du projet avec d'autres initiatives menées par le PNUD, l'UNFPA, l'UNICEF et la MONUSCO, notamment dans les domaines de la prévention des violences basées sur le genre, de la médiation communautaire et de la réinsertion socio-économique des femmes et jeunes.

^[25]Faits constatés sur terrain par les informateurs clés et entretiens semi structurés avec les staffs du projet membres du consortium.

Un exemple illustratif de cette synergie est la collaboration entre le projet PBF et le projet SIDA “Peacebuilding through Reconciliation and Inclusion” mis en œuvre conjointement par ONU Femmes et Interpeace dans les mêmes zones. Ce dernier a servi de levier stratégique pour institutionnaliser les cadres de concertation tels que les Groupes de Travail Inclusifs (GTI) et les Plans Provinciaux de Paix, sur lesquels le projet PBF s’est appuyé pour renforcer la légitimité des processus locaux de paix.

Toutefois, la faible capitalisation commune entre les différents programmes PBF actifs dans les provinces (notamment SSKAT, PAJURR et PROJUST) a limité les opportunités de mutualisation des expériences en matière de justice transitionnelle et gouvernance locale. Les synergies entre ces projets sont restées informelles, faute d’un mécanisme de coordination inter-agences dédié à la thématique Nexus “*Paix et Gouvernance*”.

Dans l’ensemble, le projet a démontré que la coordination inter-projets et inter-bailleurs est un facteur déterminant pour renforcer l’impact collectif et la durabilité des interventions.

L’expérience de collaboration entre ONU Femmes et Interpeace, malgré ses défis organisationnels, constitue une base solide pour des synergies plus structurées et systématiques à l’avenir, notamment dans la perspective du renforcement du Nexus humanitaire-développement-paix dans les provinces du Kasai et du Kasai Central.



Tableau 1: Niveau d'évaluation des indicateurs partant du résultat et ses produits

Indicateurs de résultat	Valeur de base	Cible	Progrès à la fin du projet	Raisons pour les retards ou changements
Indicateur 11.a Nombre d'initiatives prises par les femmes pour la consolidation de la paix	4	10	13	Le dépassement de la cible s'explique par l'effet catalytique du projet PBF sur la participation active des femmes à la consolidation de la paix. Grâce aux formations et à l'appui technique apportés par le projet, plusieurs femmes ont pris des initiatives au sein des Groupes de Dialogue pour la Paix (GDP), des incubateurs de paix, et d'autres structures communautaires. Parmi les exemples : ○ À Tshikapa (groupement de Kamba), des femmes issues des GDP ont mené des médiations communautaires autour de conflits fonciers, conduisant à la nomination de certaines d'entre elles comme cheffes de villages ; ○ À Luiza (Kasaï Central), des femmes formées ont lancé la campagne "Dialogue pour la paix dans nos ménages" pour prévenir les violences domestiques et renforcer la cohésion familiale ; ○ À Mweka, des femmes entrepreneures des incubateurs de paix ont créé des associations locales de solidarité économique liant autonomisation et paix sociale ; ○ À Dibaya, des femmes médiatrices ont facilité la résolution pacifique d'un différend coutumier entre deux clans. Ces résultats démontrent que les interventions du projet ont favorisé une appropriation accrue du leadership féminin et un essaimage des pratiques de médiation, au-delà des structures directement soutenues par le projet. au renforcement des capacités des et des leaders communautaires sur la gouvernance sensible au genre, la masculinité positive et échanges d'expériences entre les femmes au sein des incubateurs paix ; Ce qui a permis aux femmes de comprendre leur valeur au sein de la communauté et de démontrer leurs capacités en leadership avec la mise en place d'autres, au-delà de celles qui avaient été prévues initialement par le projet. et chefs de groupements
Indicateur 1 b. Pourcentage des participantes qui affirment qu'elles se sont engagées au moins une fois pour résoudre un conflit dans leur communauté pendant les derniers 12 ou 18 mois	62%	N/A	72%	Indicateur dépassé. L'augmentation de 62 % à 72 % s'explique par l'effet catalytique des actions du projet, notamment les formations, la sensibilisation et la mise en place des Groupes de Dialogue pour la Paix (GDP) et des incubateurs de paix. Ces interventions ont renforcé la confiance et les compétences des femmes pour participer activement à la résolution des conflits au sein de leurs communautés.

Indicateurs de résultat	Valeur de base	Cible	Progrès à la fin du projet	Raisons pour les retards ou changements
Indicateur 1 c. Proportion d'hommes influents de la communauté ayant valorisé ou assuré la promotion publique du rôle des femmes, ou soutenu des initiatives de femmes	0	12	16	Le dépassement de la cible s'explique par une conjonction de facteurs favorables, à la fois contextuels et liés aux interventions du projet. D'une part, la promotion nationale du concept de "<i>masculinité positive</i>", impulsée par le Président de la République, originaire du Kasaï, a créé un environnement politique et social propice à la reconnaissance du rôle des femmes dans la gouvernance locale et la paix. D'autre part, les actions de sensibilisation et de plaidoyer menées dans le cadre du projet PBF ont contribué à renforcer cet élan en mobilisant les hommes et les garçons autour de la responsabilité partagée dans la prévention des violences et la gestion pacifique des conflits. Ces efforts combinés ont conduit à des résultats concrets, tels que : ○ La désignation de deux femmes cheffes de village dans le groupement Anamuipita Kamayi (territoire de Luiza, Kasaï Central) à l'issue d'une médiation appuyée par le projet ; ○ Le désistement volontaire d'un homme au leadership de l'Union des Jeunes pour le Développement Intégral de Kamonia (UJDIK) en faveur d'une femme, ensuite nommée cheffe de quartier adjointe. Ces exemples témoignent d'un changement de perception des rôles de genre, mais aussi d'une synergie entre les dynamiques nationales et les interventions communautaires du projet.
Produit 1.1 : L'efficacité et la coordination des mécanismes de paix traditionnels et institutionnels existant, sur le dialogue, la prévention et la gestion des conflits est renforcée sur la prise en compte du genre.				
Indicateurs de produit	Indicateur de base	Cible de fin de projet	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements (s'il y en a)
Indicateur 1.1.1 Nombre de consultations communautaires réalisées afin de comprendre les besoins prioritaires des femmes	0	4	4 Consultations communautaires ont été organisées (dont 2 au Kasaï : 1 à Kakenge et 1 à Kamonia, et 2 au Kasaï Central dont 1 à Dibaya et 1 Luiza).	Quatre consultations communautaires (soit une consultation par territoire) ont été menées sur les 4 prévues dont 2 au Kasaï (à Kamonia et à Kakenge) et 2 autres au Kasaï Central (à Luiza et à Dibaya) afin de comprendre les besoins prioritaires des femmes. Ces priorités ont été classées selon 5 secteurs (sécuritaire, économique, politique, environnemental et culturel). Un rapprochement avec l'identification participative des cas de traumatismes liés aux conflits a permis de mettre un accent particulier sur l'économique et le culturel
Indicateur 1.1.2 Nombre d'acteurs du	0	2	2	Les formations ont outillé les autorités locales sur l'intégration du genre dans la consolidation de la paix.

Indicateurs de résultat	Valeur de base	Cible	Progrès à la fin du projet	Raisons pour les retards ou changements
gouvernement et de la société civile qui ne sont pas directement impliqués dans le projet et qui ont démontré leur intérêt et leur engagement à soutenir la participation des femmes et des jeunes dans la consolidation de la paix				D'un côté, le Maire de Tshimbulu s'est engagé à procéder à la nomination de deux femmes à la tête de l'administration de deux quartiers de son entité. De l'autre, l'Administrateur de Territoire de Mweka à Kakenge qui avait déclaré lors de l'activité d'identification de soutenir les femmes continue à appuyer leurs initiatives. Aussi, la désignation par ses pairs de la cheffe Mwadi Mwathshisenge du groupement Bena Kongolo dans le secteur de Sud-Banga (province du Kasai) pour représenter le territoire d'Ilebo à l'Assemblée provinciale du Kasai.
Indicateur 1.1.3 Pourcentage d'augmentation de femmes qui affirment qu'elles sont en mesure d'influencer les décisions prises au niveau local dans leurs communautés	0%	50%	49,1%	49,1% de répondants femmes affirment être en mesure d'influencer les décisions prises au niveau local au sein de leur communauté. Le pourcentage paraît faible mais c'est déjà un grand pas dans une communauté où les femmes sont marginalisées et sous estimées suite aux pratiques des Us et coutumes. Le nouveau cycle du projet pourra probablement booster les défis et que l'on puisse atteindre un pourcentage considérable.
Produit 1.2 : Des mécanismes durables de soutien multisectoriel de guérison de traumatismes et d'accompagnement des personnes affectées par les conséquences de conflits, notamment les femmes et les filles sont mis en place				
Indicateurs de produit	Indicateur de base	Cible de fin de projet	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements (s'il y en a)
Indicateur 1.2.1 Nombre de mécanismes mis en place et opérationnels	0	2	5 coordinations de mécanismes traditionnels (CCRCC ¹ , ANATAC ²) et institutionnels de paix ont été mises en place dont 3 au Kasai Central et 2 Kasai.	L'indicateur a été dépassé grâce à l'engagement des acteurs locaux et à leur volonté de renforcer les dispositifs de paix pour un impact durable. Au total, cinq mécanismes de coordination de paix ont été mis en place : trois Commissions Consultatives de Résolution des Conflits Coutumiers (CCRCC) au Kasai Central et deux antennes de l'Alliance Nationale des Autorités Traditionnelles et Coutumières (ANATAC) au Kasai.

¹ CCRCC : Commission Consultative de résolution des conflits coutumiers.

² ANATAC : Alliance Nationales des Autorités Traditionnelles et Coutumières.

Indicateurs de résultat	Valeur de base	Cible	Progrès à la fin du projet	Raisons pour les retards ou changements
				Ces structures, distinctes des Groupes de Dialogue pour la Paix (GDP), constituent des mécanismes institutionnels et traditionnels de prévention, de médiation et de coordination des initiatives locales de paix.
Indicateur 1.2.2 Nombre de personnes qui bénéficient du soutien multisectoriel et qui en témoignent du bien-fondé	0	400	400	L'indicateur atteint Encadrement de 400 (Dibaya 116 femmes et Luiza 108) cas de trauma dans les AGR (multiplication des semences, pâtisserie, savonnerie, coupe et couture,). Les femmes et filles encadrées par projet travaillent dans les coopératives mises en place au Kasai et Kasai Central.
Indicateur 1.2.3 Qualité de services d'accompagnement des personnes affectées par les conséquences de conflits	0	Meilleure	Meilleure	L'indicateur atteint A travers les femmes victimes de cas de traumatismes liés au conflit qui bénéficient de l'accompagnement du projet, il est observé un changement très positif. Même à travers les activités ludiques, on voit bien le niveau de résilience atteint par ces femmes.
Produit 1.3: Les capacités des femmes pour leur participation à la consolidation de la paix à travers leur leadership et leur autonomisation.				
Indicateurs de produit	Indicateur de base	Cible de fin de projet	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements (s'il y en a)
Indicateur 1.3.1 Nombre de plans d'action élaborés sur une paix inclusive et participative des femmes	0	2	2	L'indicateur a été atteint. Deux plans d'action provinciaux pour une Chaque Province a élaboré son plan d'actions sur la paix inclusive et participative des femmes ont été élaborés, l'un pour le Kasai et l'autre pour le Kasai Central. Ces documents stratégiques, élaborés de manière participative avec les mécanismes de paix locaux (notamment les Groupes de Dialogue pour la Paix) et les autorités provinciales, servent de cadre de référence pour la mise en œuvre des initiatives communautaires de consolidation de la paix et de promotion aux niveaux des territoires cibles du leadership féminin.
Indicateur 1.3.2 Nombre d'initiatives de cohésion sociale menées par les femmes	3	10	10	L'indicateur a été atteint. Les initiatives Certains villages dans les deux provinces se sont vidés de leurs habitants et se refugiaient vers d'autres villages où ils ont été accueillis et ont appliqué l'approche de vivre ensemble pour une bonne cohésion sociale menées par. Ces sont les femmes ont pris plusieurs formes, notamment :

Indicateurs de résultat	Valeur de base	Cible	Progrès à la fin du projet	Raisons pour les retards ou changements
				○ L'organisation de dialogues communautaires pour résoudre des différends fonciers et intercommunautaires ; ○ La mise en place de campagnes de sensibilisation sur la paix et la non-violence dans les ménages ; ○ La création d'associations locales de femmes favorisant la solidarité économique et la réconciliation sociale ; ○ La participation des femmes aux médiations coutumières dans les zones de tension. Ces actions ont contribué à renforcer la confiance et la coexistence pacifique entre les communautés.
Indicateur 1.3.3 Nombre de femmes formées, qui ont mis en place des plateformes des AGR de cohésion sociale	0	400	400	L'indicateur atteint. 400 femmes identifiées et formées ont été regroupées dans les coopératives/plateformes des AGR de cohésion sociale : agricoles, de coupe et couture et de savonnerie ; et continuent de bénéficier d'un soutien psycho-social.

Les équipes ont été sélectionnées sur la base de leurs compétences techniques en matière de médiation, de transformation des conflits et de gouvernance locale, ainsi que de leur connaissance du contexte du Kasai et du Kasai Central. Ce choix a permis une mise en œuvre contextualisée et adaptée aux réalités locales.

Sur le plan budgétaire, le projet prévoyait environ 240 000 USD pour les frais de personnel, soit 12 % du budget total (2 000 000 USD). Ce ratio, inférieur à la moyenne observée dans d'autres projets similaires, témoigne d'une bonne efficacité apparente. Toutefois, cette proportion relativement faible a eu pour conséquence de limiter la taille de l'équipe, plusieurs postes prévus initialement n'ayant pas pu être pourvus. Cela a conduit à une charge de travail élevée pour le personnel disponible, notamment au niveau de la coordination terrain et du suivi-évaluation.

Certains coûts logistiques, tels que les frais de déplacement des partenaires pour les missions de terrain, ont également été sous-estimés, ce qui a occasionné des retards ponctuels dans l'exécution de certaines activités. Néanmoins, la transmission rapide des fonds par ONU Femmes et Interpeace a permis de maintenir un bon rythme global d'exécution, sans retards significatifs.

Le projet a démontré une bonne efficacité dans la planification et la coordination, malgré les contraintes de ressources. Le dispositif de suivi mis en place a notamment permis la création de cinq coordinations de mécanismes de paix (trois Commissions Consultatives de Résolution des Conflits Coutumiers et deux antennes de l'Alliance Nationale des Autorités Traditionnelles et Coutumières) qui poursuivent aujourd'hui leurs activités en dehors du cadre du projet.

Question d'évaluation n°16 :

Dans quelle mesure l'approche de mise en œuvre du projet a-t-elle été efficace et réussie, notamment en ce qui concerne les achats, le nombre de partenaires de mise en œuvre et d'autres activités ?

L'efficacité de la mise en œuvre du projet s'est traduite par un déploiement rapide et structuré dans les zones cibles, combiné à une mobilisation active des parties prenantes locales. Dès le lancement, le projet a associé les acteurs locaux, les autorités administratives et coutumières, ainsi que les bénéficiaires directs des filières économiques soutenues (pâtisserie, savonnerie, coupe et couture, etc.). Ces activités ont permis de renforcer la visibilité et l'adhésion communautaire autour du projet.

Les zones d'intervention ont été choisies sur la base de plusieurs critères :

- Leur vulnérabilité élevée aux conflits et leur impact direct des événements liés à l'insurrection Kamuina Nsapu, qui ont profondément affecté le tissu social et la cohésion communautaire ;
- La présence d'organisations féminines locales actives et disposées à s'impliquer dans la consolidation de la paix ;
- La capacité opérationnelle des partenaires de mise en œuvre (ONU Femmes, Interpeace -et organisations locales) à y déployer des activités de proximité ;
- Et la complémentarité géographique avec d'autres projets financés par le PBF et le SIDA, afin d'assurer la cohérence des interventions.

Ainsi, les territoires de Tshikapa et de Mweka (province du Kasai) et de Luiza et Dibaya (province du Kasai Central) ont été retenus comme zones prioritaires, car elles figurent parmi les plus touchées par les violences du conflit Kamuina Nsapu. Ce ciblage a permis de concentrer les efforts là où les besoins en réconciliation, dialogue et reconstruction du lien social étaient les plus urgents.

Des missions conjointes d'information et de mobilisation ont ensuite été menées pour favoriser l'adhésion des communautés et des autorités locales. Cette approche participative a permis de renforcer l'appropriation communautaire, d'accroître la légitimité des actions et de favoriser la participation des femmes et des jeunes dans les initiatives locales de paix.

Question d'évaluation n°17 :

Dans quelle mesure le projet a-t-il utilisé efficacement le conseil du projet ?

Le dispositif de gouvernance du projet s'est articulé autour de trois instances principales : le comité technique provincial, le comité de pilotage provincial et le comité de pilotage conjoint national du PBF, chacune jouant un rôle spécifique dans la supervision et la prise de décision.

Le comité technique provincial, composé des autorités gouvernementales provinciales, des services techniques de l'État (Divisions provinciales du Plan et du Genre), des représentants de la société civile et des bénéficiaires, s'est réuni le 20 mars 2023 à Tshikapa (au Kasaï) et en visioconférence avec Kananga (au Kasaï Central). Sous la modération du Gouverneur, cette réunion a permis de faire le point sur les activités réalisées, d'identifier les défis et de formuler des recommandations au comité de pilotage en vue de la planification du trimestre suivant.

Le comité de pilotage provincial, instance de coordination stratégique du projet, s'est réuni pour la première fois le 9 novembre 2023 à Kananga. Il a rassemblé les partenaires de mise en œuvre, les autorités provinciales et territoriales, ainsi que des représentants des bénéficiaires. Cette instance a servi de cadre d'évaluation collective des progrès, de partage des enseignements et de validation des plans d'action territoriaux avant leur transmission au niveau national.

Au niveau national, le Comité de Pilotage Conjoint du PBF (COPIL) s'est tenu le 7 octobre 2024 à Kinshasa. Cette rencontre a réuni les Gouverneurs du Kasaï et du Kasaï Central, les agences partenaires du PBF (ONU Femmes, Interpeace, PNUD, UNFPA, etc.), les représentants du gouvernement central dont le ministre du Plan (co-président du COPIL) ainsi que le Coordonnateur Résident (egalement co-président). Elle a permis de présenter les principaux résultats du projet, de mettre en évidence les synergies inter-projets et de partager les recommandations stratégiques pour la pérennisation des acquis dans les deux provinces. En parallèle, des réunions ponctuelles ont été organisées avec les autorités locales et les bénéficiaires dans les territoires d'intervention, pour assurer un suivi de proximité et une redevabilité communautaire.

De plus, quatre missions conjointes de supervision formative ont été conduites par les membres du consortium auprès des partenaires locaux. Ces missions ont mis en avant une approche participative, avec des séances de restitution axées sur l'analyse forces-faiblesses-opportunités-menaces (FFOM) du projet, dont les recommandations ont été systématiquement capitalisées.

Une revue à mi-parcours a permis d'ajuster les stratégies de mise en œuvre et de renforcer la coordination entre les niveaux provincial et national, assurant ainsi une meilleure efficacité du dispositif de gouvernance globale du projet.

Question d'évaluation n°18 :

Dans quelle mesure le projet a-t-il collecté et utilisé les données pour suivre les résultats ? Dans quelle mesure les données actualisées ont-elles été utilisées efficacement pour gérer le projet ?

L'efficacité de la réalisation des résultats du projet a été évaluée à travers la méthodologie utilisée pendant la mise en œuvre du projet. En effet, pour son efficacité sur terrain, l'exécution du projet a nécessité plusieurs types d'approche : la méthode participative, la présentation du projet et sa stratégie d'intervention, l'organisation d'ateliers de présentation de résultats aux différents acteurs y compris les bénéficiaires.

En vue de renforcer les capacités des femmes et des filles sur la participation active à la consolidation de la paix à travers leur leadership et leur autonomisation, une série de formations a été tenue en leur faveur et en faveur des membres des différents mécanismes mis en place par le projet. Les différentes données collectées au fur et à mesure que les activités mises en œuvre ont permis à tout moment d'impliquer toutes les parties prenantes au projet non seule pour l'atteinte des résultats escomptés, mais aussi pour que les bénéficiaires directs et indirects s'approprient les activités afin de pérenniser les acquis du projet au sein de la communauté bénéficiaire.

Question d'évaluation n°19 :

Y a-t-il eu des retards dans la mise en œuvre du projet ? Ces retards ont-ils fait perdre des occasions de saisir des opportunités de consolidation de la paix sensibles dans le temps ?

Signé par le Peacebuilding Support Office (PBSO) le 30 décembre 2021, le projet a effectivement démarré le 1er avril 2022 après le décaissement de la première tranche. Dans l'ensemble, la mise en œuvre n'a pas connu de retards majeurs. Toutefois, plusieurs facteurs contextuels et administratifs ont occasionné certains décalages dans l'exécution de certaines activités.

D'une part, le retard dans le décaissement des fonds de la part d'ONU Femmes vers les partenaires de mise en œuvre, lié notamment à la transition du système financier Atlas vers Quantum, a temporairement ralenti la cadence opérationnelle.

D'autre part, la suspension partielle des activités pendant la période électorale (campagne, élections et post-élections) a également contribué à ce glissement de calendrier.

Pour pallier ces contraintes et permettre la finalisation des activités restantes, le projet a bénéficié d'une extension sans coût (No-Cost Extension, NCE) de trois mois, couvrant la période du 18 avril au 20 juillet 2024. Cette prolongation a été approuvée afin de garantir la consolidation des résultats, renforcer les dispositifs locaux de paix et capitaliser les leçons apprises.

Dans ce cadre, un atelier de revue à mi-parcours a été organisé sous le leadership d'ONU Femmes. Il a permis d'élaborer un plan d'action de rattrapage, de réajuster les priorités et d'améliorer le suivi des partenaires. Durant la deuxième année, ONU Femmes a ainsi renforcé le suivi technique et financier auprès des partenaires, en veillant à la mise en œuvre des recommandations issues de cette revue.

Question d'évaluation n°20 :

Dans quelle mesure l'équipe du projet a-t-elle communiqué avec les partenaires de mise en œuvre, les intervenants et les bénéficiaires du projet pour les informer de ses progrès ?

Pour une meilleure compréhension des interventions du projet, une plus de l'atelier de lancement, des réunions de présentation de ce dernier ont été tenues dans les territoires cibles du projet. Par la suite, les réunions mensuelles de planification des activités ont été tenues régulièrement avec les membres du consortium y compris les partenaires de mise en œuvre. Les réunions ponctuelles avec les autorités locales et les bénéficiaires étaient organisées également à différents niveaux (dans le chef-lieu de la province et dans les territoires). Les réunions du comité de pilotage provincial ont connu la participation des autorités provinciales (les Gouverneurs de province et les ministres^[26] de tutelles. Au niveau national, les membres du consortium ont participé aux réunions du Comité de Pilotage Conjoint du PBF qui ont connu la participation des gouverneurs de provinces, du Coordonnateur résident, du Secrétariat PBF, des agences du Système des Nations Unies et ONG^[27] bénéficiaires des fonds PBF et le BCR. Les missions de suivi et visites de suivi aux partenaires ont été tenues au niveau des sites.

La coordination entre les deux projets, celui de SIDA et du PBF/Incubateur de paix a été un facteur décisif. Elle a permis non seulement d'harmoniser les efforts et d'éviter la duplication des initiatives, mais aussi de renforcer l'impact global des interventions. Cette complémentarité a contribué à l'implémentation effective du plan d'action provincial pour la gouvernance de la paix, donnant une cohérence et une profondeur inédites aux démarches de pacification dans la région.

Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il assuré des synergies au sein des différents programmes des agences des Nations Unies et d'autres organisations de mise en œuvre et bailleurs de fonds avec le même portefeuille ?

Le projet PBF a contribué de manière significative à la mise en œuvre de l'approche Nexus dans le Grand Kasaï, en articulant les dimensions paix, humanitaire et développement autour d'un objectif commun : renforcer le leadership féminin dans la consolidation de la paix.

Sous la facilitation conjointe d'ONU Femmes et d'Interpeace, le projet a permis de créer et d'animer des cadres de coordination multi-acteurs réunissant les agences onusiennes, les services techniques provinciaux, les autorités locales, et les mécanismes communautaires de dialogue. Ces réunions, présidées par les Coordinations des Groupes de Dialogue Permanents (GDP), ont servi de plateforme d'échange sur les dynamiques de paix et ont favorisé la complémentarité entre initiatives locales, provinciales et nationales, évitant ainsi la duplication des efforts.

L'intervention s'est également inscrite dans la coordination inter-agences du Groupe de Résultat 4 (Genre, autonomisation des femmes et leadership féminin) du Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (UNSDCF), co-dirigé par ONU Femmes et UNFPA. Dans ce cadre, les résultats du projet PBF ont alimenté les discussions sur la mise en œuvre du Plan de Transition Conjoint (PTC 2021), notamment sa priorité 8 relative au renforcement de la participation des femmes et des jeunes leaders dans les mécanismes de prise de décision liés à la stabilisation, la protection des civils et la consolidation de la paix.

^[26] Principalement, les ministres du Genre famille et enfant, Intérieur, Droits humains, de l'éducation et de la santé.

^[27] ONG internationales et nationales.

Le projet SIDA mis en œuvre par Interpeace a joué un rôle complémentaire essentiel. Ce projet, également actif dans les provinces du Kasai et du Kasai Central, a permis de renforcer la cohérence programmatique entre interventions financées par le PBF et les autres bailleurs, notamment à travers l'élaboration du Plan Provincial de Paix, devenu un cadre d'action commun pour les acteurs publics, communautaires et partenaires techniques. Cette synergie entre les deux projets a renforcé la légitimité institutionnelle des mécanismes de paix et contribué à la durabilité des structures locales (GDP, CCRCC, ANATAC, etc.).

Cependant, malgré ces avancées, plusieurs contraintes structurelles ont limité le plein potentiel de ces synergies : la rupture du partenariat avec un des partenaires de mise en œuvre à trois mois de la clôture du projet, la faible supervision directe des partenaires locaux, et des interférences organisationnelles au sein du consortium, qui ont parfois ralenti la circulation de l'information. Ces facteurs ont entravé une exploitation optimale des opportunités offertes par la coordination Nexus.

En matière de rapportage, le projet a contribué à la consolidation des rapports trimestriels et annuels du Groupe de Résultat 4 du UNSDCF, intégrant les acquis du projet dans les revues conjointes inter-agences. Ces contributions ont notamment alimenté la documentation des bonnes pratiques et leçons apprises en matière de leadership féminin, cohésion sociale et gouvernance inclusive, reconnues dans les synthèses de suivi de l'UNSDCF 2023–2024.

Question d'évaluation n°21 :

Dans l'ensemble, les ressources ont-elles été utilisées efficacement ?

Sur la qualité et la pertinence des matériels acquis

L'évaluation constate que les acquisitions matérielles réalisées dans le cadre du projet ont été effectuées avec une attention particulière portée à la qualité, à la durabilité et à la disponibilité locale des pièces de rechange.

Les équipements destinés aux incubateurs de paix comprenaient notamment des kits informatiques complets (ordinateurs, imprimantes, stabilisateurs, routeurs Wi-Fi et abonnements internet), des kits de formation en coupe et couture (machines industrielles, mannequins, tables de coupe, accessoires de couture), ainsi que des kits pour la savonnerie et la pâtisserie.

Certains de ces équipements, notamment ceux de coupe et couture, ont été acquis à Kinshasa pour garantir une meilleure qualité et fiabilité que les produits disponibles localement.

Dans l'ensemble, les bénéficiaires ont confirmé la bonne qualité et la fonctionnalité des équipements livrés, aucun incident majeur (pannes, défauts techniques) n'ayant été signalé durant la mise en œuvre.

Sur la qualité des réalisations

Les différentes activités réalisées dans le cadre du projet témoignent d'un haut niveau de qualité technique et organisationnelle. Les formations dispensées aux femmes et filles bénéficiaires ont été menées par des formateurs expérimentés, à la fois locaux et nationaux, spécialisés dans les thématiques de leadership féminin, entrepreneuriat, cohésion sociale et consolidation de la paix.

Les enquêtes de satisfaction menées auprès des participantes confirment une forte appréciation du contenu, de la pédagogie et de la pertinence des formations, en lien avec leurs réalités locales et besoins socio-économiques.

Cependant, certaines cibles n'ont pu être pleinement atteintes, en raison de facteurs structurels et organisationnels, notamment la courte durée du projet (moins de 24 mois), la crise du Covid-19, la variole de singe (Mpox), ainsi que le changement imprévu de partenaire de mise en œuvre en fin de projet, qui ont affecté la continuité des actions et la supervision terrain.

S'agissant du partenariat stratégique, c'est le consortium ONU Femmes et Interpeace qui a su mobiliser un large éventail de partenaires : des bailleurs de la coopération bilatérale et multilatérale, ainsi que des ONG nationales et internationales impliquées dans la consolidation de la paix et le développement local. Ces collaborations se sont concrétisées soit par des dotations budgétaires, soit par des coopérations directes sur le terrain dans le cadre de projets complémentaires appuyés par le PBF et d'autres agences onusiennes.

Malgré la mise en place d'un cadre MEAL (suivi, évaluation, redevabilité et apprentissage) robuste, un décalage a été constaté entre la qualité du système et la régularité du suivi effectif sur le terrain. Plusieurs bénéficiaires ont exprimé le besoin d'un accompagnement plus rapproché des équipes du projet, comme l'a souligné Madame MUVUNDU TSHISANDA Angélique, Bourgmestre de Kamonia : « *Il faut que l'ONU Femmes trouve un temps assez régulier pour venir voir ce que nous faisons ici. Ils nous avaient donné des formations... est-ce que ces formations-là ont été mises en pratique ? Donc, si c'est par trimestre ou par semestre, l'ONU Femmes peut venir voir ce qu'on fait ici, comme ça eux aussi ils sauront si vraiment ce qu'ils nous ont donné comme formation a pu porter des fruits ou pas.* »

La crise sanitaire du Covid-19 a par ailleurs entraîné des interruptions temporaires du suivi et des missions de supervision, tout en engendrant des coûts supplémentaires liés au maintien du personnel sur les budgets existants.

Dans l'ensemble, la coordination du consortium et la mobilisation des partenaires ont permis une mise en œuvre efficace du projet, malgré les contraintes contextuelles.

2.2.1. Durabilité et Appropriation

La durabilité et l'appropriation du projet a été évaluée à l'aide de cinq (5) questions :

Question d'évaluation n°23 :

Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il contribué aux résultats stratégiques plus larges identifiés dans les plans stratégiques nationaux, les agendas législatifs et les politiques ?

De la revue documentaire, des entretiens avec toutes les parties prenantes, il ressort que le projet a été une opportunité de soutien à plusieurs cadres de consolidation de la paix, de la cohésion sociale et de partenariats avec des organisations coutumières (CCRCC) dans les différents domaines et sites d'intervention pour le renforcement du leadership des femmes et des filles pour consolider la paix dans les zones d'intervention. En suivant le pas des NU, d'autres bailleurs et l'État se sont engagés dans des secteurs et des approches nouvelles à l'instar du nexus. Les évidences d'une certaine appropriation des différents produits (1 & 2) par les communautés bénéficiaires sont perceptibles à travers la qualité de prise en charge témoignée par les bénéficiaires directs. En dépit d'une lenteur des compétences locales pour accélérer l'appropriation, l'ouverture du contexte coutumière, le partenariat avec les ONG nationales, l'intérêt des autorités locales sur les questions de leadership féminin et sa prise en compte, le développement local participatif, de paix, de sécurité et d'inclusion économique sont des vecteurs actifs en faveur de l'adhésion des parties prenantes.

Cependant, les efforts supplémentaires restent à fournir pour optimiser le changement des politiques, institutionnaliser de nouveaux comportements, favoriser la prise en charge locale des projets pour soutenir la capacité d'action du projet PBF et de mobilisation des communautés afin qu'elles soient porteuses de leurs propres solutions à long terme^[28]. Au niveau global, le projet a donné un appui conséquent à la mise en œuvre du PNSD dans les deux provinces qui est le cadre vectoriel de toutes les interventions de développement. Toutefois, malgré une tendance croissante de l'aide entre 2020 et 2023 pour le PNSD, l'efficacité des interventions au niveau local est fragilisée par plusieurs facteurs dont (1) la prépondérance de l'aide humanitaire ; (2) la fragmentation de l'aide, (3) la faible appropriation de l'aide, (4) la division inadéquate de travail, (5) la difficulté de traçabilité de l'aide, (6) la non-intégration de l'aide au budget de l'État ; et le faible capacité d'absorption de l'aide.

Toutefois, en matière de durabilité, des efforts énormes restent à fournir pour renforcer l'appropriation efficace des acteurs locaux tant au niveau stratégique, partenarial, de l'innovation et de la redevabilité pour mobiliser les ressources locales, assurer des dépenses publiques efficaces, faire des investissements sur le capital humain ou mener des actions sur les sources de conflit, la prévention, la gestion et transformation pacifique. Le gouvernement Congolais et les agences du SNU doivent continuer à renforcer les capacités et mobiliser les acteurs nationaux/locaux et les PTFs, le secteur privé et les universités pour optimiser la mise en œuvre des ODD et influencer l'agenda sur l'adoption des initiatives durables de développement.

Question d'évaluation n°24 :

La conception de l'intervention comprenait-elle une stratégie de durabilité et de sortie appropriée (y compris la promotion de l'appropriation nationale/locale, l'utilisation des capacités nationales, etc.) pour soutenir des changements positifs dans la consolidation de la paix après la fin du projet ?

L'analyse de la portée de l'appropriation et de la pérennisation s'est focalisée, sur les activités réalisées dans les villes de Kananga et Tshikapa, il a été noté que les autorités tant coutumières que administratives sont impliquées dans les activités de formations et d'ailleurs ces sont-elles qui signent les invitations et mobilisent les participant pour toutes les formations y relatives. Quelques interventions phares répertoriées par produit, donnent un crédit aux SNU à structurer des activités durables avec un focus sur l'amélioration de l'environnement favorable. A en croire les Chefs Divisions Genre, famille et enfant pour les 2 provinces, les institutions de l'État sont associées à la définition de certaines priorités :

"J'apprécie surtout les interventions avec ONU Femmes, UNFPA et l'UNICEF et d'autres agences parce que les nationaux sont impliqués dans la formulation, la gestion et le suivi des activités. Les services de l'État connaissent mieux les problèmes et certaines agences donnent un appui technique et financier à travers un appui direct", Chantal NDAYA MUZUMBA, DIVIGENRE, Kasai Central.

En dépit des réalisations, les ONGI, nationales et les agences du SNU en RDC dispose d'un potentiel énorme pour développer des activités durables et susceptibles d'être mises à l'échelle à travers une appropriation des acteurs locaux. Certains acteurs pensent que cette relative optimisation de ce potentiel vient du fait que "ses procédures sont lourdes, font l'objet de plus de plaintes et ne sont pas de nature à impulser le développement local. La communication sur les priorités est timide et la transparence sur la redevabilité n'est pas exemplaire face à une appropriation par la partie nationale lente et faible" (Point focal Data VBG Kasai Central).

^[28] Global Journal for Community Psychology Practice, 1(1), 40-57 (<http://www.gjcpp.org>).

De part les enquêtes Baseline, les problèmes ont été identifiés, les parties prenantes, les partenaires de mise en œuvre qui avaient des activités au sein des communautés bénéficiaires et qui avaient de l'expérience dans les territoires cibles du projet ; Partant de ces derniers, ils avaient de capacités de résilience communautaire qui ont servi de base pour mettre en place les mécanismes de durabilité des acquis du projet comme les filières AGR : formation des bénéficiaires potentiels indirects selon leurs capacités (par exemple, la savonnerie, la pâtisserie et la coupe et couture) ont plus attiré les communautés bénéficiaires afin de pérenniser les activités du projet.

Question d'évaluation n°25 :

Quelle est la force de l'engagement du gouvernement et des autres parties prenantes à pérenniser les résultats de l'appui PBF et des initiatives continues, en particulier la participation des femmes aux processus de prise de décision, soutenus dans le cadre du projet PBF ?

La force de l'engagement du gouvernement en particulier au niveau provincial et local à pérenniser les résultats de l'appui PBF demeure modérée à faible. Malgré des signaux politiques favorables affichés au niveau national, le gouvernement provincial ne s'est pas réellement engagé à fond pour consolider et pérenniser les acquis du projet, et ce par manque de motivation et d'intérêt, selon le témoignage d'une femme interrogée, qui évoque le contexte particulier de l'homme politique en RDC.

Par ailleurs, le projet a souffert d'un problème de suivi insuffisant pour garantir l'implication continue des autorités tout au long de sa mise en œuvre, ce qui a limité l'appropriation institutionnelle et la durabilité des résultats.

Quelques engagements ponctuels de chefs coutumiers et d'autorités locales en faveur de l'intégration du genre, une meilleure visibilité des femmes leaders et la mise en réseau d'actrices locales autour de la paix et de la cohésion sociale.

Les limites sont l'absence d'engagements formels des autorités provinciales, la faible institutionnalisation des cadres de concertation genre-paix, rotations administratives fréquentes, et manque de mécanismes de redevabilité pour obliger les autorités à s'impliquer durablement.

À ce stade, l'engagement des gouvernements provinciaux et d'autres parties prenantes à pérenniser les résultats PBF reste insuffisamment structuré. Le manque d'intérêt politique local et l'absence de suivi rigoureux ont accru le risque d'érosion des acquis, en particulier ceux relatifs à la participation des femmes à la prise de décision.

En ce qui concerne la redevabilité, cette évaluation finale fournit à la fois au donateur (responsabilité verticale) et aux bénéficiaires attendus, y compris le gouvernement (responsabilité horizontale), des preuves solides pour montrer dans quelle mesure les interventions concernant la participation active des femmes et des filles à la consolidation de la paix à travers leur leadership et leur autonomisation a atteint ses objectifs.

En ce qui concerne l'apprentissage, cette évaluation finale éclaire non seulement les stratégies de mise en œuvre de l'intervention dans les années à venir en vue de leur mise à l'échelle, mais apporte également un éclairage sur certaines mesures correctives qui pourraient être davantage explorées à l'avenir et contribuer à améliorer la théorie du changement de l'intervention. L'évaluation s'est concentrée sur la stratégie soutenue par ONU Femmes en vue de la réalisation du résultat de l'autonomisation des femmes dans la consolidation de paix de la cohésion sociale, qui constitue somme toute, une nouvelle approche, en vue de voir dans quelle mesure elle a contribué à améliorer leur autonomie.

64% pensent que les différentes communautés se sont appropriés des acquis du projet et comptent bien les pérenniser. Par contre, 36% pensent qu'il y a encore beaucoup à faire entre autres la sensibilisation dans le but de faire connaître les bienfaits du projet renforcer le leadership des femmes et des filles pour la consolidation de la paix au Kasaï et Kasaï Central.

Question d'évaluation n°26 :

Comment le projet a-t-il amélioré et contribué au développement des capacités nationales afin d'assurer la pertinence et la durabilité des efforts et des avantages ?

Bien que la gestion de ces ressources financières ait été optimale avec un taux d'exécution de 100 %, elles sont restées insuffisantes eu égard à l'ampleur du projet et à l'emphase sur le développement du résultat « Les femmes et les filles participent activement à la consolidation de la paix et au renforcement de la cohésion sociale ». Cette emphase sur le leadership des femmes et des filles a induit un déséquilibre dans l'allocation des ressources financières aux différents produits du projet limitant ainsi la part accordée aux interventions en direction des bénéficiaires directs (400 femmes et filles/ une population en besoin). L'efficacité tient par ailleurs à la qualité et aux compétences techniques des ressources humaines mobilisées dans le projet et l'engagement du lead du consortium. Cependant des facteurs limitant comme le Covid-19, la variole de singe (Mpox) n'a pas permis une meilleure efficacité.

Au niveau national, les ministères de tutelle ont été impliqués dans la mise en œuvre des activités du projet à travers les ministères provinciaux et les divisions techniques pour chaque province. Au niveau local, les bureaux et services techniques ont accompagné la mise en œuvre sur le terrain. Le projet a renforcé les capacités des autorités politico-administratives sur différentes thématiques, notamment : la gouvernance sensible au genre, la masculinité positive, etc., pour accompagner les parties prenantes dans la participation active de la mise en œuvre.

Question d'évaluation n°27 :

Quels sont les systèmes de responsabilisation et de surveillance locale qui ont été mis en place pour soutenir la poursuite des activités ?

Parmi ses réalisations majeures, figure l'élaboration d'un Plan provincial de paix, adopté officiellement par les gouvernements provinciaux. Ce document n'a pas seulement servi de guide stratégique pour les interventions du projet SIDA, mais il est rapidement devenu une boussole pour toutes les initiatives de paix mises en œuvre dans la région. En s'appuyant sur ce plan, chaque acteur a trouvé un cadre commun, renforçant ainsi la cohérence et la complémentarité des actions.

L'exécution du projet a vu la participation d'un ensemble d'acteurs faisant office de parties prenantes. Au nombre de ceux-ci figurent ONU Femmes représentée par ses bureaux régionaux et pays (équipe de gestion du projet) en qualité d'initiatrice et porteuse du projet dans une approche consortium avec Interpeace, les partenaires de la mise en œuvre notamment APC, FMMDI, TDH et FEJD, pourvoyeurs de capitaux dans le cadre de la mise en œuvre du projet. A ces acteurs s'ajoutent ceux de la partie nationale notamment le Ministère du Genre Famille et Prévoyance Sociale à travers les divisions provinciales, le ministère de la Décentralisation et affaires coutumières et autres.

La mise en œuvre du projet a par ailleurs impliqué les Organisations locales de la société civile et associations de femmes intervenant dans la thématique leadership féminin et consolidation de la paix en qualité de bénéficiaires directs du projet et les leaders communautaires.

Tableau 6: Identification et description de l'ensemble des parties prenantes au projet

Désignation	Description	Entité
Équipe de projet	C'est l'équipe en charge de la mise en œuvre du projet aussi bien au niveau national que provinciale	ONU Femmes Bureau Pays RDC ONU Femmes Bureaux Provinciaux et Interpeace : Coordonnateur du projet, Responsable administratif et financier, Chargé de programme, Chargé de Suivi et Évaluation
Partenaires associés (APC, TDH, FEJD,	Il s'agit des partenaires techniques et financiers accompagnant le projet	Fonds pour la consolidation de la Paix (PBF)
Autorités politiques et administratives	Hautes autorités de l'État, du gouvernement ainsi que des institutions en charge de la consolidation de la paix et l'autonomisation des femmes au niveau nationale et provincial	Différents ministères et secrétariats généraux de la RDC de tutelle
Structures déconcentrées et décentralisées	Ce sont les représentations de l'État et des structures administratives au niveau des provinces et territoires de la RDC	Gouverneurs des provinces, ministères provinciaux, chefs des divisions et bureaux provinciaux de tutelle, Administrateurs des territoires, Maires des villes rurales, Bourgmestres des communes, Chefs
Acteurs locaux et OSC engagés en faveur du renforcement du Leadership des femmes et des filles et leur autonomisation	Il s'agit des Points focaux des partenaires de la mise en œuvre des entités/acteurs locaux intervient dans la consolidation de la paix et la cohésion sociale, acteurs participant à la politique, d'intégration de genre et la participation active des femmes et des filles à la consolidation de la paix à travers leur leadership et leur autonomisation	Organisations locales de la société civile, chefs coutumiers, les membres des communautés
Leaders religieux et communautaires	Ce sont des personnes représentantes de la population et ayant de l'autorité sur celle-ci	Leader d'association de femmes Chef de village Leaders religieux Chefs coutumiers
Bénéficiaires directs du projet y compris les groupes les plus vulnérables	Il s'agit uniquement des femmes, des filles et des hommes y compris les celles et ceux vulnérables ou vivant avec un handicap ayant bénéficié des opportunités liées au projet	Femmes et filles Hommes et garçons

3.2.1. Facteurs positifs ou négatifs d'adhésion des bénéficiaires ou d'autres parties prenantes

Il ressort des analyses que la pertinence, la communication et l'alignement du projet aux piliers du PNSD sont des facteurs déterminants d'adhésion, de participation et d'engagement des parties prenantes surtout de la partie étatique. Au niveau des agences, le travail en commun et l'harmonisation des approches d'évaluation de renforcement des capacités, de suivi programmatique et budgétaire ont été fortement appréciés par certains acteurs de mise en œuvre. De manière globale, on peut relever que les facteurs catalyseurs ci-après ont facilité l'adhésion des parties prenantes quel que soit le produit: (i) l'immense volonté politique au niveau national, provincial et local avec la forte implication des autorités administratives, coutumières et locales ; (ii) le développement des synergies, partenariats et complémentarité entre les agences les NU et avec la partie nationale dans une approche multisectorielle; (iii) l'efficacité de la réponse Covid-19 avec un « retour à la normale » qui a favorisé la mise en œuvre des interventions notamment celles liées à l'offre des services essentiels de soins de santé, la vaccination ; (iv) le financement et l'intérêt des bailleurs pour certaines initiatives (fin de la Défection à l'air Libre avec la Banque Mondiale, KOICA, Bill et Melinda Gate Foundation, les Japonais, PRM et CERF ...); (v) les partenariats stratégiques avec certains partenaires notamment la REGIDESO dans 2 provinces avec l'UNICEF afin de renforcer la desserte en eau ;(vi) la coordination/harmonisation et complémentarité des interventions autour du programme national de nutrition (PRONANUT) et du Cluster nutrition en lien avec le Plan National Stratégique Multisectoriel de Nutrition, la (vii) mobilisation active de ressources pour certains projets conjoints multisectoriels lutte contre la malnutrition ; et (viii) la mise en place des mécanismes de coordination Nexus avec un Core Team au niveau National et l'implication des autorités (Divisions de tutelle) et groupes Nexus provinciaux (Kasaï, Kasaï Central).

Cependant, en dépit de ces facteurs favorables, le manque d'infrastructures a été l'une des contraintes majeures pour l'accès des acteurs aux groupes cibles et l'accès des groupes cibles aux services sociaux de base. En plus de l'enclavement, social et géographique, il y a un déficit au niveau de la coordination stratégique entre le gouvernement et les initiatives du SNU. En effet, les témoignages cohérents révèlent que les stratégies nationales de développement sont fragmentées et manquent de synergie entre les acteurs de terrain et les décideurs. Par exemple, il n'y a pas de structure institutionnelle responsable de la coordination des interventions de sécurité alimentaire et nutritionnelle, et les liens entre les dispositions nationales et provinciales de mise en œuvre sont absents ou faibles. En outre, les structures sous différentes hiérarchies sectorielles ne sont pas bien mises en synergie ; les fonctions de suivi et d'évaluation des politiques et programmes, comme celles de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (à titre d'exemple), sont largement absentes ; et les acteurs du secteur privé sont absents des cadres de coordination. La plupart des activités sont intersectorielles et leur réalisation nécessite donc d'établir des liens entre les parties prenantes de divers secteurs tels que l'agriculture, la santé, l'éducation et les infrastructures, et de répondre aux préoccupations transversales, notamment l'autonomisation des femmes.

Plusieurs projets conjoints ont été développés pour traduire l'intérêt du SNU à faire de la femme une cible privilégiée. Il s'agit à titre illustratif au Kasaï du Programme d'Appui à la Mise en Œuvre du Plan Stratégique National à Vision Multisectorielle de Planning Familial (UNFPA, UNOPS, FONAREV et CAFI, Tulane Université, MSI et DKT) ; du projet sur la Justice, Autonomisation et Dignité des Femmes et des Filles en République Démocratique du Congo (PNUD et BCNUDH).

3.2.2.Coordination/Cohérence

La coordination et cohérence du projet a été évaluée à l'aide de trois (3) questions :

Question d'évaluation n°28 :

Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il complété le travail entre différentes entités, en particulier avec d'autres acteurs des Nations Unies ?

L'évaluation a identifié de manière assez exhaustive l'ensemble des projets déployés dans les zones d'intervention par des agences onusiennes, ONGs ou d'autres Partenaires Techniques et Financiers en essayant d'identifier des synergies et des complémentarités potentielles avec le projet sous-évaluation. A ce titre, nous pouvons noter les projets mis en œuvre par les agences ou ONGs telles que PNUD ; OIM ; BCNUDH, IOM (Police de proximité et professionnalisation de la police au Kasai Oriental et Haut- Katanga, République Démocratique du Congo – Phase III), PNUD ; UNPOL (Appui au pilotage et mise en œuvre de la réforme de la police), UNHCR & PNUD, en collaboration avec UNPOL (Programme conjoint d'appui à la gouvernance locale et le développement dans les zones d'accueil des réfugiés et des déplacés en République Démocratique du Congo), BEMPRODEC (Initiative de lutte contre les pratiques néfastes et pour l'autonomisation des victimes de VSBG et de promotion des droits humains dans la ville de Tshikapa), Congo Research Group (Projet "Kwetu kundela" : Conflict analysis and research for increasing resilience and building peace in Kasai (RDC)) , INTERPEACE (Encourager le dialogue, faciliter la médiation et la réconciliation et renforcer la confiance entre les communautés, les autorités et les forces de sécurité), Fondation Hirondelle (Favoriser la participation des jeunes aux efforts de paix et de réconciliation dans la région du Kasai, à travers des médias locaux renforcés et citoyens).

Au-delà des projets identifiés dans le document du projet, nous avons, au cours des entretiens avec les différents acteurs de mise en œuvre, recensé d'autres synergies au sein des différents programmes des agences des Nations Unies et organisations intervenant dans le domaine. Il y a entre autres :

- ✓ Le Projet d'Appui au renforcement du rôle des femmes et des jeunes dans la gouvernance locale et la consolidation de la paix dans la province du Kasai, Mise en œuvre par BCNUDH et ONU Femmes, financé par le PBF ;
- ✓ Le Projet PBF SSKT sur la réintégration des ex combattants, et d'autre communauté exécutée par OIM, financé par le PBF
- ✓ Le Projet de police de proximité à Tshikapa, mis en œuvre par ENABEL avec le fonds de la Coopération Belge.

Ces différents projets visent le renforcement de la paix, la justice, la cohésion sociale entre les communautés et d'assurer le relèvement communautaire et la relance économique des régions d'intervention post les conflits. Ce projet a globalement visé le bien-être des femmes et des filles. Il s'est apparenté à des interventions réalisées par des acteurs tels que le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) qui œuvre également pour la promotion de la femme dans les mêmes provinces. Le PNUD prévoit dans son document intitulé « Stratégie pour la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes 2021-2025 », en son Pilier 2 du Cadre de Coopération Pays (CPD) 2021-2025, une « Croissance inclusive, résilience et réduction des inégalités ». Ce pilier vise en effet à placer l'égalité des sexes au centre de la transformation socioéconomique et politique.

La sensibilité au genre dans ce domaine pour le PNUD RDC tient compte de la vulnérabilité accrue des femmes aux impacts de la pauvreté, en particulier pour les ménages dirigés par une femme, et de leurs risques accrus d'insécurité alimentaire. Le manque d'accès des femmes aux moyens de subsistance durables et aux compétences de base est une préoccupation pour le PNUD.

L'évaluation note en effet la cohérence dudit projet avec d'autres développés dans le cadre promouvoir le leadership féminin et son engagement dans la consolidation de la paix notamment ceux ENABEL et ONU Femmes. Le projet PBF PREVEL : prévention de la violence électorale, mis en œuvre par le consortium PNUD, UNESCO et ONU FEMMES. Police de proximité, SSKAT et bien d'autres, ces projets sont tous financés par PBF.

Ce projet a globalement visé le bien-être des femmes et des filles. Il s'est apparenté à des interventions réalisées par des acteurs tels que le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) qui œuvre également pour la promotion de la femme dans les mêmes provinces. Le projet s'est aligné au cadre de coopération des nations unies (UNSCDF 2020-2024), ainsi qu'à la note stratégique d'ONU Femmes (SN 2020-2024) particulièrement sur le résultat UNSCDF 1.1 (SN 4.2) : D'ici 2024, la prévalence de la violence et des conflits armés est réduite, et la sécurité des personnes et des biens est améliorée, en particulier pour les personnes vulnérables, y compris les réfugiés/personnes déplacées, les femmes et les jeunes.

Question d'évaluation n°29 :

Si le projet faisait partie d'un ensemble plus large de PBF, dans quelle mesure la conception, la mise en œuvre, le suivi et les rapports du projet étaient-ils alignés sur ceux d'autres projets ?

A l'analyse, on s'aperçoit que des synergies ont été mises en œuvre et n'ont pas été explorées davantage malgré la contrainte du temps et des délais de mise en œuvre. Certaines ont pu néanmoins être exploitées et mises en place au profit du projet. La plupart de ces projets ont en commun l'atteinte de l'ODD 16 « Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable ». A travers les ODD 5 & 16, le projet a soutenu certains accomplissements du projet dont notamment le renforcement des capacités des femmes pour leur participation active à la consolidation de la paix et à leur autonomisation.

Les analyses précédentes, fondées sur les critères de pertinence, de cohérence et d'efficacité ont mis en évidence l'esprit collaboratif qui a sous-tendu l'exécution du projet évalué.

La triangulation de l'information permet de noter le processus de conception, de mise en œuvre et de suivi des activités s'inscrit dans une approche participative. Cet engagement à la participation des parties prenantes découle de la volonté d'ONU Femmes d'intégrer en amont le processus d'appropriation du projet.

Cette approche a permis de mobiliser des acteurs pertinents en amont du projet. Ainsi la forte implication d'ONU Femmes intégrant une visite auprès des bénéficiaires directs pour une meilleure appréhension et compréhension des réalités sociales et économiques des femmes traumatisées par les conflits. Par ailleurs, la participation des bénéficiaires directs dans la mise en œuvre du projet quoique limitée aux responsables des organisations consolide le caractère participatif du projet.

La triangulation des informations autorise à indiquer que la conception de l'intervention comprenait une stratégie appropriée de durabilité et de sortie. Elle s'est traduite par l'identification des acteurs nationaux notamment APC, FEJD, FMMDI et TDH à même d'accompagner le processus pendant et après le projet principalement en ce qui concerne les mécanismes de paix (traductionnels et institutionnels), les mécanismes de soutien multisectoriel de guérison des traumatismes et d'accompagnement des personnes affectées par les conséquences des conflits même. Ces acteurs ont renforcé à travers les activités du projet les capacités des femmes sur leur leadership et leur participation à la consolidation de la paix et leur autonomisation. Leurs différents points focaux assurent un suivi post projet.

Outre les ressources financières, le projet a mobilisé des ressources humaines et matérielles. Au sujet des ressources humaines, la mise en œuvre du projet a capitalisé sur l'existence et l'expérience de ressources humaines qualifiées aussi bien membres du consortium que des parties prenantes locales (APC, FEJD, FMMDI et TDH) impliquées dans la mise en œuvre du projet. L'implication de ces acteurs issus des structures nationales dans la formation et la conception des supports ont permis au projet de connaître des avancées notables. Ces ressources investies dans le projet ont contribué par leurs qualité, disponibilité et expertise à garantir la conduite à terme du projet et l'atteinte des résultats.

Cependant la mobilité du personnel a constitué un facteur qui a réduit le rythme de mise en œuvre. Par ailleurs, les rapports de mission et autres activités et les résultats obtenus montrent que les investissements opérés par les différentes structures de la chaîne de mise en œuvre sont efficaces. Toutefois, du fait des perturbations dues aux effets du Covid-19 et du retard accusé de quelques mois (Kasaï Central) dans le décaissement de la seconde tranche des fonds du projet plusieurs activités n'ont pas pu être achevées à temps. Les activités du projet n'ont véritablement démarré qu'à partir de mai 2024 et ont pu suivre leur cours normal d'exécution.

Question d'évaluation n°30 :

Comment les parties prenantes ont-elles été impliquées dans la conception et la mise en œuvre du projet ?

Les analyses précédentes, fondées sur les critères de pertinence, de cohérence et d'efficacité ont mis en évidence l'esprit collaboratif qui a sous-tendu l'exécution du projet évalué. La triangulation de l'information permet de noter le processus de conception, de mise en œuvre et de suivi des activités s'inscrit dans une approche participative. Cet engagement à la participation des parties prenantes découle de la volonté d'ONU Femmes d'intégrer en amont le processus d'appropriation du projet.

Durant la phase de la conception, les consultations ont été élargies aux membres des groupes de dialogues permanents, des réseaux des médias à tous les niveaux : national, provincial et local (TDH et APC) ayant des projets de consolidations dans les deux provinces. Au cours de la mise en œuvre, les organisations partenaires notamment Interpeace, TDH, FMMDI et APC ont été identifiés sur base de leurs expériences dans la mise en œuvre de projet de consolidation de la paix et de leurs expériences avec les agences de Nations Unies.

3.1.1.Sensibilité au conflit

La sensibilité au conflit du projet a été évaluée à l'aide de quatre (4)x questions :

Question d'évaluation n°31 :

Le projet PBF avait-il une approche explicite de la sensibilité aux conflits ?

Généralement, la sensibilité aux conflits est une approche qui permet de s'assurer que les interventions du projet ne contribuent pas involontairement à raviver les conflits, mais permettent plutôt de renforcer les possibilités de paix et d'inclusion. La revue documentaire et les entretiens semi-structurés réalisés montrent que l'approche d'atténuation des conflits est coordonnée. Au niveau de zones d'interventions, la sélection de sites s'est faite après une analyse de conflit (conflit scan) en collaboration avec les chefs coutumiers, les autorités locales et provinciales. Cette approche a permis de sélectionner les territoires de Dibaya et Luiza parmi les cinq que compte la province de Kasai Central et Mweka et Tshikapa au Kasai. Ils ont été sélectionnés en raison de la fréquence élevée de la présence des femmes et filles traumatisées et affectées par les conséquences des conflits. A cet égard, en vue de réduire le nombre de femmes et filles traumatisées et affectées par les conséquences des conflits dans les entités sélectionnées, le projet a adopté une approche basée sur la communauté, en mettant les populations (femmes, jeunes, filles, etc.) au centre du processus d'identification des moteurs et des sources des conflits, et du développement des plans d'action pour leur atténuation.

Question d'évaluation n°32 :

Les capacités internes des organisations UN (UN WOMEN) et non UN (INTERPACE) étaient-elles suffisantes pour garantir une approche permanente sensible aux conflits ?

De manière générale, l'approche développée s'est plus focalisée sur le rapprochement entre communautés et forces de sécurité et administration, la lutte contre les violences (inter et intra-communautaires), l'amélioration de la cohésion sociale, l'autonomisation des groupes jugés vulnérables. En effet, des mécanismes de soutien multisectoriel de guérison et d'accompagnement communautaires ont été créés et redynamisés et leurs capacités renforcées. A cet effet, à travers l'élaboration de plans d'action locale de la participation des femmes et des filles à la consolidation de la paix et à leur autonomisation, l'objectif est de contribuer à promouvoir le leadership féminin afin d'accroître la consolidation de la paix et la cohésion sociale. L'analyse des mécanismes redynamisés et/ou créés montre la prise en compte de la dimension inclusion. Les exigences de l'approche ont permis d'intégrer les différentes couches sociales, plus particulièrement, celles considérées vulnérables (femmes, jeunes filles), en vue de promouvoir la paix et réduire les violences. Interpeace étant une organisation avec grande expertise dans le peacebuilding a prouvé son expertise dans la mise en œuvre des activités du projet à travers l'approche de renforcement des capacités aux partenaires de la mise en œuvre ainsi que l'approche formative pendant les missions des supervisions et de suivi des activités sur terrain.

Question d'évaluation n°33 :

Le projet a-t-il été responsable d'impacts négatifs imprévus ? Quelles seront les mesures d'atténuation de ces impacts négatifs mises en place ?

Le projet n'a pas été responsable d'aucun impact négatif, moins encore imprévu. Il a adopté comme approche complémentaire, la formation et le renforcement des capacités des acteurs (membres des différents mécanismes, autorités locales et coutumières, société civile, etc.) sur différentes thématiques en lien avec le contexte de 2 provinces et les besoins communautaires.

Toutes ces actions concourent à la transformation des conflits, à la cohésion sociale, à la résolution pacifique des conflits, à la prévention des chocs, des stress, et au changement de comportements vers la consolidation de la paix et la cohésion sociale. L'approche Nexus en a été la boussole pour implémenter les activités sur terrain.

L'exploitation des différents rapports de suivi et des entretiens conduits n'ont pas identifié des impacts imprévus en lien avec l'approche du projet et les activités réalisées.

Question d'évaluation n°34 :

Un processus continu de surveillance du contexte et un système de surveillance permettant de surveiller les impacts imprévus ont-ils été mis en place ?

La mise en place de la coordination qui a fonctionné durant toute la durée de la mise en œuvre du projet a contribué à une synergie d'action entre les acteurs qui assurent la surveillance du contexte et impacts imprévus. En effet, le projet dès la conception à la mise en œuvre du projet a été basé sur une approche intégrant l'étroite collaboration avec l'ensemble des structures étatiques intervenant sur la question de la participation des femmes et des filles à la consolidation de la paix et au renforcement de la cohésion sociale à travers leur leadership et leur autonomisation. Les entretiens avec les acteurs tant au niveau provincial que local (territoire) avec les responsables de gestion du projet, ceux des structures étatiques et paraétatiques (chefs coutumiers) ainsi qu'avec les bénéficiaires directs et indirects révèlent que la synergie d'action pour surveiller le contexte et les impacts imprévus a été optimale ; et ce dans un cadre participatif où chacun a joué son rôle.

L'existence de structures coutumières plus proches des femmes et des filles, l'existence des mécanismes communautaires durables de soutien multisectoriel et la perception positive de la communauté comme moyen simplifié d'accès des femmes et des filles à la prise des décisions présagent d'une durabilité des interventions et la surveillance du contexte et des impacts imprévus tout comme l'engagement des acteurs communautaires dans la participation active des femmes et des filles à la consolidation de la paix. Cela nécessite un plus grand engagement de l'État en termes d'accompagnement des acteurs aux différents niveaux d'intervention.

La coordination entre les deux projets, celui de SIDA et celui de l'UNPBF, a été un facteur décisif. Elle a permis non seulement d'harmoniser les efforts et d'éviter la duplication des initiatives, mais aussi de renforcer l'impact global des interventions. Cette complémentarité a contribué à l'implémentation effective du plan d'action provincial pour la gouvernance de la paix, donnant une cohérence et une profondeur inédites aux démarches de pacification dans la région.

3.2.3. Catalytique

Les effets catalytiques du projet ont été évalués à l'aide de deux (2) questions :

Question d'évaluation n°35 :

Le projet a-t-il été un catalyseur financier et/ou programmatique ?

Les résultats ont révélé que le projet a été un catalyseur programmatique. Compte tenu de la nature des moteurs des conflits, l'approche s'est imposée comme une alternative crédible aux attentes et aux besoins de la consolidation de la paix et la cohésion sociale.

Ainsi, plusieurs autres projets/programmes des agences du SNU couvrant des activités et des objectifs similaires ont été implémentés au profit des communautés. Il ressort que les fonds du projet ont été strictement alloués aux activités prévues dans le cadre logique du projet. Les séances de sensibilisation sur la consolidation de la paix, la cohésion sociale et la cohabitation pacifique continuent à se réaliser à travers les différents mécanismes de paix redynamisés et/ou mis en place par le projet. D'autres projets s'appuient sur cette dynamique, pour s'en servir dans d'autres zones non ciblées par le projet. Outre cela, le projet a permis de redynamiser des plateformes endogènes, notamment le cadre de concertation des chefs coutumiers de la province du Kasai et d'élargir le cadre de concertation sur la paix, avec la mise en place d'un comité local de paix et de développement.

Question d'évaluation n°36 :

Le financement du PBF a-t-il été utilisé pour intensifier d'autres travaux de consolidation de la paix et/ou a-t-il aidé à créer des plateformes plus larges pour la consolidation de la paix ?

Les résultats de l'évaluation ont révélé l'aspect catalyseur financier du projet. Les GDP ont été dynamisées et les coordinations des mécanismes ont été dynamisées et/ou créées dans les zones du projet. Le renforcement de leurs capacités a été fait sur les questions de genre et de la masculinité positive. Les chefs coutumiers ont été sensibilisés et formés sur le même thème.

Parmi ses réalisations majeures, figure l'élaboration d'un Plan provincial de paix, lors de l'atelier tenu au Kasai du 19 au 20 avril 2022, adopté officiellement par les gouvernements provinciaux. Ce document n'a pas seulement servi de guide stratégique pour les interventions du projet SIDA, mais il est rapidement devenu une boussole pour toutes les initiatives de paix mises en œuvre dans la région. En s'appuyant sur ce plan, chaque acteur a trouvé un cadre commun, renforçant ainsi la cohérence et la complémentarité des actions.

Une autre avancée déterminante fut la création du Groupe de Travail Inclusif (GTI). En réunissant des leaders politiques, des femmes, des jeunes, des représentants de la société civile, des autorités coutumières et religieuses, ce groupe est devenu un véritable espace de dialogue et de décision collective. Son rôle s'est avéré essentiel dans le projet Incubateur de paix, qui s'est appuyé sur ce mécanisme participatif pour mettre en œuvre plusieurs activités issues du plan d'action du GTI, garantissant ainsi leur légitimité et leur appropriation par les communautés locales.

La coordination entre les deux projets, celui de SIDA et celui de l'UNPBF, a été un facteur décisif. Elle a permis non seulement d'harmoniser les efforts et d'éviter la duplication des initiatives, mais aussi de renforcer l'impact global des interventions. Cette complémentarité a contribué à l'implémentation effective du plan d'action provincial pour la gouvernance de la paix, donnant une cohérence et une profondeur inédites aux démarches de pacification dans la région.

Au-delà des résultats tangibles, cette expérience révèle des enseignements précieux. Elle montre d'abord que l'alignement sur un cadre stratégique reconnu par les autorités locales est un gage de légitimité et de durabilité. Elle illustre aussi l'importance d'une coordination inter-projets et d'une synergie entre bailleurs pour maximiser les ressources et les impacts. Enfin, elle rappelle que l'inclusivité, incarnée par le GTI, est la clé pour que les communautés s'approprient véritablement les processus de paix et en deviennent les garantes.

Ainsi, le chemin parcouru démontre que la paix ne s'improvise pas ; elle se construit pas à pas, grâce à des initiatives alignées, coordonnées et inclusives. La coordination entre le projet SIDA et le projet UNPBF constitue un exemple éloquent de cette approche, et trace une voie inspirante pour les programmes à venir, contribuant ainsi à l'approche Nexus.

3.2.4.Sensible au genre

La sensibilité au genre du projet a été évaluée à l'aide de trois (3) questions :

Question d'évaluation n°37 :

Le projet a-t-il pris en compte les différents défis, opportunités, contraintes et capacités des femmes, des hommes, des filles et des garçons dans la conception du projet (y compris dans l'analyse des conflits, les déclarations de résultats et les cadres de résultats) et la mise en œuvre ?

L'égalité des sexes constitue un objectif principal dans les actions à l'échelle mondiale et nationale. Entendue comme l'action de garantir que toute personne, homme ou femme, peut participer activement et fructueusement au développement de sa vie, de sa communauté et de la société, sans subir de discrimination au seul motif qu'elle soit un homme ou une femme, l'égalité des sexes fait partie intégrante des principes de gestion agences du SNU.

L'ODD5 est perceptible sur terrain par : l'acceptation de la femme au sein de la communauté, comparativement à la situation d'avant. Aujourd'hui la femme siège parmi les hommes en prenant la parole à volonté aux différentes activités auxquelles elles participent et son point de vue est même pris en considération. Grâce aux différentes activités organisées par le projet Renforcer le leadership des femmes et des filles pour la consolidation de la paix au Kasaï et Kasaï Central, les femmes commencent, tant soit peu, à connaître leurs droits et à les revendiquer. Par le fait même, il sied de signaler la présence des femmes au Gouvernement provincial voire à l'Assemblée provinciale. Néanmoins, parler de l'égalité entre les sexes est loin d'être une réalité probante dans la région du Kasaï parce que la tradition et la coutume règnent encore auprès des chefs coutumiers. Avec le projet Renforcer le leadership des femmes et des filles pour la consolidation de la paix au Kasaï et Kasaï Central, au moins, une porte est ouverte dans le bon sens.

La mise en œuvre du projet « Renforcer le leadership des femmes et des filles pour la consolidation de la paix au Kasaï et Kasaï Central » n'a pas dérogé au principe de l'égalité des sexes. Ainsi les principes de genre (traitement sans distinction des sexes) et de droits humains ont été pris en compte aussi bien dans la conception, la planification et la mise en œuvre. Quand bien même une option préférentielle ait été portée sur les bénéficiaires à dominance féminine, la quasi-totalité des organisations sélectionnées est constituée à plus de 99% de femmes, le projet a impliqué les hommes membres desdites organisations dans la formation. En revanche, la prise en compte du principe d'équité n'est pas très perceptible dans la mesure où les indicateurs y font à peine référence.

La question du genre, de l'équité reste un aspect fondamental de l'intervention initiée par ONU Femmes et Interpeace avec une emphase sur la réalisation des droits des femmes et des filles pour plus d'opportunités au projet. L'intégration de l'homme dans le processus du projet dénote de l'approche inclusive du projet qui se superpose aux pratiques culturelles du milieu ambiant.

Question d'évaluation n°38 :

Les engagements pris dans la proposition de projet pour une consolidation de la paix sensible au genre, en particulier en ce qui concerne le budget, ont-ils été réalisés tout au long de la mise en œuvre ?

Par les entretiens réalisés auprès de l'équipe des membres du consortium (ONU Femmes et Interpeace), auprès des partenaires de mise en œuvre tout comme auprès des bénéficiaires, tous les engagements pris dans le cadre de la mise en œuvre du projet ont été honorés. Les activités ont été réalisées telles que planifiées. Il sied à rappeler que les activités de la pâtisserie n'ont pas vu le jour malgré la formation eu par les bénéficiaires.

Question d'évaluation n°39 :

Dans quelles mesures le projet a-t-il intégré de manière substantielle le genre et soutenu la consolidation de la paix sensible au genre ?

Au niveau du résultat spécifique 1, les indicateurs du projet 1c et d montrent que le genre a été également reflété dans la mise en œuvre des activités, notamment dans l'approche de création des mécanismes traductionnels et institutionnels, les mécanismes de soutien multisectoriel de guérison des traumatismes et d'accompagnement des personnes affectées par les conflits. Les activités de renforcement des capacités (diverses formations) ont été inclusives. Au fait, l'une des conditions des membres des GDP était l'intégration du critère genre, tenant compte de la mixité des groupes. A titre illustratif, sur 30 membres que compte un GDP, 10 sont des femmes (soit 33,3%) 20 hommes (67%).

Bref, nous pouvons dire que, les interventions du projet ont été conformes aux principes de la Résolution 1325^[29], qui prône la promotion de la participation des femmes et leurs rôles dans la résolution des conflits et la consolidation de la paix.

2.2.5.Tolérance au risque et innovation

La tolérance au risque et l'innovation du projet a été évaluée à l'aide de deux (2) questions :

Question d'évaluation n°40 :

Si le projet a été qualifié de « risque élevé », les risques ont-ils été correctement surveillés et atténués ?

Les potentiels risques ont été identifiés dans la théorie du changement pendant la phase de conception du projet PBF particulièrement au niveau de l'impact, des effets et des produits.

^[29] La résolution 1325 a préconisé une approche globale. Elle a exhorté les États membres à assurer une plus grande représentation des femmes à la prise de décision dans les institutions et les mécanismes nationaux, régionaux et internationaux en vue de la prévention, de la gestion et du règlement des différends. Elle a demandé aux parties aux conflits armés de prendre des mesures spéciales pour protéger les femmes et les filles contre les actes de violence pendant les guerres et de leur donner la possibilité de participer aux processus de paix afin de trouver des solutions à long terme. La résolution a exhorté le Secrétaire général de l'ONU de nommer plus de femmes parmi les représentants et les envoyés spéciaux chargés de missions de bons offices en son nom et, à cet égard, a demandé aux États Membres de communiquer au Secrétaire général le nom de candidates pouvant être inscrites sur une liste centralisée régulièrement mise à jour. Elle a demandé également à tous les intéressés, lors de la négociation et de la mise en œuvre d'accords de paix, d'adopter une démarche soucieuse d'équité entre les sexes, en particulier de tenir compte des besoins particuliers des femmes pendant les conflits. La résolution a fourni un cadre global généralisant une perspective antisexistes dans tous les processus de paix, y compris le maintien de la paix, la consolidation et la paix, la reconstruction après les conflits ainsi que le maintien général de la paix et de la sécurité.

Il s'agit entre autres de la non-implication des communautés y compris les plus vulnérables dans la consolidation de la paix et dans la gouvernance locale, la non-amélioration de la qualité de vie de des traumatisés et personnes affectées par les conséquences des conflits, la non amélioration de la perception de la communauté sur le rôle des femmes dans la consolidation de la paix, la non-participation active des femmes dans la consolidation de la paix et au renforcement de la cohésion sociale, le non développement des activités génératrices de revenus sensibles aux conflits, etc. La triangulation des données montre que ces risques ont été atténués grâce à 1) l'approche d'opérationnalisation, 2) de recrutement des partenaires de mise en œuvre experts en thématiques, 3) de Suivi-évaluation intégrée développée dans le cadre du projet et 4) l'approche communautaire inclusive.

Pour évidence, la première approche a été centrée sur la communauté (jeune filles et femmes traumatisées et affectées par les conséquences des conflits), les GDP et les mécanismes traductionnels et institutionnels, les mécanismes communautaires durables de guérison des traumatismes et accompagnement des personnes affectées par les conséquences des conflits, qui participent à consolidation de la paix et au renforcement de la cohésion sociale. Il a été noté que la plupart des activités prévues dans la matrice de suivi ont connu un début de réalisation et ont été entièrement réalisées (100%), ce qui a permis d'atténuer les effets des différents risques identifiés au départ. La seconde approche s'aperçoit dans la pertinence du choix des partenaires de mise en œuvre. L'accent a été mis sur l'expérience des thématiques développées (selon les produits du projet.) et du contexte des zones d'intervention. La troisième approche a été l'usage d'un tableau de bord de suivi intégré des indicateurs, ce qui a permis d'apporter au fur et à mesure des corrections et de développer des alternatives aux éventuels blocages ou facteurs d'incohérence.

Question d'évaluation n°41 :

Dans quelle mesure l'approche du projet était-elle nouvelle ou innovante ? Des leçons peuvent-elles être tirées pour éclairer des approches similaires ailleurs ?

Pour innovation et leçons tirées :

L'ODD5 est perceptible sur terrain par : l'acceptation de la femme au sein de la communauté, comparativement à la situation d'avant. Aujourd'hui la femme siège parmi les hommes en prenant la parole à volonté aux différentes activités auxquelles elles participent et son point de vue est même pris en considération. Grâce aux différentes activités organisées par le projet PBF, la femme de Kasai commence, tant soit peu, à connaître ses droits et à les revendiquer. Par le fait même, il sied de signaler la présence des femmes au Gouvernement provincial voire à l'Assemblée provinciale. Néanmoins, parler de l'égalité entre les sexes est loin d'être une réalité probante pour les 2 provinces parce que la tradition et la coutume règnent encore auprès des chefs coutumiers. Avec le projet PBF, au moins, une porte est ouverte dans le bon sens.

Par ailleurs, l'ODD 16 relatif à « promouvoir la paix, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes » démontre ce qu'à ce jour, pour les 2 provinces et les provinces voisines, grâce au projet PBF, les Cliniques Juridiques, appuyées matériellement et financièrement par le projet GIK, facilitent l'accès à la justice voire aux plus démunis. Est-il que dans le domaine de la justice, il y a encore beaucoup à faire. Grâce aux différents projets, entre autres BUPOLE relatif à la restauration de la paix et PBF relatif à la consolidation de la paix, la province de Kasai recouvre la paix qui, du reste, demeure encore très fragile.

La présence des mécanismes durables de soutien multisectoriel, les GDP pour la cohabitation pacifique entre la communauté surtout juvénile et les autorités consolident, petit à petit, cette paix. Notons qu'une paix durable trouve son fondement sur la justice.

Pour rappel, le projet PBF a été construit autour d'un résultat spécifique clé : « Les femmes et les filles participent activement à la consolidation de la paix et au renforcement de la cohésion sociale au Kasai et Kasai Central ». Des approches innovantes ont été développées (approche basée sur le communautaire, usage d'un tableau de bord de suivi intégré entre les 2 agences et Interpeace, une stratégie de recrutement des partenaires de mise en œuvre basées sur l'expérience et la connaissance des thématiques d'intérêt), ce qui a permis aux équipes de projet de surveiller les résultats et les indicateurs d'intérêt et d'atténuer les risques.

L'approche opérationnalisée à ces approches ont permis d'atteindre certains résultats clés, notamment en matière de consolidation de la paix, le renforcement de la cohésion sociale et de renforcement des capacités économiques des couches vulnérables. Ainsi, plusieurs leçons peuvent être tirées de la mise en œuvre de l'approche globale du projet.

- ✓ L'appropriation du projet par les structures communautaires (mécanismes traditionnels et institutionnels, mécanismes durables de soutien multisectoriel de guérison et d'accompagnement des personnes affectées par les conséquences des conflits, les GDP, etc.) garantie la pérennisation des acquis du projet,
- ✓ L'accompagnement rapproché des bénéficiaires en AGR et leur mise en relation avec les autorités locales et coutumières favorisent leur rapide intégration économique et autonomisation sociale,
 - ✓ La mise en œuvre de l'approche centrée sur les cibles motivée par leur participation active dans la mise en œuvre du projet (élaboration, planification, Suivi-évaluation, etc.),

- ✓ L'installation et la mise en place des incubateurs de paix dans les 2 villes et des mini incubateurs au niveau des territoires, favorise la culture et la consolidation de la paix,
- ✓ La collaboration avec les autorités locales et les partenaires favorise leur implication réelle dans le développement des zones de mise en œuvre du projet.

3.2.6. Partenariat

Les aspects du partenariat du projet ont été évaluée à l'aide de deux (2) questions :

Question d'évaluation n°42 :

Dans quelle mesure l'approche de partenariat du consortium ONU Femmes et Interpeace a-t-elle permis aux parties prenantes d'atteindre les résultats attendus de manière efficace et efficiente ?

L'approche partenariat ONU Femmes a été bien organisée avec des termes de référence spécifiques, ce qui accroît la cohérence et l'efficacité de l'atteinte des résultats escomptés vis-à-vis des objectifs communs en soutien aux ODD et le PNSD en RDC. L'ONU Femmes, le gouvernement congolais, Interpeace et leurs partenaires de mise en œuvre ont donné une impulsion importante pour l'organisation des revues annuelles conjointes (y compris la partie nationale, la société civile et les partenaires techniques), le développement des plans de travail conjoints et l'élaboration des rapports annuels. A travers la communication de proximité du consortium, les partenaires techniques et financiers comprenaient de mieux en mieux les enjeux de la mise en œuvre du projet et appréciaient l'élan de cohérence du système dans son ensemble mais déplorent, dans leur large majorité, l'absence d'un cadre de partenariat solide pour porter le projet.

Le Comité de Pilotage Conjoint du projet, véritable boussole stratégique de la mise en œuvre des activités sur terrain, a été mis en place en début du projet, ce qui traduit un leadership solide et agissant pour porter la mise en œuvre efficace et l'atteinte des résultats du projet.

Les activités des 3 produits du projet ont été attribuées aux partenaires de mise en œuvre selon leurs profils et compétences dans la promotion du leadership féminin net la consolidation de la paix. Il s'agit entre autres de : ACP, FMMDI et FEJD qui se sont focalisées sur les produits 1 & 2 : Produit 1.1 : L'efficacité et la coordination des mécanismes de paix traditionnels et institutionnels existant, sur le dialogue, la prévention et la gestion des conflits est renforcée sur la prise en compte du genre.

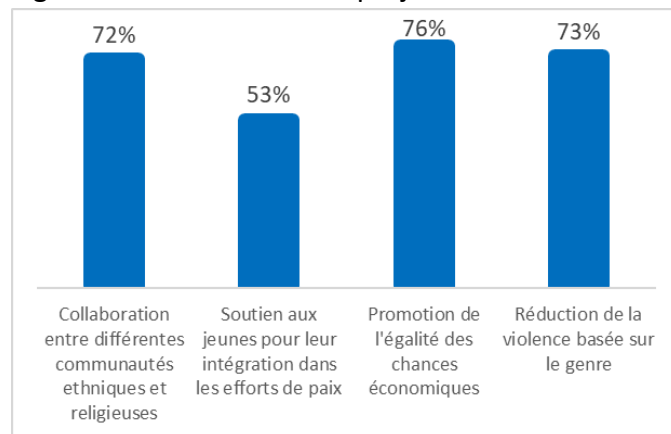
Produit 1.2 : Des mécanismes durables de soutien multisectoriel de guérison de traumatismes et d'accompagnement des personnes affectées par les conséquences de conflits, notamment les femmes et les filles sont mis en place. TDH s'est occupée des toutes les formations en entrepreneuriat en plus du produit 3 : Produit 1.3 : Les capacités de femmes pour leur participation à la consolidation de la paix à travers leur leadership et leur autonomisation.

APC et TDH ont été accompagné dans le consortium par Interpeace, tandis que FMMDI et FEJD par ONU Femmes.

Même si l'approche nexus actuelle est fragmentée et axée sur les actions opérationnelles, elle est utilisée par excellence pour améliorer l'accès aux services sociaux de base et aux moyens de subsistance, renforcer les mécanismes de coordination et les capacités de facilitation, et consolider le partenariat et l'apprentissage inter organisationnel sur les réponses globales fondées sur l'analyse des causes profondes et structurelles. Il a été noté que des avancées significatives de l'approche Nexus dans la mise en œuvre des projets au Kasai et Kasai Central, il modèle qu'il faudrait mettre en œuvre dans l'ensemble de toute la RD Congo.

Au niveau communautaire le projet a permis de renforcer la collaboration entre les acteurs de consolidation de la paix. Des mécanismes existants ont été renforcés afin promouvoir la participation à la gouvernance et au développement local.

Figure 8: Contributions du projet au niveau local



Les résultats des enquêtes démontrent que 72% de membres de la communauté ont affirmé que le projet a contribué à renforcer la collaboration entre les communautés ethniques ainsi que la collaboration des chefs religieux. En plus de promotion de la femme attestée par 73% des personnes interrogées comme résultat majeur, le projet a aussi contribué à la réduction des violences. Notons toutefois, que peu des répondants (53%) estiment que le projet a renforcé l'intégration des jeunes dans les efforts de paix.

Question d'évaluation n°3 :

Dans quelle mesure le partenariat a-t-il permis à différents partenaires de s'approprier les acquis du projet, en particulier les partenaires étatiques. Quels sont les défis auxquels ONU Femmes, Interpeace et les partenaires ont-ils fait face ?

Le choix et l'accompagnement technique assurés par les membres du consortium (ONU Femmes et Interpeace) ont permis aux différents partenaires de la mise en œuvre de développer un partenariat qui conduit à pérenniser les acquis du projet.

Les 4 partenaires de mise en œuvre : APC, FEJD, FMMDI et TDH, sont tous experts dans la thématique consolidation de la paix et autres thématiques développées dans la mise en œuvre des activités sur terrain. Ces organisations sont opérationnelles dans les zones d'intervention du projet Renforcer le leadership des femmes et des filles pour la consolidation de la paix au Kasaï et Kasaï Central, avec d'autres projets financés par d'autres partenaires. Les mécanismes de paix mis en place par ce projet sont encore accompagnés par ces derniers et sollicités par d'autres acteurs dans les zones autres que du projet PBF, ce qui rassure la poursuite des activités du projet bien que clôturé.

- Pour ce qui concerne les partenaires étatiques, ces derniers ont été impliqués dès l'étude de base jusqu'à la clôture du projet et ont marqué leur implication au sein de la mise en œuvre des activités et au sein des communautés bénéficiaires. Le grand défi est que ces derniers n'ont de moyens pour assurer le suivi des activités et acquis post projet.

3.2.7. Genre et droits humains

Les aspects du genre et des droits humains du projet ont été évalués à l'aide de deux (2) questions :

Question d'évaluation n°44 :

Dans quelle mesure les principes de l'approche des droits humains et égalité des sexes ont-elles été pris en compte lors de la conception et de la mise en œuvre du projet ? Quelles sont les enseignements tirés, les bonnes pratiques ainsi que les innovations du projet qui soutiennent l'égalité de sexe et les droits humains.

L'égalité des sexes constitue un objectif principal dans les actions à l'échelle mondiale et nationale.

Entendue comme l'action de garantir que toute personne, homme ou femme, peut participer activement et fructueusement au développement de sa vie, de sa communauté et de la société, sans subir de discrimination au seul motif qu'elle soit un homme ou une femme, l'égalité des sexes fait partie intégrante des principes de gestion d'ONU Femmes. La mise en œuvre du projet « Renforcer le leadership des femmes et des filles pour la consolidation de la paix au Kasaï et Kasaï Central en RD Congo » n'a pas dérogé à ce principe. Ainsi les principes de genre (traitement sans distinction des sexes) et de droits humains ont été pris en compte aussi bien dans la conception, la planification et la mise en œuvre.

Quand bien même une option préférentielle ait été portée sur les bénéficiaires directs (femmes et les filles) à dominance féminine, la quasi-totalité des mécanismes durables de soutien multisectoriel mis en place est constituée à plus de 89% de femmes, le projet a impliqué les hommes membres desdits mécanismes dans les différentes formations réalisées par le projet. En revanche, la prise en compte du principe d'équité est très perceptible dans la mesure où les indicateurs y font référence.

Les interventions se sont inscrites fortement dans le respect des principes de genre, d'équité et de réalisation des droits de l'homme. Une emphase est faite sur la réalisation des droits des femmes et des filles pour plus d'opportunités au renforcement du leadership féminin.

L'impact du projet renforcer le leadership des femmes et des filles pour la consolidation de la paix au Kasaï et Kasaï Central, mieux encore les enseignements généraux du projet, est perceptible à trois niveaux sociaux : cohabitation pacifique intercommunautaire, consolidation de la paix et présence des femmes et des jeunes dans la gouvernance locale.

Cohabitation pacifique intercommunautaire

- Rapprochement entre les gouvernants et les femmes,
- Rapprochement entre les jeunes filles et garçons,
- Renforcement des capacités des leaders communautaires (chefs coutumiers, femmes leaders),
- Application de la masculinité positive, Consolidation de la paix
- Création et mise en place des incubateurs dans les villes et sous incubateurs dans les territoires,
- Implication des femmes dans la consolidation de la paix, formation sur la résolution 2250 ;
- Renforcement en matériels et outils informatiques pour les différents incubateurs de paix,
- Cohabitation pacifique des 4 territoires,
- Formation des 154 femmes sur le numérique,

Inclusivité des femmes et des jeunes dans la gouvernance locale

- Renforcement des capacités des femmes et des jeunes,
- Prise de conscience par les femmes et les jeunes de leurs rôles dans la communauté,
- Présence des femmes dans le gouvernement provincial,
- Présence des jeunes à l'Assemblée Provinciale,
- Cohabitation pacifique entre hommes, femmes et jeunes,
- Vulgarisation des textes légaux entre autres les résolutions 1325, 2250.

Tous ces aspects issus du projet sont des innovations produites par le projet afin de soutenir l'égalité des sexes et les droits humains.

Question d'évaluation n°45 :

Est-ce que le projet a été mis en œuvre conformément aux droits de l'homme et des principes de l'efficacité du développement : Égalité et non-discrimination ; Participation / autonomisation, Inclusion ; responsabilité nationale / transparence ?

Trois principes fondamentaux guident les droits de l'homme : la liberté, l'égalité et la dignité. En mettant en œuvre le projet « Renforcer le leadership des femmes et des filles pour la consolidation de la paix au Kasaï et Kasaï Central en RD Congo » PBF, ONU Femmes et Interpeace ainsi que leurs partenaires de la mise en œuvre ont fait de ces principes des points centraux de l'action dans le contexte de la région du Kasaï. Les interventions ont en effet été axées sur la liberté des bénéficiaires directs et indirects à participer volontairement à la mise en œuvre du projet. Bien que le projet se présente comme une opportunité pour l'ensemble des bénéficiaires directs et indirects identifiés, ceux-ci s'y sont engagés sans contraintes manifestant leur pleine adhésion à une entreprise sociale et économique pour la consolidation de la paix et de développement local et communautaire.

Par ailleurs, le choix de ces bénéficiaires directs et indirects s'est fait sur la transparence. Cependant, bien que le projet soit foncièrement fondé sur les principes des droits de l'homme, le système de suivi et évaluation n'a pas pris en compte des indicateurs spécifiques permettant de mesurer les résultats selon la perspective des droits humains de toutes les activités. L'inclusion et la participation des hommes participent, en sus, à la prise en compte de la dimension culturelle qui s'inscrit dans une approche d'incorporation du projet dans les pratiques culturelles et sociales du milieu ambiant.

Malgré une emphase sur les femmes et filles, le projet a intégré les hommes membres des mécanismes de paix et de soutien multisectoriel de guérison de traumatisme et d'accompagnement des personnes affectées par les conséquences des conflits. Cette ouverture dénote de l'approche inclusive du projet qui se superpose aux pratiques culturelles d'un milieu ambiant pour la consolidation de la paix et la cohésion sociale.

La consultation des bénéficiaires, y compris le recueil de leur opinion demeure une action opportune dans le cadre de la mise en œuvre du projet. Bien qu'appréciée à 86%, par les bénéficiaires, la prise en compte de leur opinion semble n'avoir pas été entière de leur point de vue. Une grande partie de la population des provinces cibles du projet (Kasaï et Kasaï Central) (35,86%) n'était pas informé du projet « "Renforcer le leadership des femmes et des filles pour la paix au Kasaï et Kasaï Central". Et parmi ceux ayant été informés sur ce projet, seul 45% avait pu participer activement dont un quart avait été invité à une seule participation (Tableau 10 en annexe). Cette analyse donne les constats du résultat spécifique 1 : les femmes et les filles participent activement à la consolidation de la paix et au renforcement de la cohésion sociale et est en corrélation avec l'indicateur du projet 1b qui renseigne sur le pourcentage des participants qui affirment qu'elles se sont engagées au moins une fois pour résoudre un conflit au sein de sa communauté.

Par l'approche communautaire, les membres des mécanismes de paix ont animé des émissions radio en termes de sensibilisation à travers les radios communautaires locales sur le leadership des femmes et des filles, leur autonomisation et la participation active à la consolidation de la paix. C'est ainsi que certains répondants (26,9) ont été informés des activités du projet.

3.3.1 Évaluation des objectifs Spécifiques du Projet

3.3.1.1 2.2.1.1.Renforcement des Mécanismes de Paix Traditionnels et Institutionnels

Plus de la moitié des sujets ayant été informés de ce projet avait une évaluation sur le renforcement des mécanismes de paix traditionnels et institutionnels. En effet, près de deux tiers estiment que les mécanismes de paix traditionnels et institutionnels ont été renforcés par le projet (77%) et qu'ils sont efficaces. Aussi 68% pensent que le genre a été pris en compte dans les mécanismes de paix traditionnels et 80% ont déclaré avoir été impliqués dans des activités liées à ces mécanismes de paix (Tableau 11).

Ce constat est relatif au produit 1.1. qui éclaire sur le renforcement de l'efficacité et la coordination des mécanismes de paix traditionnels et institutionnels existant sur le dialogue, la prévention et la gestion des conflits et la prise en compte du genre.

3.3.1.2.Soutien Multisectoriel et Guérison des Traumatismes

En termes de soutien multisectoriel et guérison des traumatismes, 72% parmi ceux ayant été informés sur ce projet estime que les mécanismes de soutien pour la guérison des traumatismes ont été mis en place mais seuls 42% attestent avoir bénéficié de ces mécanismes de soutien entre autres psychologiques et économiques. La majorité de ceux ayant bénéficié de ces soutiens (96,6%) ont été satisfaits.

Cependant 40% de ceux ayant été informés sur ce projet s'évaluent comme n'ayant pas une bonne connaissance sur la consolidation de la paix et le leadership féminin après avoir participé aux activités du projet (tableau 12). L'analyse faite est consécutive au produit 1.2. relatif à la mise en place au sein des communautés bénéficiaires des mécanismes durables de soutien multisectoriel de guérison des traumatismes et d'accompagnement des personnes affectées par les conséquences de conflits dont les femmes et les filles.

3.3.1.3.Renforcement des Capacités et Leadership des Femmes

Concernant le renforcement des capacités et leadership des femmes, près de deux tiers de ceux ayant été informé rapporte que les capacités des femmes en matière de leadership ont été renforcées par le projet (76%) et connaissent des femmes ayant pu mettre en place des plateformes d'activités génératrices de revenus (AGR) pour renforcer la cohésion sociale (73%) (Tableau 13). Ce constat est en corrélation avec le produit 1.3 qui renseigne sur le renforcement des capacités des femmes et des filles afin de participer activement à la consolidation de la paix à travers leur leadership et leur autonomisation.

3.3.2. Évaluation Globale du Projet

Le tableau 14 décrit les caractéristiques en rapport avec l'évaluation globale du projet. Une grande proportion (70%) parmi ceux ayant connu l'existence de ce projet jugé positivement l'impact global du projet sur la consolidation de la paix dans leur communauté et la majorité (92%) souhaiterait que ce projet soit étendu à d'autres régions (Tableau 14). Les constats évoqués ci haut sont relatifs à la pertinence du projet. Il est à noter que 92% des répondants désirent voir la mise en œuvre d'un nouveau cycle du projet afin d'asseoir les acquis de ce dernier afin de consolider la paix et la cohésion sociale au sein des communautés bénéficiaires.

4. CONCLUSION

4.1. Pertinence

Le critère de pertinence du projet a été apprécié sur la base de plusieurs questions évaluatives. A cet effet, on note que depuis sa conception, celle-ci s'est fondée sur une lecture pertinente des besoins communautaires liés à la paix et au genre.

Le projet PBF Incubateur de paix au Kasai, dans le contexte national sécuritaire, du défi du leadership féminin et de l'autonomisation des femmes et de filles, répond aux besoins réels de cette catégorie de population dans sa quête d'un mieux-être à l'échelle provinciale et locale. Une contrainte majeure reste la question de l'analphabétisme de la population cible.

Le renforcement du leadership des femmes et des filles comme stratégie d'ouverture des femmes dans la consolidation de la paix constitue une approche novatrice dans le contexte de la RDC, mais ambitieux au regard de la dimension de l'œuvre et de l'existence de facteurs limitants (analphabétisme de la cible, contraintes structurelles (connectivité aux AGRs individuelles).

L'accompagnement des bénéficiaires, bien qu'important, nécessite d'être poursuivi pour garantir une mise en œuvre efficace et efficiente.

Cependant, malgré la pertinence du projet, les activités réalisées n'ont pas couvert tous les besoins des communautés. En effet, plus de 10,6% des répondants estiment ne pas être très satisfaits des soutiens multisectoriels, 96,4% déclarent être satisfaits et 3,4 % affirment leur insatisfaction. Ce qui permet d'affirmer que des efforts restent à faire pour assurer la participation active des femmes et des filles à la consolidation de la paix. Outre cela, il a été relevé une cohérence entre les objectifs du projet, le mandat de l'ONU pour la consolidation de la paix et ceux des ODD 5&16.

Les résultats montrent que le projet a su générer une dynamique locale autour du leadership féminin dans la paix. Toutefois, l'atteinte des résultats reste inégalement répartie selon les territoires et catégories sociales, révélant une nécessité d'adaptation des mécanismes d'intervention aux réalités de terrain, en particulier pour assurer une montée en compétences effective et durable des actrices communautaires.

4.2. Efficacité

L'efficacité du projet PBF a été appréciée en fonction de la capacité du projet à atteindre ses objectifs fixés comme cibles en termes de résultats à atteindre. De manière générale, le projet PBF a été coordonné efficacement. En revanche, il a été relevé des retards dans le recrutement des personnels du projet, dans la mise à disposition des fonds (dernière tranche) et dans la planification des activités. Les résultats ont également permis de confirmer l'efficacité de l'approche de mise en œuvre y compris celle adoptée dans la passation des marchés et le recrutement des partenaires de mise en œuvre. L'approche impulsée a suivi le processus standard de passation (appels d'offres, ouverture des plis, mise en place de commission de sélection, etc.), l'expérience sur la thématique et la connaissance de la zone d'intervention du projet, pour ce qui concerne la sélection des partenaires de mise en œuvre. Il ressort de l'analyse que pour atteindre les objectifs et les cibles visées ou escomptées, différents mécanismes de surveillance des résultats (mise en place d'un plan intégré de suivi, de rapportage, de partage d'informations, etc.) ont été mis en œuvre. Cette approche a permis de suivre le niveau d'évolution de chaque indicateur. Outre cela, pour s'assurer de l'évolution des résultats, plusieurs enquêtes (enquête de base, de perception et de satisfaction, à mi-parcours, etc.) ont été organisées, celle-ci, en plus des réunions techniques de coordination, des visites de terrains impliquant à la fois les 2 agences et Interpeace, les partenaires de mise en œuvre et les autorités provinciales.

Sur le plan de la communication, le projet PBF a adopté une approche intégrée et participative, impliquant les autorités provinciales et administratives, les chefs coutumiers et certaines OSC et agences des Nations Unies depuis la phase de conception et d'identification des besoins. La MONUSCO a été consultée pour ce projet lors de sa conception pour orientation des priorités de paix dans la région. La mission de stabilisation a eu à travailler avec les agences des Nations Unies sur la question et tenir des réunions inter agence sur les interventions de la paix. Les aspects de son désagencement ont été pris en compte dans la mise en œuvre du projet par le consortium et les conséquences éventuelles de son désengagement. Elle n'est pas citée comme actrice directe mais comme partie prenante et comme partenaire ayant accompagné non seulement l'Etat congolais mais aussi les organisations de la société civile et communautés locales bénéficiaires du projet PBF dans le processus de la paix dans les régions.

4.3. Efficience

L'efficience a été analysée à travers plusieurs questions. Le niveau de performance enregistré tant au niveau des produits/outputs que des effets/outcomes varie d'un résultat à un autre en fonction des facteurs ayant favorisé ou entravé le degré d'atteinte des résultats fixés dès le départ. Par rapport aux indicateurs Output, le projet a connu un taux de réalisation de 100% pour ce qui concerne le résultat attendu. Les niveaux traduisent la performance de l'approche de coordination et la pertinence des activités par rapport aux besoins des bénéficiaires qui s'en sont vite appropriées. Cette appropriation a été davantage favorisée par la stratégie de mise en œuvre basée sur une approche communautaire privilégiant le renforcement des capacités des parties prenantes et leur accompagnement dans la mise en œuvre des plans d'action de consolidation de la paix intégrés de développement.

Cependant, pris individuellement, certaines valeurs cibles escomptées n'ont pas été atteints, compte tenu des retards enregistrés dans la mise et bien d'autres facteurs structurels et organisationnels. L'analyse montre aussi qu'au niveau des effets, la plupart des indicateurs du résultat 1 et de 3 produits ont été atteints. De manière globale, l'atteinte de ces résultats contribue à la vision stratégique du projet en matière de cohésion sociale, de revitalisation économique, de rapprochement, etc. et traduit la pertinence de l'approche de ciblage de la zone d'intervention et des bénéficiaires, qui a intégré plusieurs critères, notamment l'inclusion, l'âge, la participation, et la vulnérabilité. Cette approche a permis à la fois aux filles, aux femmes, aux personnes affectées par les conséquences des conflits, aux personnes traumatisées d'y participer. Les analyses montrent également que l'approche de suivi du projet PBF a été participative, reposant sur les mécanismes durables communautaires, les partenaires et les outils intégrés de suivi. L'implication de cette approche solidaire et participative a permis de mieux suivre les résultats, les effets et de mieux capturer de manières adéquates les résultats en lien avec la consolidation de la paix dans les provinces du Kasai et Kasai Central.

4.4. Durabilité et appropriation

La durabilité du projet PBF a été appréciée à travers sa contribution aux résultats stratégiques plus larges dans les plans stratégiques et à travers la prise en compte d'une stratégie de sortie lors de sa conception.

Par rapport au premier point d'analyse, les résultats montrent qu'à travers les activités de renforcement des capacités des femmes pour leur participation active à la consolidation de la paix à travers leur leadership et leur autonomisation, la mise en place des mécanismes durables de soutien multisectoriel de guérison de traumatisme et d'accompagnement des personnes affectées par les conflits, la mise en place des incubateurs de paix, la redynamisation des mécanismes de paix traditionnels et institutionnels et les diverses formations thématiques d'accompagnement, le projet a contribué à insuffler une nouvelle dynamique de gouvernance et de compréhension des aspects de consolidation de paix et de cohésion sociale tant, au niveau local, territorial, provincial qu'au niveau national.

L'existence de structures de paix locales plus proches des bénéficiaires, l'existence des GDP et la perception positive de la promotion du leadership des femmes et des filles comme moyen simplifié d'accès à la consolidation de la paix présagent d'une durabilité des interventions tout comme l'engagement des acteurs locaux et chefs coutumiers dans cette promotion autant pour l'autonomisation des femmes que pour la consolidation de la paix et la cohésion sociale. L'accompagnement des chefs coutumiers à travers les structures opérationnelles de paix reste un élément fondamental dans le maintien des acquis.

Cependant, d'autres projets plus larges pourraient contribuer ou participer à l'atteinte des résultats dans l'ensemble d'autres territoires de ces 2 provinces. Au niveau du second point d'intérêt d'analyse, les résultats montrent que le projet a intégré des dimensions de durabilité et sortie structurées autour d'un système communautaire participatif dans la conception et la mise en des mécanismes communautaires durables de soutien multisectoriel. L'autre dimension considérée est le renforcement des capacités des acteurs et des structures impliqués dans l'opérationnalisation du projet PBF. Celui-ci a adopté une stratégie d'implémentation qui met l'accent sur le renforcement des capacités des parties prenantes garantissant ainsi l'acquisition des connaissances, leur permettant de continuer les activités et dont l'acquisition garantit la continuité des activités au niveau technique.

Cependant, la continuité de certaines activités nécessitera toujours un appui financier supplémentaire malgré l'implication des autorités locales (Il sera question de mener un plaidoyer afin que les initiatives locales soient intégrées dans le budget provincial, ce qui n'est facile à adopter). Dans cette optique, une remise et reprise formelle de responsabilités devraient être organisées entre les gestionnaires du projet et les autorités coutumières qui pourraient identifier de nouveaux

-partenaires pour la continuité ou alors assurer elles-mêmes les financements requis dans une perspective de développement des différents domaines d'intervention à travers l'appui financier des plans d'action élaborés pour la consolidation de la paix. La redynamisation des mécanismes de paix comme organe communautaire de planification et coordination constitue un atout. Toutefois, cette structure nécessite encore des appuis tant techniques que financiers pour mieux fonctionner. Ainsi, l'évaluateur estime que la nature des activités entreprises dans le cadre du projet PBF et la stratégie d'implémentation adoptée dans le cadre du projet favorisent la durabilité technique, l'appropriation par les parties prenantes sans toutefois garantir la durabilité financière. Dans cette situation, le renforcement des capacités financières des acteurs demeure encore une nécessité, notamment à travers les appuis comme les AGR pour mieux associer la fonctionnalité des mécanismes durables de soutien multisectoriel ainsi que les autres mécanismes communautaires de paix.

Bien que des structures porteuses aient été instaurées (GDP, incubateurs), leur durabilité dépendra fortement de leur adossement à des mécanismes de financement public ou communautaire. L'absence d'un plan de pérennisation ou de transfert clair vers les autorités locales compromet à ce stade la consolidation des acquis.

4.5.Cohérence

La cohérence du projet PBF a été appréciée à travers 3 questions évaluatives. L'analyse montre que l'approche de rapportage et de mise en œuvre n'ont pas été alignées systématiquement sur ceux d'autres projets. En effet, les consultations menées pendant les phases de conception et de planification du projet ont permis aux acteurs de partager des expériences basées sur des projets antérieurs et de proposer d'autres approches plus résilientes, innovantes et efficaces eu égard aux échecs enregistrés.

Il ressort également que l'approche de rapportage a épousé le canevas du bailleur de fonds et reste spécifique au projet. Les résultats montrent que l'implication des acteurs (nationaux, provinciaux, locaux.) faite depuis les phases de conception et de planification a favorisé leur implication dans l'identification des zones d'intervention, la sélection des cibles et bénéficiaires et dans le suivi des activités, à travers leur participation à des ateliers de formations, d'informations et des activités de terrain.

L'alignement stratégique du projet avec les cadres nationaux et internationaux n'a pas suffi à garantir une cohérence opérationnelle. Le manque de synergies formalisées avec d'autres initiatives locales ou d'agences du SNU limite les effets catalytiques du projet. Il est impératif d'instaurer un mécanisme de coordination multi-acteurs dès la phase de conception dans un prochain cycle.

4.6.Sensibilité au conflit

La sensibilité aux conflits a été analysée à travers 4 questions d'évaluation. Les analyses montrent que le projet a adopté une approche coordonnée d'atténuation des conflits à travers une analyse des risques ou conflits qui ont permis de sélectionner les zones d'interventions présentant plus de besoins en matière de consolidation de paix et renforcement de la cohésion sociale. Parmi les risques figurent le nombre élevé des femmes et des filles traumatisées et les personnes affectées par les conséquences des conflits. Pour atténuer ces facteurs de risques, le projet a adopté une approche communautaire mettant les communautés au centre des questions de la participation active des femmes et filles à la consolidation de la paix et au renforcement de la cohésions sociale à travers la mise en place des mécanismes communautaires de soutien multisectoriel et d'accompagnement, le renforcement de leurs capacités et de développement de plans d'action pour la consolidation de la paix.

4.7.Catalytique

La catalytique du projet a été analysée à travers 2 questions évaluatives. Les résultats ont révélé que le projet a été un catalyseur programmatique. Compte tenu de la nature des moteurs des conflits, l'approche s'est imposée comme une alternative crédible aux attentes et aux besoins de la consolidation de la paix et la cohésion sociale. Ainsi, plusieurs autres projets/programmes des agences du SNU couvrant des activités et des objectifs similaires ont été implémentés au profit des communautés. Il ressort que les fonds du projet ont été strictement alloués aux activités prévues dans le cadre logique du projet. Les séances de sensibilisation sur la consolidation de la paix, la cohésion sociale et la cohabitation pacifique continuent à se réaliser à travers les différents mécanismes de paix redynamisés et/ou mis en place par le projet. D'autres projets s'appuient sur cette dynamique, pour s'en servir dans d'autres zones non ciblées par le projet. Outre cela, le projet a permis de redynamiser des plateformes endogènes, notamment le cadre de concertation des chefs coutumiers de la province du Kasaï et d'élargir le cadre de concertation sur la paix, avec la mise en place d'un comité local de paix et de développement.

4.8.Sensibilité au genre

Le projet PBF a fait preuve de la prise en compte des principes de genre, qui sont reflétés dans toutes les phases du projet, que ce soit dans la conception (à travers les indicateurs outcome et output dans le cadre logique), dans l'exécution et à travers les mécanismes de Suivi-évaluation adoptés. Le projet a veillé à l'intégration de toutes les couches (jeunes, femmes, etc.) dans la composition des GDP, les mécanismes de paix traductionnels et institutionnels, les mécanismes de soutien multisectoriel communautaire de guérison des traumatismes et d'accompagnement des personnes affectées par les conséquences des conflits, la prise en compte du genre a été le cheval de bataille pour la mise en place de tous ces mécanismes. Le cadre normatif portant création de ces mécanismes communautaires a clairement défini les modalités de participation des femmes, des hommes et des jeunes (filles et garçons). Cependant, malgré tous ces points d'intérêt, il ressort des analyses que la prise en compte de la dimension genre reste toujours faible, dans certains GDP, on retrouve 5 femmes et 7 hommes ou encore 5 femmes et 10 hommes.

Une considération équilibrée permettrait de répondre de manière efficace aux défis et contraintes de cette catégorie de population. De ce fait, cette situation nécessite une attention particulière de la part des acteurs intervenant sur ces thématiques.

La question du genre, de l'équité reste un aspect fondamental de l'intervention initiée par ONU Femmes et Interpeace avec une emphase sur la réalisation des droits des femmes et des filles pour plus d'opportunités au projet. L'intégration de l'homme dans le processus du projet dénote de l'approche inclusive du projet qui se superpose aux pratiques culturelles du milieu ambiant.



La troisième dimension ou approche a été l'usage d'un tableau de bord de suivi intégré des indicateurs, ce qui a permis d'apporter au fur et à mesure des corrections et de développer des alternatives aux éventuels blocages ou facteurs d'incohérence.

Cependant, les données montrent que d'autres risques de nature politique, sanitaire et organisationnelle ont survenu pendant la phase d'opérationnalisation du projet PBF, tels les problèmes logistiques, la pandémie liée à la COVID-19, le changement des gouvernements provinciaux pour les 2 provinces cibles du projet et l'accès difficile à certaines zones prévues. Cependant, l'approche de mise en œuvre ayant intégré la dimension analyse des risques a permis d'atténuer ces facteurs de risque sur la mise en œuvre globale du projet.

Aussi, comme développé dans les autres critères, le projet a épousé une approche innovante basée surtout sur les leçons apprises des partenaires provinciaux et locaux dans les 2 provinces cibles.

4.9. Tolérance aux risques

Les analyses faites montrent que le projet PBF a adopté des approches participatives et coercitives qui ont permis d'atténuer et de surveiller correctement les risques du projet. Cette approche est centrée d'une part, sur la communauté (jeune fille, femme), les GDP, les différents mécanismes de paix et de soutien multisectoriel qui participent à consolidation de la et au renforcement de la cohésion sociale. D'autre part, cette approche a priorisé l'expérience et la connaissance des zones d'intervention dans le choix des partenaires à mettre en œuvre les activités du projet.



5. LEÇONS APPRISSES

La région du Kasai est une entité complexe avec des besoins et des défis multisectoriels indéniables. Il faut un partenariat et des interventions avec des capacités techniques fortes à l'antipode de "One size fixed all" (une taille unique) pour porter la coordination, donner un appui stratégique aux partenaires de la mise en œuvre dans les orientations programmatiques, assurer un ancrage stratégique avec le gouvernement tant au niveau national, provincial que territorial suivant la cartographie des priorités.

Après 2 ans de la mise en œuvre du projet, leçons apprises de la mise en œuvre du projet Renforcer le leadership des femmes et des filles pour la paix au Kasai et Kasai Central renseignent que :

LA1 : L'identification en amont des partenaires pour la mise en œuvre participe renforce le processus d'appropriation des acteurs locaux et leur renforcement des capacités les constituent en ressources permanentes pour la consolidation de la paix et la cohésion sociale. Les personnes interviewées estiment que les partenaires locaux et les membres des mécanismes traditionnels de paix assureront la continuité des acquis du projet à travers les connaissances acquises.

LA 2 : L'analphabétisme demeure un frein à l'influence des femmes et des filles dans les activités de consolidation de la paix : La mise en œuvre d'un projet axé sur la participation active des femmes et des filles dans la consolidation de la paix dans un contexte d'analphabétisme des bénéficiaires directs et/ou indirects et la pratique des us et coutumes impose le déploiement d'un processus d'intégration et la prise en compte de genre qui intègre divers mécanismes communautaires de paix traditionnels et institutionnels dans la prévention, gestion et transformation pacifique des conflits intercommunautaires dans la perspective de son assimilation et son appropriation.

DURABILITE :

LA 3 : L'engagement des hommes et des leaders coutumiers, (16 sur les 12 prévus par le projet, soit 133% d'engagement) s'est démontré d'un levier moteur pour la promotion du leadership féminin. L'engagement des hommes dans les activités de sensibilisation sur leadership féminin et la nomination des certaines femmes dans les instances de la gouvernance coutumière a motivé les femmes et les filles de s'engager dans les activités de forum pour la paix et contribuer à accroître l'efficacité des mécanismes de paix au niveau local vers la consolidation de la paix.

LA4 : Les approches intégratrices de l'autonomisation économique des femmes renforce le leadership féminin. : L'appui en termes de formation sur l'entrepreneuriat et la dotation en intrant selon les différentes filières a renforcé et motivé la participation des femmes et des filles à la consolidation de la paix. Nombre de femmes (335/400, soit 83,75% des femmes exerçant les AGRs) témoignent avoir le revenu leur mettant en confiance avec les membres de la communauté et au sein de leurs ménages. Dans certaines initiatives, les contributions se sont faites pour des circonstances caritatives permettant de les solidariser dans les forums.

LA5 : L'existence et la mise en place des incubateurs dans les villes (Tshikapa et Kananga) et mini incubateurs dans les territoires (Tshikapa et Dibaya) comme « Centre d'Intérêt » constitue une opportunité réelle de valorisation des femmes et de commercialisation des produits des femmes et filles dans la perspective de leur autonomisation^[1]. Les femmes et les filles se sont occupées (364/400, soit 91%) par diverses activités et surviennent aux besoins de leurs familles au point que les VBG sont réduites non seulement au niveau de ménages mais aussi dans la communauté entière.

^[30] A Dibaya (Tshimbulu) et Tshikapa (Kamonia), les incubateurs servent de lieu d'exposition des produits des différentes filières tenues par les bénéficiaires (savons, habits et pains).

6. RECOMMANDATIONS

LPROCESSUS PARTICIPATIF DES RECOMMANDATIONS

Au regard des principaux constats et conclusions de l'évaluation et tenant compte des suggestions des parties prenantes émises au terme des entretiens, les recommandations stratégiques et opérationnelles suivantes sont faites en commun accord avec toutes les parties prenantes dans la perspective d'améliorer les interventions futures dans le domaine de renforcement du leadership des femmes et des filles, la promotion du genre et l'autonomisation de la femme dans la consolidation de la paix et cohésion sociale au Kasai et Kasai Central en République démocratique Congo.

La mission d'évaluation a observé sur le terrain, après plusieurs réunions, échanges et entretiens une ferme volonté dans le chef de la communauté, le souci d'impliquer les femmes et jeunes (filles et garçons) afin de recouvrer la paix d'antan qui caractérise la région du Kasai. Au terme de 24 mois d'exécution du projet Renforcer le leadership des femmes et des files pour la paix au Kasai et Kasai Central, il s'est avéré qu'il y a eu une forte amélioration et une nette avancée dans les domaines de la paix bien que très fragile, la gouvernance locale avec comme innovation la présence des femmes et des jeunes. Dans le but d'aider les deux Provinces (Kasai et Kasai Central) à consolider la paix, à tous les niveaux, nous formulons les recommandations ci-dessous à tous les partenaires du projet Renforcer le leadership des femmes et des files pour la paix au Kasai et Kasai Central, chacun en ce qui le concerne :

Tableau 1: Recommandations et utilisation prévue des résultats de l'évaluation

Constat sous-jacent	Recommandations en termes de perspectives	Responsable	Niveau de priorité	Délai
PERTINENCE				
Faible implication et représentativité des autorités étatiques, traditionnelles et coutumières dans les mécanismes de consolidation de la paix mis en place	✓ Mener des plaidoyers auprès des autorités étatiques, traditionnelles et coutumières pour accroître la participation des femmes et des jeunes dans la gouvernance locale par le projet.	Gouvernement congolais (Mini Plan)PBF et ONU FEMMES, UNCT	Haut	Trimestre 2, 2026
Pendant l'évaluation, il a été noté l'absence d'une synergie entre les initiatives PBF et celles mises en place par d'autres projets.	✓ Mener des plaidoyers auprès d'autres partenaires et intervenants intéressés à intervenir dans les mêmes zones à soutenir les initiatives mises en place par le PBF.	RECO (UNSDCF), PBF, ONU Femmes et Interpeace	Haut, dans le cadre d'une nouvelle planification	Trimestre 4, 2025
Les ateliers ont été tenus aux chefs-lieux des provinces sans répercussion aux territoires et aux différents sites de mise en œuvre des activités.	✓ Mener des plaidoyer pour organiser des actions de consolidation de la paix pour plus d'efficacité dans la stabilisation ✓ Envisager des actions de plaidoyer afin de développer des initiatives qui contribueront à accroître l'alphabetisation des femmes et des filles.	PBF, ONU Femmes et Interpeace	Haut	Trimestre 2, 2026

Absence des soubassements de sélection des partenaires de la mise en œuvre des activités.	✓ Assurer que les partenaires ont des capacités financières nécessaires à la mise en œuvre du projet. Le coût alloué aux partenaires n'ont pas permis de se doter des capacités de gestion financière et de suivi et évaluation (Ressources Humaines).	ONU Femmes, Interpeace et leurs partenaires de mise en œuvre (ACP, FEJD, FMMDI et TDH)	Haut dans le cadre d'une nouvelle planification	Trimestre 2025-2029
Faible capitalisation des innovations du projet par manque d'un temps suffisant pour l'accompagnement et l'appropriations des approches et acquis du projet non seulement par les bénéficiaires directs mais aussi par toute autre partie prenante à la mise en œuvre du projet.	✓ Programmer un cycle allant de 3 à 5 ans afin d'assurer la pérennisation des activités dans les communautés bénéficiaires ✓ Assurer que les activités des AGR ont un cycle minimum de 6 mois afin qu'elles soient accompagnées et que les résultats soient perceptibles pendant l'évaluation. Les AGR ont démarré tardivement au point que leur impact n'a pas été perçu pendant l'évaluation.	ONU Femmes, Interpeace et leurs partenaires de mise en œuvre (ACP, FEJD, FMMDI et TDH, Directeurs des études et différents ministères)	Haut dans le cadre d'une nouvelle planification	Trimestre 2, 2026
COHERENCE				
Faible coordination au sein de la communauté pouvant lier les activités aux produits, absence totale des indicateurs spécifiques aux activités VSBG	✓ Renforcer la transversalité des activités liées à la réduction des VSBG dans les autres activités des différents produits.	ONU Femmes et Interpeace, PNUD, UNFPA	Haut dans la mise en œuvre d'autres projets	Trimestre 4, 2026
Absence d'analyse des risques post projet de la poursuite des activités communautaires par les bénéficiaires	✓ Renforcer l'autonomie des mécanismes multisectoriels de guérison des traumatismes et d'accompagnement des personnes affectées	ONU Femmes, Interpeace et tout autre acteur œuvrant	Haut dans la mesure où un nouveau cycle du	Trimestre 4, 2025

directs, les chefs coutumiers et autres parties prenantes au projet.	par les conséquences des conflits. Ceci permettrait par exemple, de leur doter les AGR collectives pouvant leur permettre de fonctionner après le projet.	la région	projet défini et/ou un autre partenaire s'alignerait.	
EFFICIENCE				
Absence d'un mécanisme de suivi et évaluation du projet (?) de proximité et de transfert des responsabilités à différents niveaux (partenaires de mise en œuvre des activités, bénéficiaires directs et indirects).	✓ Mettre en place un système de suivi et évaluation élargi à tous les partenaires de mise en œuvre. Interpeace pourrait assurer le suivi global du projet avec l'appui d'ONU Femmes, ce qui n'a pas été le cas.	ONU Femmes, Interpeace et tous les récipiendaires des projets PBF	Haut dans la mesure où un nouveau cycle du projet défini	Pour les futurs projets
Faible visibilité des églises tant qu'acteurs importants et absence des indicateurs spécifiques de ces groupes et pourtant très influents dans le domaine et dans les milieux.	✓ Impliquer davantage les églises, en plus des écoles, des universités et des médias dans les activités visant la réduction de la discrimination de la femme.	Partenaires de mise en œuvre (APC, FEJD, FMMDI et TDH)	Haut dans la mesure où un nouveau programme serait mis en œuvre	Pour les futurs projets
DURABILITE				
Faible pérennité économique des AGR initiées (manque de suivi, fonds de relance, structuration)	✓ Mettre en place un mécanisme communautaire d'épargne/crédit intégré aux AGR, adossé à une mutuelle locale ou partenaire financier	ONU Femmes, Partenaires locaux	Haute	Trimestre 1 2026
COHERENCE				
Absence d'un mécanisme de transfert formel des GDP aux autorités locales	✓ Formaliser les dispositifs de passation des GDP aux services déconcentrés de l'État via des arrêtés, plans d'action locaux ou engagements budgétaires	ONU Femmes (plaidoyer), Ministères déconcentrés	Haute	Trimestre 4, 2026

		(Affaires sociales, Justices, Plan, Education)		
Faible visibilité des PVH et absence de données spécifiques à ce groupe dans l'évaluation	✓ Intégrer systématiquement la dimension handicap dans les outils de ciblage, de collecte et d'analyse, et prévoir des activités spécifiques d'inclusion	ONU Femmes, Consultants M&E	Moyenne	Pour les futurs projets
EFFICACITE				
Faible capitalisation des innovations du projet (ex. : mobilisation des chefs coutumiers, espaces sécurisés)	✓ Élaborer un document de capitalisation thématique (synthèse des innovations, conditions de succès, contraintes) à diffuser à travers les plateformes inter-agences	ONU Femmes, PBF, WCARO	Moyenne	Pour les futurs projets
Absence de cadre d'analyse de risques évolutif dans la mise en œuvre du projet	✓ Instituer une cellule de gestion des risques (élections, sécurité, contexte local) avec suivi régulier, revue des plans et communication proactive	ONU Femmes, Unité de Coordination	Moyenne	Pour les futurs projets
Limites dans l'analyse différenciée des résultats entre zones rurales et périurbaines	✓ Mettre en place une base de données désagrégée par type de zone (rurale/périurbaine) pour éclairer la planification différenciée et la priorisation géographique	M&E, Secrétariat PBF	Faible	Pour les futurs projets
Manque d'articulation claire entre le projet et les cadres de planification nationaux et provinciaux	✓ Appuyer l'alignement stratégique du projet avec les plans de développement local (PDL) et plans provinciaux de sécurité ou de genre pour assurer l'ancrage politique des actions	ONU Femmes, PNUD, ministère du plan provincial, gouvernements provinciaux	Haute	Pour les futurs projets

7. ANNEXES

6.0. Tableaux des résultats

Tableau 2: Caractéristiques sociodémographiques

Variables	Moyenne $\pm$ DS ou Effectifs (%)
Province (n=435)	
Kasaï	214 (49.20)
Kasaï Central	221 (50.80)
Sexe (n= 435)	
Masculin	113 (25.98)
Féminin	322 (74.02)
Age (n=355)	40.02 $\pm$ 14.32
Niveau d'étude (n= 435)	
Analphabète	28 (6.44)
Primaire	151 (34.71)
Secondaire	227 (52.18)
Université	29 (6.67)
Occupation (n= 435)	
Sans emploi	165 (37.93)
Étudiant	11 (2.53)
Agriculteur	142 (32.64)
Commerçant	60 (13.79)
Fonctionnaire	32 (7.36)
Autres	25 (5.75)
Religion (n= 435)	
Pas de religion	22 (5.06)
Catholique	183 (42.07)
Musulman	38 (8.74)

Protestant	110 (25.29)
Autres	82 (18.85)
Statut civil (n= 435)	
Célibataire	106 (24.37)
Concubinage	12 (2.76)
Marié	208 (47.82)
Divorcé ou séparé	38 (8.74)
Veuf (veuve)	71 (16.32)
Niveau socioéconomique (n= 435)	
Faible	179 (41.15)
Moyen	122 (28.05)
Élevé	134 (30.80)

Tableau 3: Connaissance et Perception du Projet

Variables	Effectifs (%)
Être informé du projet « "Renforcer le leadership des femmes et des filles pour la paix au Kasai et Kasai Central" (n= 435)	
Non	156 (35.86)
Oui	279 (64.14)
Sources d'information (n= 375)	
Formation	38 (13.62)
Sensibilisation communautaire	82 (29.39)
Amis ou famille	91 (32.62)
Église	36 (12.90)
Associations communautaires	53 (19)
Radio/Télévision	75 (26.88)
Avoir déjà participé aux activités ou des réunions organisées dans le cadre du projet (n=279)	
Non	152 (54.48)
Oui	127 (45.52)

Avoir participé combien de fois (n=127)	
Une seule fois	34 (26.77)
2-5 fois	90 (70.87)
Plus de 5 fois	3 (2.36)

Tableau 4: Renforcement des Mécanismes de Paix Traditionnels et Institutionnels

Variables	Effectifs (%)
Les mécanismes de paix traditionnels et institutionnels ont été renforcés par le projet (n=279)	
Tout à fait d'accord/d'accord	217 (77.77)
Pas d'accord	27 (9.68)
Ne sait pas	31 (11.11)
Pas de réponse	4 (1.43)
Les mécanismes prennent en compte le genre (n=279)	
Non	31 (11.11)
Oui	190 (68.10)
Ne sait pas	52 (18.64)
Pas de réponse	6 (2.15)
Les mécanismes sont efficaces qu'avant le début du projet (n=279)	
Non	36 (12.90)
Oui	188 (67.38)
Ne sait pas	47 (16.85)
Pas de réponse	8 (2.87)
Être personnellement impliqué(e) dans des activités liées à ces mécanismes de paix (n=127)	
Non	22 (17.32)
Oui	105 (82.68)
Nombre de consultation communautaire (n=279)	
Aucune	26 (9.32)

1 à 3	130 (46.59)
4 à 6	39 (13.98)
Plus de 6	36 (12.90)
Ne sait pas	48 (17.20)
Les autorités locales intègrent la perspective des femmes dans leurs prises de décision depuis le début du projet (n=279)	
Jamais	32 (11.47)
Rarement	71 (25.45)
Parfois	61 (21.86)
Souvent	42 (15.05)
Toujours	47 (16.85)
Ne sait pas	23 (8.24)
Pas de réponse	3 (1.08)
Nombre d'initiatives prises par les femmes pour la consolidation de la paix dans votre communauté depuis le début du projet (n=279)	
Aucune	34 (12.19)
1 à 3	136 (48.75)
4 à 6	27 (9.68)
Plus de 6	47 (16.85)
Ne sait pas	35 (12.54)
S'engager au moins une fois pour résoudre un conflit dans votre communauté au cours des 12 derniers mois (n=279)	
Non	110 (39.43)
Oui	169 (60.57)
Initiatives menées par des hommes influents de la communauté pour promouvoir publiquement le rôle des femmes (n=279)	
Non	65 (23.30)
Oui, quelques fois	87 (31.18)
Oui plusieurs fois	90 (32.26)
Ne sait pas	37 (13.26)

Les perceptions sur le rôle des femmes dans la consolidation de la paix ont évolué positivement dans ma communauté (n=279)	
Tout à fait d'accord/d'accord	224 (80.28)
Pas d'accord	26 (9.32)
Ne sait pas	27 (9.68)
Pas de réponse	2 (0.72)

Tableau 5:Soutien Multisectoriel et Guérison des Traumatismes

Variables	Effectifs (%)
Des mécanismes de soutien pour la guérison des traumatismes ont été mis en place (n=279)	
Tout à fait d'accord/d'accord	202 (72.40)
Pas d'accord	34 (12.18)
Ne sait pas	37 (13.26)
Pas de réponse	6 (2.15)
Connaître des personnes ayant bénéficié des mécanismes de soutien (n=279)	
Non	51 (18.28)
Oui	204 (73.12)
Ne sait pas	24 (8.60)
Avoir bénéficié des mécanismes de soutien (n=279)	
Non	161 (57.71)
Oui	118 (42.29)
Type de soutien reçu (n=118)	
Soutien psychologique	50 (42.37)
Soutien économique	60 (50.85)
Soutien médical	1 (0.85)
Autres (social, psychosocial et moral)	7 (5.93)
Satisfaction du soutien reçu (n=118)	
Satisfait	114 (96.61)

Neutre	1 (0.85)
Non satisfait	3 (2.54)
La qualité des services d'accompagnement pour les personnes affectées par les conflits est adéquate (n=279)	
Non	38 (13.62)
Oui	199 (71.33)
Ne sait pas	42 (15.05)
Évaluer votre niveau de connaissance sur la consolidation de la paix et le leadership féminin après avoir participé aux activités du projet (n=279)	
Faible	35 (12.54)
Moyen	53 (19)
Bon	166 (59.50)

Tableau 6: Renforcement des Capacités et Leadership des Femmes

Variables	Effectifs (%)
Les capacités des femmes en matière de leadership ont été renforcées par le projet (n=279)	
Tout à fait d'accord/d'accord	213 (76.34)
Pas d'accord	31 (11.11)
Ne sait pas	32 (11.47)
Pas de réponse	3 (1.08)
Participé à des formations ou des ateliers de renforcement des capacités organisés par le projet (n=279)	
Non	144 (51.61)
Oui	135 (48.39)
Nombre de formations ou d'ateliers suivis (n=279)	
Une seule	33 (24.44)
2-5 fois	91 (67.41)
Plus de 5 fois	11 (8.15)
Les formations améliorent leurs compétences en matière de leadership (n=135)	

Non	6 (4.5)
Oui	129 (95.5)
Connaître des femmes formées qui ont mis en place des plateformes d'activités génératrices de revenus (AGR) pour renforcer la cohésion sociale (n=279)	
Non	54 (19.35)
Oui	205 (73.48)
Ne sait pas	20 (7.1)
Évaluer votre niveau de connaissance sur la consolidation de la paix et le leadership féminin après avoir participé aux activités du projet (n=279)	
Faible	35 (12.54)
Moyen	53 (19)
Bon	166 (59.50)

Tableau 7: Évaluation Globale du Projet

Variables	Effectifs (%)
L'impact global du projet sur la consolidation de la paix dans votre communauté (n=279)	
Positif	197 (70.61)
Neutre	24 (8.60)
Négatif	41 (14.69)
Pas de réponse	17 (6.09)
Le projet a contribué à améliorer la cohésion sociale dans votre communauté (n=279)	
Non	29 (10.39)
Oui	212 (75.99)
Ne sait pas	33 (11.83)
Pas de réponse	5 (1.79)
Le projet devrait être étendu à d'autres régions (n=279)	
Non	22 (7.89)
Oui	257 (92.11)
Les changements apportés par le projet seront durables (n=279)	

Non	14 (5.02)
Oui	220 (78.85)
Ne sait pas	43 (15.41)
Pas de réponse	2 (0.72)
Suggestion des aspects du projet devraient être renforcés pour mieux soutenir les femmes et les filles dans leur rôle de leadership pour la paix (n=279)	
Améliorer la sensibilisation à l'importance de l'égalité des genres dans la consolidation de la paix	140 (50.18)
Renforcer la participation des femmes dans les mécanismes de paix traditionnels	165 (59.14)
Augmenter le soutien psychosocial et juridique pour les femmes affectées par les conflits	103 (36.92)
Offrir plus de formations en leadership et gestion des conflits	91 (32.62)
Suggestion type de soutien supplémentaire serait le plus utile pour les femmes et les filles touchées par les conflits (n=279)	
Renforcement des réseaux de soutien communautaire	86 (30.82)
Accès à l'éducation et à la formation continue	156 (55.91)
Programmes de développement économique et d'autonomisation financière	139 (49.82)
Accès à des services de santé mentale et de soutien psychologique	87 (31.18)
Suggestions pour encourager une plus grande participation des femmes dans les processus de paix (n=279)	
Faciliter l'accès des femmes aux forums de dialogue et de négociation	141 (50.54)
Offrir des récompenses ou des reconnaissances pour les contributions des femmes à la paix	115 (41.22)
Créer des quotas pour la participation des femmes dans les instances décisionnelles	100 (35.84)
Organiser des campagnes de sensibilisation pour changer les perceptions sur le rôle des femmes	125 (44.80)
Suggestions des mécanismes de soutien multisectoriel devraient être renforcées pour mieux accompagner les personnes affectées par les conflits, notamment les femmes et les filles (n=279)	

Coordination entre les services de santé, de justice et de protection sociale	102 (36.56)
Renforcement des partenariats entre les ONG, le gouvernement et les organisations communautaires	156 (55.91)
Développement de centres de ressource dédiés au soutien des victimes de conflits	123 (44.09)
Création de programmes de réintégration pour les survivants de conflits	128 (45.88)
Suggestions des meilleurs moyens pour améliorer la coordination des mécanismes de paix pour qu'ils intègrent mieux la dimension de genre (n=279)	
Implication des femmes dans toutes les étapes de la prise de décision	162 (58.06)
Suivi régulier des progrès réalisés en matière de prise en compte du genre	105 (37.63)
Élaboration de politiques spécifiques favorisant la participation des femmes	110 (39.43)
Formation des leaders communautaires sur l'inclusion du genre dans la paix	129 (46.24)
Suggestion des méthodes de sensibilisation serait la plus efficace pour promouvoir le rôle des femmes dans la consolidation de la paix (n=279)	
Témoignages de femmes leaders lors d'événements communautaires	94 (33.69)
Programmes d'éducation dans les écoles et les communautés	128 (45.88)
Organisation de forums et de débats publics	167 (59.86)
Utilisation des médias locaux pour des campagnes de sensibilisation	110 (39.43)
Suggestions d'autres domaines devrions-nous explorer pour renforcer la paix et la cohésion sociale dans votre communauté (n=279)	
Collaboration entre différentes communautés ethniques et religieuses	119 (42.65)
Soutien aux jeunes pour leur intégration dans les efforts de paix	163 (58.42)
Promotion de l'égalité des chances économiques	114 (40.86)
Réduction de la violence basée sur le genre	98 (35.13)

6.1. Matrice d'évaluation

Tableau 8:Matrice d'évaluation

Critères d'évaluation	Questions clefs	Sous-questions spécifiques	Source de données	Outils/méthodes de collecte des données	Indicateurs/Normes de réussite	Méthodes d'analyse des données	Acteurs concernés
Pertinence	Dans quelle mesure les produits et effets visés par le projet ont-ils été pertinents et en adéquation avec les priorités régionales définies dans le Plan National Stratégie de Développement (PNSD), les engagements internationaux (agenda 2030) et régionaux (agenda 2063) ;	Est-ce que les objectifs du projet sont-ils toujours valables et rencontrent-ils les besoins des zones prioritaires des communautés bénéficiaires ?	PRODOC, Baseline, divers rapports d'avancement des projets, rapport final du projet	Revue documentaire Entrevues (individuelles et collectives sous la forme des Focus groups)	Pourcentage des participantes qui affirment qu'elles se sont engagées au moins une fois pour résoudre un conflit dans leur communauté pendant les derniers 12 ou 18 mois	Analyse de la cohérence des objectifs du Projet avec les besoins des bénéficiaires	Administrations de tutelle, Equipes des projets, les organes consultatifs et communautés bénéficiaires au niveau provincial et local, les Partenaires techniques et financiers
		Dans quelles mesures le projet mise en œuvre dans renforcer leadership des femmes et des filles pour la paix sont les plus appropriés possibles pour répondre aux besoins	PRODOC, Rapports des revues des projets	Revue documentaire, Entrevues (individuelles et collectives sous la forme des Focus groups)	Proportion d'hommes influents de la communauté ayant valorisé ou assuré la promotion publique du rôle des femmes, ou soutenu des initiatives de femmes	Analyse de la cohérence des objectifs du Projet avec les besoins des bénéficiaires	Administrations de tutelle, équipes du projet, les organes consultatifs et communautés bénéficiaires au niveau local, provincial et les Partenaires techniques et financiers

		ressentis par la population bénéficiaire ?					
		Les différentes approches/stratégies d'intervention utilisée par le projet sont les plus appropriées au contexte local ? provincial ? national ? voir international ?	Document du projet- PNSD 2019 – 2023, rapports d'avancement du projet, rapports annuels, Rapports des revues des activités, Rapports d'évaluation à mi-parcours	Revue documentaire, Entrevues (individuelles et collectives sous la forme des Focus groups)	Perception de la communauté sur le rôle des femmes dans la consolidation de la paix	Analyse des contenus	Administrations de tutelle, l'équipe de projet, les organes consultatifs et communautés bénéficiaires au niveau local, les Partenaires techniques et financiers
		Dans quelle mesure le projet a-il répondu de manière adaptée à la théorie du changement ? Cette théorie du changement est-elle toujours valide aux évolutions politiques,	PRODOCs Rapports d'avancement du projet, rapport d'évaluation à mi-parcours, Entretiens avec les staffs Interpeace et ONU Femmes	Analyse des rapports et documents existants	Pourcentage d'augmentation de femmes qui affirment qu'elles sont en mesure d'influencer les décisions prises au niveau local dans leurs communautés	Perceptions d'ONU FEMMES/INTERPEAC E, des partenaires de mise en œuvre, des bénéficiaires et des parties prenantes	Agences du SNU concernées (PBF, ONU FEMMES) Equipe du projet, Partenaires techniques et financiers Parties prenantes gouvernementales

		juridiques, économiques, institutionnelles , etc. de la région ? Si non, pourquoi ?	aussi (Sylvain & Espoir)				
	Dans quelle mesure l'Equipe du projet s'est-elle adaptée à l'évolution du contexte, en ajustant ses interventions aux nouvelles exigences et événements inattendus (COVID, violences récurrentes...) dans la mise en œuvre du projet	De quelle manière les mécanismes de gestion du projet ont-ils permis d'appuyer la prise de décisions stratégiques, la confirmation ou l'ajustement de la théorie du changement ? Les activités prévues sont-elles adaptées pour réaliser les produits attendus et répondre aux priorités organisationnelles et programmatiques	PRODOCs Rapports revus du projet PRODOC Rapports revus du projet	Analyse de différents Rapports du projet Analyse des rapports et documents existants	Pourcentage de personnes affirmant que les autorités intègrent la perspective des femmes dans leur prise de décision, ou qui consultent les femmes dans la prise de décision Niveau de connaissance de femmes sur la consolidation de la paix et le leadership féminin	Perceptions des SNU, des partenaires, des bénéficiaires et des parties prenantes congolaises Analyse des indicateurs relatifs aux produits	SNU, Equipes du projet, Partenaires techniques et financiers SNU, Equipe du projet, Partenaires techniques et financiers Parties prenantes gouvernementales

		es des différentes structures de gestion du processus ?					
	Dans quelle mesure une approche fondée sur les droits de l'homme et sensible au genre, 'ne laisser personne de côté', a-t-elle été appliquée dans la conception, la mise en œuvre et le suivi du projet ?	La conception du projet at-il pris en compte l'égalité des sexes, l'autonomisatio n des femmes et l'approche des droits humains ? La stratégie de suivi-évaluation du projet était utile et fiable pour mesurer les progrès vers les résultats de développement et ajuster, prendre des mesures (correctrices) nécessaires à temps réel pour adapter le projet aux besoins des bénéficiaires ?	PRODOOC Rapports revus du projet PRODOCs Rapports du projet Rapport des revues des activités	Analyse des rapports et documents existants Analyse des rapports et documents existants	Marqueur genre Alignement entre les produits et les activités du projet Fiabilité de la stratégie de suivi- évaluation du projet	Analyse de contenu Triangulation des données collectées avec les données des documents du projet	Parties prenantes gouvernementales SNU ; Equipes du projet, Partenaires techniques et financiers Parties prenantes

Efficacité	Dans quelle mesure les résultats obtenus par le projet ont-ils contribué à renforcer les capacités de résilience des femmes et des filles et au soutien multisectoriel de guérison de traumatisme et d'accompagnement des personnes affectées par les conséquences des conflits? Dans quelle mesure ONU FEMES et PBF ont-ils contribué aux progrès vers les résultats escomptés ?	Quels ont été les principaux facteurs influençant la réalisation ou la non-réalisation des objectifs et comment sont-ils capitalisés pour les futures planifications d'ONU FEMMES/PBF et les autres parties prenantes ?	Rapport des revues et de suivi	Analyse des rapports et documents existants	Niveau d'atteinte des résultats	Analyse des indicateurs produits	Toutes les parties prenantes
	Dans quelle mesure les interventions du projet ont-elles atteint les groupes laissés pour compte ou risquant de l'être ? Dans quelle mesure les principes des droits de l'homme et l'égalité des sexes ont-ils été efficacement pris en compte dans la mise en œuvre du projet?						
	Dans quelle mesure le système de suivi du projet, y compris les outils de suivi, les indicateurs et les moyens de vérification, est-il adapté pour mesurer efficacement les progrès vers les						

	résultats et les produits du projet en particulier, et les ODD 5&16 plus largement ?	Dans quelle mesure les objectifs de la stratégie du projet ont-ils été atteints ? La stratégie de suivi-évaluation du projet était utile et fiable pour mesurer les progrès vers les résultats de développement et ajuster, prendre des mesures (correctrices) nécessaires à temps réel pour adapter le projet aux besoins des bénéficiaires ?	Rapport de suivi PRODOC Rapports des projets/programmes Rapports des revues	Analyse des rapports et documents existants Analyse des rapports et documents existants	Fiabilité de la stratégie de suivi-évaluation des projets/programmes Niveau d'atteinte des résultats	Analyse des indicateurs produits Triangulation des données collectées avec les données des documents du projet	Toutes les parties prenantes SNU ; Equipes du projet, Partenaires techniques et financiers Parties prenantes
--	---	--	---	---	--	--	---

Efficiencia	Dans quelle mesure ONU FEMMES et INTEPEACE ont-ils fait bon usage de ses ressources humaines et financières, de ses outils et de ses approches innovantes pour garantir l'optimisation des ressources et la complémentarité des efforts du gouvernement, afin de générer les résultats du projet tout en tenant compte du contexte sécuritaire du milieu et de la réponse aux différentes crises ?	Les activités financées par les projets/programmes dans le cadre de l'UNSDCF ont-elles été efficaces en termes des coûts ? Quel lien et appréciation existe-t-il entre les coûts directs et les coûts indirects du projet ?	Rapports de suivi Rapports d'activités Rapport financier	Analyse des rapports et documents existants Discussions de groupe avec les bénéficiaires Entretiens semi-structurés	Niveau de mobilisation des ressources	Triangulation des données collectées avec les données des rapports du projet	SNU, Equipe de projet, Partenaires techniques financiers, Bénéficiaires
		-Comparés à d'autres Plan cadre de coopération similaires et ayant les mêmes objectifs dans la même région, quelle appréciation faire des coûts des activités du projet? -Les structures de gouvernance	Rapports de suivi Rapports d'activités Rapport financier Rapports de suivi Rapports d'activités	Analyse des rapports et documents existants Analyse des rapports et documents existants	Rapport entre les pourcentages d'exécution financière et technique Rapport entre les pourcentages d'exécution financière et technique	Triangulation des données collectées avec les données des rapports du projet	SNU, Equipes du projet Partenaires techniques et financiers Bénéficiaires

		du projet sont-elles efficaces?	Rapport financier				
	Dans quelle mesure l'Equipe du projet, les mécanismes de coordination inter-agences des Nations Unies et les programmes conjoints ont-ils contribué à une mise en œuvre plus intégrée, collaborative et efficace du projet, y compris la réduction des coûts de transaction, une mise en œuvre efficace et efficiente en cas d'insuffisance des contributions financières et de la mobilisation des ressources ?	La structure du projet est-elle efficace et efficiente ?	Rapports de suivi Rapports d'activités Rapports financiers	Analyse des rapports et documents existants Entretiens semi-structurés	Perceptions des parties prenantes	Triangulation des données collectées avec les données des rapports des projets	SNU, Equipe de projet Partenaires techniques et financiers, Partenaires gouvernementaux
	Comment est-ce que les partenaires financiers ont-ils apporté de la valeur ajoutée au projet et étaient-ils assez responsables et harmonieux dans leurs assistances ?	Dans quelle mesure les ressources (humaines, financières, administratives) sont-elles correctement utilisées pour obtenir des résultats ? Existe-t-il de meilleurs moyens (plus efficaces)	Rapports de suivi Rapports d'activités Rapport financier		Valeur ajoutée, responsabilité et harmonisation des actions des partenaires financiers	Triangulation des données collectées avec les données des rapports du projet	SNU, Equipes du projet Partenaire financier, Bénéficiaires

		d'atteindre les objectifs ?					
Viabilité / Durabilité	Dans quelle mesure le projet a-t-il été conçu et mis en œuvre dans une optique de durabilité économique, sociale et environnementale mais aussi d'appropriation, de pérennité des effets et d'engagement des parties prenantes ? Ya-t-il des évidences sur lesquelles l'on pourrait s'appuyer ? D'autres projets avec le SNU ont-ils été mis à l'échelle et/ou institutionnalisés par l'Etat ?	Dans quelle mesure les avantages du projet vont-ils perdurer après la fin du financement des donateurs ?	Documents du projet Rapports de suivi Rapports d'activités	Entretiens semi-structurés Analyse des rapports et documents existants Discussions de groupe avec les bénéficiaires Entretiens semi-structurés	Mécanismes de durabilité existants ou créés Mécanismes de pérennisation existants ou créés	Triangulation des données collectées avec les données des rapports du projet	Toutes les parties prenantes
	Quels sont les principaux facteurs ayant influencé positivement ou négativement, l'adhésion des bénéficiaires et autres parties prenantes ?	Quels sont les principaux facteurs qui ont influencé la réalisation ou la non-réalisation de la durabilité des activités du projet?	Document du projet Rapports de suivi Rapports d'activités	Entretiens semi-structurés Analyse des rapports et documents existants Discussions de groupe avec les bénéficiaires Entretiens semi-structurés	Mécanismes de durabilité existants ou créés Mécanismes de pérennisation existants ou créés	Triangulation des données collectées avec les données des rapports du projet	Toutes les parties prenantes

Coordination/Cohérence	Dans quelle mesure l'Equipe du projet et les mécanismes de coordination inter-agences des Nations Unies, y compris les programmes conjoints/initiatives conjointes, ont-ils contribué à accroître la cohérence et l'efficacité des Nations Unies vis-à-vis des objectifs communs et à fournir un soutien politique de qualité, intégré et axé sur les ODD ? les agences des Nations Unies (ONU FEMMES et PBF) s'approprient-elles des mécanismes de coordination mis en place, et quelles seraient leurs suggestions pour assurer la participation active de tous ? Le projet a-t-il contribué efficacement à cette fin en offrant une plus grande clarté et transparence des résultats obtenus et des ressources utilisées ? . Dans quelle mesure la partie étatique et le système des Nations Unies ont-ils coordonné avec succès la mise en œuvre	Le projet était-il pertinent pour aborder les facteurs de conflit et les facteurs de paix identifiés dans l'analyse de conflit ? S'il y a eu des changements contextuels importants, les objectifs et l'approche du projet sont-ils restés pertinents ?	Document du projet Rapports de suivi Rapports d'activités	Entretiens semi-structurés Analyse des rapports et documents existants	Mécanismes de durabilité existants ou créés Mécanismes de pérennisation existants	Triangulation des données collectées avec les données des rapports du projet	Membres du consortium

	des plans de travail conjoints et des programmes spécifiques des agences des Nations Unies pour maximiser l'efficacité, la couverture, atteindre les plus vulnérables tout en réduisant les chevauchements ? Dans quelle mesure l'Equipe du projet a pu appliquer une approche de résilience et nexus liant la prévention, la préparation, la réponse et le relèvement rapide ?						
Questions transversales	Dans quelle mesure le principe d'égalité des sexes a-t-il été intégré à la conception et à la mise en œuvre du projet?	Dans quelle mesure les interventions du projet ont-elles permis d'assurer la prise en compte de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes dans la conception, la mise en œuvre	PRODOCs Rapports semestriel et annuels d'activités du projet Rapports des revues du projet	Discussions de groupe avec les bénéficiaires Entretiens semi-structurés	Perceptions des ONU FEMMES, des partenaires prenantes, des bénéficiaires et des parties prenantes gouvernementales	Triangulation des données collectées avec les données des rapports du projet	Toutes les parties prenantes

		et le suivi du projet conformément au marqueur genre ?					
		Dans quelle mesure les interventions du projet ont-elles permis de garantir la réalisation du droit à la participation des jeunes (filles et garçons) et des femmes ?	PRODOCs Rapports semestriel et annuels d'activités du projet Rapports de revue du projet	Discussions de groupe avec les bénéficiaires Entretiens semi-structurés	Perceptions des ONU FEMMES, des partenaires de mise en œuvre, des bénéficiaires et des parties prenantes	Triangulation des données collectées avec les données des rapports du projet	Toutes les parties prenantes
		Dans quelle mesure les populations vulnérables (pauvres, personnes en situation de handicap, femmes, jeunes, autochtones, groupes marginalisés...) ont-elles bénéficié d'un accès équitable aux	PRODOCs Rapports semestriel et annuels d'activités des projets Rapports de revue du projet	Discussions de groupe avec les bénéficiaires Entretiens semi-structurés	Perceptions des SNU, des partenaires de mise en œuvre, des bénéficiaires et des parties prenantes gouvernementales	Triangulation des données collectées avec les données des rapports du projet	Toutes les parties prenantes

		interventions du projet?					
	Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué au renforcement des capacités des femmes et des filles au niveau provincial et local ?	Les capacités provincial ou locales ont – elles été renforcées ?	Rapports semestriel et annuels d'activités du projet Rapport de revue du projet	Discussions de groupe avec les bénéficiaires	Perceptions des ONU FEMMES, des partenaires de mise en œuvre, des bénéficiaires et des parties prenantes gouvernementales	Triangulation des données collectées avec les données des rapports du projet	SNU, Equipes des projets/programmes, Bénéficiaires
	Dans quelle mesure la dimension communication a-t-elle été intégrée à la conception et à la mise en œuvre des projets/programmes ?	Le plan de communication était-il élaboré et bien exécuté ?	PRODOC Rapports semestriel et annuels d'activités de projet Rapports des revues	Discussions de groupe avec les bénéficiaires Observations de terrain	Perceptions des ONU FEMMES, des partenaires de mise en œuvre, des bénéficiaires et des parties prenantes gouvernementales	Triangulation des données collectées avec les données des rapports des projets	SNU, Equipes du projet, Bénéficiaires

6.2. Documents consultés

0. Matrice GERAAS ONU FEMMES
1. PNSD 2019-2023
2. UNSCDF 2020-2024
3. Document du projet
4. Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement
5. Common Country Analysis (CCA) 2020, CCA 2021, CCA 2021,
6. Evaluation finale du Projet PBF « Renforcer la cohésion sociale et la confiance entre la population et les autorités à travers la police de proximité, le dialogue et la revitalisation socio-économique ».
7. Rapport Baseline du Projet Renforcer le leadership des femmes et des filles pour la consolidation de la paix au Kasai et Kasai Central
8. Rapport évaluation mi-parcours du Projet Renforcer le leadership des femmes et des filles pour la consolidation de la paix au Kasai et Kasai Central
9. Rapport Evaluation Finale du projet GIK, Décembre 2022
10. PBF Evaluation Policy 2022-2024
11. UN Women Evaluation Handbook
12. UN Women Gender Response Evaluations
13. Cadres des résultats projets PBF
14. Rapports d'activités des partenaires de mise en œuvre
15. Rapports de missions de suivi ONU Femmes
16. Rapports de missions de suivi Interpeace
17. Rapport d'évaluation finale du projet Autonomisation des Femmes dans l'agriculture grâce à l'accès au TIC en Côte d'Ivoire
18. La Résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU sur les femmes, la paix et la sécurité
19. PBF Catalytic effect Guidelines
20. Guidelines for the Evaluation of the United Nations Sustainable Development Cooperation Framework, United Nations Evaluation Group/ UN Development Coordination Office (2021).
21. Réseau du CAD de l'OCDE sur l'évaluation du développement (EvalNet), 2019
22. Final UNEG-DECO UNSDCF Evaluation guidelines, September 2021
23. Global Journal for Community Psychology Practice, 1(1), 40-57 (<http://www.gicpp.org>).
24. <https://www.rtn.ch/rtn/Actualite/Monde/RDC-266-groupes-armes-actifs-dans-cinq-provinces-orientales.html>
25. Mercy corps 2019, Kasai conflict assessment, Current Dynamics & Potential Interventions (Février-Mars 2019) Conseil des droits de l'homme
26. Rapport de l'équipe d'experts internationaux sur la situation au Kasai, mai 2019
27. Résolution 2556 (2020) du Conseil de sécurité sur le retrait progressif et échelonné de la MONUSCO (S/2020/1041, annexe)
28. <https://www.banquemondiale.org/fr/country/drc/overview#>.

29. ONU, Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général sur la violence sexuelle en temps de conflit. Violence sexuelle dans les conflits. République Démocratique du Congo
30. IEO Datamart, 'ICPE Country Context data frame', extrait du PNUD, 'Gender Inequality Index (GII)', Humann Development Data Center
31. http://www.gbvims.com/wp/wp-content/uploads/Interagency-GBV-Case-Management-Guidelines_Final_2017.pdf
32. Plans de travail conjoints 2020 & 2021 et 2022 & 2023 des AFP du SNU en RDC
33. Examen nationale volontaire, République Démocratique du Congo, 2023
34. Rapport du premier forum national sur les objectifs de développement durable, Décembre 2022
35. EDS RDC 2021
36. MICS 2021
37. Rapport du premier forum national sur les objectifs de développement durable, Décembre 2022

6.3 : Plan de travail indicatif

Tableau 9: Plan de travail indicatif

Phases et activités d'évaluation	Tâches des consultants	Responsabilités		juil-24		août-24				sept-24			
		Lead/Responsable de l'activité	Acteurs concernés	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4
PHASE 1 : Démarrage de la mission													
Contractualisation	Mise en place de la structure de gestion et de coordination de l'évaluation	ONU FEMMES	Consultant										
	Réunion de cadrage technique	ONU FEMMES	Consultant										
PHASE 2 : REDACTION DU RAPPORT DE DEMARRAGE (10 jours):													
Élaboration du plan de travail	Analyse des plans de travail de l'évaluation	Consultant	Partenaires de mise en œuvre										
	Elaboration du plan de travail	Consultant	Consultant										
Revue de l'approche méthodologique	Elaboration des approches	Consultant	Consultant										
	Elaboration de la matrice de l'évaluation	Consultant	Consultant										
Echantillonnage et approches de collecte des données	Proposition de l'échantillonnage	Consultant	Consultant										
	Détermination des approches de collecte des données par échantillon	Consultant	ONU FEMMES et partenaires										
Revue documentaire	Collecte de documents pertinents sur le projet	Consultant	ONU FEMMES et partenaires										
	Revue documentaire	Consultant	Points focaux ONU FEMMES et partenaires										

Analyse de la théorie de changement et du cadre de résultat du projet	Elaboration de la matrice de l'évaluation	Consultant	Consultant											
	Collecte des données auprès structures et personnes cibles	Consultant	Consultant											
	Entretiens avec des partenaires et équipes clés	Consultant	Consultant											
Rédaction du rapport de démarrage	Rédaction du rapport	Consultant	Consultant											
	Soumission du rapport à ONU FEMMES	Consultant	Consultant											
	Présentation et validation du rapport	Consultant	ONU FEMMES et partenaires											
PHASE 3 : COLLECTE DES DONNEES DE TERRAIN (20 jours)														
Collecte des données	Production des outils de collecte des données	Consultant	Consultant											
	Collecte des données auprès structures et personnes cibles	Consultant	Enquêteurs et Partenaires de mise en œuvre											
	Validation/Synchronisation des données	Consultant	Consultant											
PHASE 4 : ANALYSE DES DONNEES ET REDACTION DES RAPPORTS (10 jours)														
Analyse des données et rédaction du rapport final	Mise en place de la base des données	Consultant	Consultant											
	Traitement des données	Consultant	Consultant											
	Rédaction du rapport provisoire	Consultant	Consultant											
	Soumission du rapport provisoire	Consultant	Consultant											
	Intégration des commentaires et amendements ONU FEMMES	Consultant	Consultant											

	Soumission du rapport final et annexe	Consultant	Consultant											
	Atelier de validation du rapport final	ONU FEMMES- Interpeace - Etat	Consultant											
	Soumission du rapport final	Consultant	Consultant											

6.4 : OUTILS DE COLLECTE DES DONNEES

1.1 Questionnaire d'enquête ménage

Introduction

Bonjour. Mon nom c'est.... Je me retrouve dans cette localité dans le cadre des enquêtes pour l'évaluation finale du projet « Renforcer le leadership des femmes et des filles pour la consolidation de la paix au Kasai et Kasai Central », qui a été conduit dans les villes de Kananga et Tshikapa et dans les territoires des Dibaya, Luiza, Mweka et Kamonia. Nous sommes une équipe des consultants qui conduit des entretiens, des focus groupes pour mieux comprendre le contexte dans lequel le projet a été conduit ainsi que ses différents impacts à tous les niveaux.

Les informations que nous allons collectées auprès de vous resterons confidentielles et anonymes. C'est qui veut dire que votre identité n'apparaîtra pas dans la discussion des résultats de cette étude. Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse. Nous vous prions de bien vouloir participer volontairement à cette étude. Il n'y a pas de bénéfice financier lié à votre participation à cette étude. Mais nous estimons que votre participation permettra d'améliorer le contexte de votre entité. Les résultats de cette évaluation ne seront pas publiés mais seront mises à la disposition des organisations qui sont intervenues dans le projet de consolidation de la paix et la cohésion sociale. Notre entretien devrait durer 45' tout au plus.

- Etes-vous d'accord d'y participer ?

Questionnaire

Section 1 : Informations Démographiques

1. Sexe :
 - Homme
 - Femme
 - Autre
2. Âge :
 - 18-24
 - 25-34
 - 35-44
 - 45-54
 - 55 et plus
3. Niveau d'éducation :
 - Pas de scolarisation
 - Primaire
 - Secondaire
 - Supérieur
4. Statut marital :
 - Célibataire
 - Marié(e)
 - Divorcé(e)

- Veuf(ve)
- 5. Occupation principale :
 - Agriculteur(trice)
 - Commerçant(e)
 - Fonctionnaire
 - Étudiant(e)
 - Autre (préciser) : _____

Section 2 : Connaissance et Perception du Projet

- 6. Êtes-vous informé (e) du projet "Renforcer le leadership des femmes et des filles pour la paix au Kasai et Kasai Central » ?
 - Oui
 - Non
- 7. Si oui, comment avez-vous été informé (e) du projet ?
 - Médias
 - Réunions communautaires
 - Amis ou famille
 - Autre (préciser) : _____
- 8. Avez-vous participé à des activités ou des réunions organisées dans le cadre du projet ?
 - Oui
 - Non
- 9. Si oui, combien de fois avez-vous participé ?
 - Une seule fois
 - 2 à 5 fois
 - Plus de 5 fois

Section 3 : Objectifs Spécifiques du Projet

Objectif 1 : Renforcement des mécanismes de paix traditionnels et institutionnels

- 10. À quel point êtes-vous d'accord avec cette affirmation : "Les mécanismes de paix traditionnels et institutionnels ont été renforcés par le projet » ?
 - Tout à fait d'accord
 - D'accord
 - Ni d'accord ni en désaccord
 - Pas d'accord
 - Pas du tout d'accord
- 11. Pensez-vous que ces mécanismes prennent mieux en compte les questions de genre depuis le début du projet ?
 - Oui
 - Non
 - Ne sait pas

12. À votre avis, ces mécanismes sont-ils plus efficaces qu'avant le début du projet ?

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ Ne sait pas

13. Avez-vous été personnellement impliqué dans des activités de ces mécanismes de paix ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

Objectif 2 : Soutien multisectoriel et guérison des traumatismes

14. À quel point êtes-vous d'accord avec cette affirmation : "Des mécanismes de soutien pour la guérison des traumatismes et l'accompagnement des personnes affectées par les conflits ont été mis en place » ?

- ☐ Tout à fait d'accord
- ☐ D'accord
- ☐ Ni d'accord ni en désaccord
- ☐ Pas d'accord
- ☐ Pas du tout d'accord

15. Connaissez-vous des femmes et des filles et/ou les hommes et les jeunes garçons qui ont bénéficié de ces mécanismes de soutien ?

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ Ne sait pas

16. Avez-vous personnellement bénéficié de ces mécanismes de soutien ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

17. Si oui, quel type de soutien avez-vous reçu ?

- ☐ Soutien psychologique
- ☐ Soutien médical
- ☐ Soutien économique
- ☐ Autre (préciser) : _____

18. À quel point êtes-vous satisfait (e) du soutien reçu ?

- ☐ Très satisfait(e)

- Satisfait(e)
- Neutre
- Insatisfait(e)
- Très insatisfait(e)

Objectif 3 : Renforcement des capacités et leadership des femmes

19. À quel point êtes-vous d'accord avec cette affirmation : "Les capacités des femmes en matière de leadership et d'autonomisation ont été renforcées par le projet » ?
- Tout à fait d'accord
 - D'accord
 - Ni d'accord ni en désaccord
 - Pas d'accord
 - Pas du tout d'accord
20. Avez-vous participé à des formations ou des ateliers de renforcement des capacités organisés par le projet ?
- Oui
 - Non
21. Si oui, combien de formations ou d'ateliers avez-vous suivis ?
- Une seule
 - 2 à 5
 - Plus de 5
22. Ces formations ont-elles amélioré vos compétences en matière de leadership ?
- Oui
 - Non
 - Ne sait pas

Section 4 : Évaluation Globale du Projet

23. Comment évalueriez-vous l'impact global du projet sur la consolidation de la paix dans votre communauté ?
- Très positif
 - Positif
 - Neutre
 - Négatif
 - Très négatif
24. Le projet a-t-il contribué à améliorer la cohésion sociale dans votre communauté ?
- Oui
 - Non
 - Ne sait pas
25. Pensez-vous que le projet devrait être étendu à d'autres régions ?
- Oui
 - Non
26. Quelles améliorations suggéreriez-vous pour augmenter l'efficacité du projet ? (Réponse ouverte) : _____

Section 5 : Questions spécifiques aux groupes cibles

Pour le staff du projet, les partenaires, les autorités et les membres des comités, etc.

27. Comment évalueriez-vous la coordination entre les différents acteurs impliqués dans le projet ?

- ☐ Très bonne
- ☐ Bonne
- ☐ Moyenne
- ☐ Faible
- ☐ Très faible

28. À votre avis, les activités du projet ont-elles contribué à la réduction des conflits locaux ?

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ Ne sait pas

29. Avez-vous rencontré des obstacles lors de la mise en œuvre des activités du projet ?
Si oui, quels sont-ils ? (Réponse ouverte) : _____

30. Quels résultats concrets avez-vous observés à la suite de la mise en œuvre du projet ? (Réponse ouverte) : _____

31. Les ressources (humaines, matérielles, financières) allouées au projet sont-elles suffisantes ?

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ Ne sait pas

32. Comment évalueriez-vous la participation des femmes dans les processus de prise de décision depuis le début du projet ?

- ☐ Très bonne
- ☐ Bonne
- ☐ Moyenne
- ☐ Faible
- ☐ Très faible

Section 6 : Impact à Long Terme

33. Pensez-vous que les changements apportés par le projet seront durables ?

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ Ne sait pas

ANNEXE 3 : GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES ONG PARTENAIRES DE MISE EN OEUVRE

***Bonjour Monsieur le Coordonnateur de l'ONG X et merci d'avoir bien voulu nous recevoir.
Mon nom est ... et je fais partie de l'équipe de consultants chargés de procéder à l'évaluation
sommative du projet Renforcer le leadership des femmes et des filles pour la consolidation
de la paix au Kasai et Kasai Central.***

Monsieur le Coordonnateur, pourriez-vous vous présenter et me dire ce que fait votre ONG ?

1. Pouvez-vous me dire ce que savez-vous du *projet Renforcer le leadership des femmes et des filles pour la consolidation de la paix au Kasai et Kasai Central* ? Qui en bénéficie ? Pour qui est concours ce projet ? Que devrait apporter ce projet dans votre milieu et quels types d'interventions cible-t-il ?
2. Quelle a été l'efficacité globale de la dotation en personnel, de la planification et de la coordination au sein du projet (y compris entre les deux agences d'exécution et avec les parties prenantes) ? Les fonds et les activités du projet ont-ils été livrés en temps opportun ?
3. Dans quelle mesure l'approche de mise en œuvre du projet a-t-elle été efficace et réussie, y compris la passation des marchés, le nombre de partenaires de mise en œuvre et d'autres activités ?
4. Avec quelle efficacité le projet a-t-il utilisé le tableau de bord du projet ?
5. Dans quelle mesure le projet a-t-il collecté et utilisé les données pour suivre les résultats ? Dans quelle mesure les données mises à jour ont-elles été utilisées efficacement pour gérer le projet ?
6. Y a-t-il eu des retards dans la mise en œuvre du projet ? Ces retards ont-ils créé des occasions manquées d'aborder des opportunités urgentes de consolidation de la paix ?
7. Dans quelle mesure l'équipe du projet a-t-elle bien communiqué avec les partenaires de mise en œuvre, les parties prenantes et les bénéficiaires du projet sur ses progrès ?
8. Dans l'ensemble, le projet PBF a-t-il été rentable ? Les ressources ont-elles été utilisées efficacement ?
9. Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il assuré des synergies au sein des différents programmes des agences des Nations Unies et d'autres organisations de mise en œuvre et bailleurs de fonds avec le même portefeuille ?
10. Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il contribué aux résultats stratégiques plus larges identifiés dans les plans stratégiques nationaux, les agendas législatifs et les politiques ?
11. La conception de l'intervention comprenait-elle une stratégie de durabilité et de sortie appropriée (y compris la promotion de l'appropriation nationale/locale, l'utilisation des capacités nationales, etc.) pour soutenir des changements positifs dans la consolidation de la paix après la fin du projet ?
12. Quelle est la force de l'engagement du gouvernement et des autres parties prenantes à pérenniser les résultats de l'appui PBF et des initiatives continues, en particulier la

participation des femmes aux processus de prise de décision, soutenus dans le cadre du projet PBF ?

13. Comment le projet a-t-il amélioré et contribué au développement des capacités nationales afin d'assurer la pertinence et la durabilité des efforts et des avantages ?
14. Quels sont les systèmes de responsabilisation et de surveillance locale qui ont été mis en place pour soutenir la poursuite des activités ?
15. Si vous êtes au courant de l'existence de ce projet, quel a été le niveau d'implication de votre ONG dans sa conception et dans sa mise en œuvre ? Quelles missions vous ont confié vos partenaires du Système des Nations Unies (PBF, ONU FEMMES) dans la mise en œuvre de ce projet ?
16. Quels mécanismes avez-vous mis en place pour la gestion des volets du projet qui vous ont été confiés ?
17. Selon vous, dans quelle mesure les résultats escomptés de ce projet sont en adéquation avec les besoins des bénéficiaires de la zone cible et populations les plus vulnérables (femmes, jeunes filles, personnes vivant avec un handicap, etc.) ?
18. Quels sont les changements positifs ou négatifs que les interventions du projet qui vous a été confié ont apportés ? Ces changements vont-ils perdurer après la fin du projet ? Pourquoi ?
19. Quels sont les problèmes/obstacles/dysfonctionnements que vous avez rencontrés dans la mise en œuvre des activités ou projets qui vous ont été confiés ? Qu'avez-vous fait pour surmonter ces problèmes/obstacles/dysfonctionnements ?
20. Comment appréciez-vous le partenariat de votre ONG avec ONU FEMMES/INTERPEACE ? Êtes-vous satisfait de ce partenariat ? Si non, que devrait-on améliorer dans la gestion de ce partenariat ?
21. Selon vous, quelles principales leçons tirez-vous de la mise en œuvre des activités qui vous ont été confiés dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet ?
22. Quelles recommandations formulez-vous pour le prochain cycle programmatique ?

Nous vous remercions d'avoir bien voulu nous recevoir et nous parler.

Guide d'entretien pour une interview individuelle

Introduction

1. Bienvenue et présentation :

- Présentez-vous et expliquez le but de l'entretien.
- Assurez l'interviewé de la confidentialité de ses réponses.
- Expliquez la durée de l'entretien (environ 30 à 60 minutes).

2. Règles de base :

- La sincérité et la précision des réponses sont importantes.
- Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses.

Questions

Connaissance et Perception du Projet

1. Pouvez-vous nous parler de votre connaissance du projet "Renforcer le leadership des femmes et des filles pour la paix au Kasai et Kasai Central » ?
2. Comment avez-vous entendu parler de ce projet ?
3. Quelles sont vos premières impressions sur ce projet ?

Impacts et Changements Observés

4. Quels changements avez-vous observés dans votre communauté depuis le début du projet ?
5. Pensez-vous que le projet a amélioré la participation des femmes et des filles dans les processus de paix ?
6. Pouvez-vous donner des exemples concrets de la manière dont ce projet a influencé votre communauté ?

Renforcement des Mécanismes de Paix

7. Comment évaluez-vous l'efficacité des mécanismes de paix traditionnels et institutionnels après la mise en œuvre du projet ?
8. Selon vous, ces mécanismes prennent-ils mieux en compte les questions de genre maintenant ?

Soutien et Guérison des Traumatismes

9. Avez-vous ou quelqu'un que vous connaissez bénéficié du soutien psychologique ou autre type de soutien fourni par le projet ?
10. Comment évaluez-vous l'impact de ce soutien sur les individus et la communauté ?

Renforcement des Capacités et Leadership

11. Pensez-vous que les formations et les ateliers organisés par le projet ont aidé les femmes à devenir des leaders dans votre communauté ?

12. Avez-vous remarqué une augmentation de la participation des femmes dans les décisions communautaires ?

Défis et Suggestions

13. Quels sont, selon vous, les principaux défis rencontrés par le projet ?

14. Quelles suggestions avez-vous pour améliorer le projet et son impact ?

Conclusion

15. Y a-t-il autre chose que vous aimeriez partager ou ajouter concernant le projet ?

16. Remerciez l'interviewé pour son temps et sa contribution.

Guide d'entretien pour les focus group

Comme introduction, pour briser la glace :

Présenter la personne chargée d'animer le focus group ;

Présenter les objectifs du focus group ;

Faire un tour de table pour permettre à chaque participant de s'introduire ; quel est votre nom, votre niveau de formation, pour quelle agence travaillez-vous et que faites-vous exactement ?

- 1) Tout d'abord je voudrais vous demander de me dire ce que vous savez du projet Renforcer le leadership des femmes et des filles pour la consolidation de la paix au Kasaï et Kasaï Central tel que vous le percevez.
- 2) Selon vous comment ce projet a-t-il pris en compte les considérations relatives aux droits de l'homme, à l'égalité des sexes et à l'équité lors de sa conception, la planification et la mise en œuvre ? Que considérez-vous comme faiblesses dans la prise en compte du genre ?
- 3) Le projet était-il pertinent pour aborder les facteurs de conflit et les facteurs de paix identifiés dans l'analyse de conflit ? S'il y a eu des changements contextuels importants, les objectifs et l'approche du projet sont-ils restés pertinents ?
- 4) Le projet était-il approprié et stratégique pour les principaux objectifs et défis de consolidation de la paix dans le pays au moment de la conception du projet PBF ? La pertinence s'est-elle poursuivie tout au long de la mise en œuvre ?
- 5) Le projet était-il pertinent pour le mandat de consolidation de la paix de l'ONU et les ODD, en particulier l'ODD 16 et ODD5 ?
- 6) Le projet était-il adapté aux besoins et aux priorités des groupes cibles/bénéficiaires ? Ont-ils été consultés lors de la conception et de la mise en œuvre du projet ?
- 7) Le projet était-il bien choisi pour aborder un facteur de conflit ou capitaliser sur une fenêtre d'opportunité spécifique ?
- 8) La théorie du changement du projet a-t-elle clairement formulé des hypothèses sur les raisons pour lesquelles l'approche du projet est censée produire le changement souhaité ? La théorie du changement était-elle fondée sur des preuves ?
- 9) Quelle appréciation faites-vous du fonctionnement de la coordination du projet ? A-t-elle atteint son objectif de renforcer la redevabilité et l'harmonisation des interventions des parties prenantes en matière d'égalité et d'équité de genre dans la planification, la mise en œuvre et le suivi et évaluation du projet ?
- 10) Pourriez-vous me dire combien de réunions statutaires que vous avez tenu depuis le démarrage de la mise en œuvre du projet ? Combien de PV de réunions sont disponibles ?
- 11) Comment avez-vous travaillé en équipe ? Comment avez-vous travaillé avec la partie nationale et les autres partenaires au développement sur les questions d'égalité et d'équité de genre ?

- 12) Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il complété le travail entre différentes entités, en particulier avec d'autres acteurs des Nations Unies ?
- 13) Si le projet faisait partie d'un ensemble plus large de PBF, dans quelle mesure la conception, la mise en œuvre, le suivi et les rapports du projet étaient-ils alignés sur ceux d'autres projets ?
- 14) Comment les parties prenantes ont-elles été impliquées dans la conception et la mise en œuvre du projet ?
- 15) Le projet a-t-il été un catalyseur financier et/ou programmatique ?
- 16) Le financement du FBP a-t-il été utilisé pour intensifier d'autres travaux de consolidation de la paix et/ou a-t-il aidé à créer des plateformes plus larges pour la consolidation de la paix ?
- 17) Que considérez-vous comme acquis en termes de travail conjoint au sein du partenariat de ce projet avec la partie gouvernementale et les autres partenaires au développement dans le domaine de l'égalité et de l'équité de genre ; et quels ont été selon vous les principaux apports du Groupe Thématique Genre ? Ces acquis sont-ils durables ?

6.5. Termes de Références

Evaluation Finale du projet de « Renforcer le leadership des femmes et des filles pour la paix au Kasai et Kasai Central.

A. CONTEXTE

La région du Kasai a connu le pic de ses violences entre avril 2016 et juillet 2017, lorsque le groupe armé Kamuina Nsapu, soutenu par certains chefs coutumiers et acteurs politiques, s'est soulevé contre l'État et les forces de sécurité. Le conflit a éclaté après que l'administration étatique n'ait pas reconnu officiellement un chef traditionnel de la province du Kasai-Central (dont le titre est également "Kamuina Nsapu"). Les affrontements ont fait près de 5000 morts et 1,4 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays, ce qui a provoqué une crise humanitaire. Bien que la violence armée ait diminué depuis 2018, le conflit a transformé la région du Kasai : il a détérioré les relations intercommunautaires et la cohésion sociale, l'état général de développement de la région et la perception du gouvernement, et la confiance envers ce dernier, par les habitants.

La région du Kasai est particulière car le système coutumier est encore très enraciné, les chefs coutumiers ayant le plus de pouvoir et d'influence en termes de gouvernance. Alors que, traditionnellement, le statut de chef coutumier se transmet au sein des familles, depuis 2015, un chef coutumier a besoin d'une reconnaissance légale de son statut par l'administration publique pour exercer ses fonctions et recevoir une rémunération de l'État.

La concurrence et les tensions politiques ont également été alimentées par le processus de décentralisation : en 2015, le gouvernement central a mis en œuvre la décentralisation prévue par la constitution, ce qui a conduit à l'éclatement du Kasai-Oriental en trois provinces (Kasai-Oriental, Sankuru et Lomami) et du Kasai-Occidental en deux provinces (Kasai et Kasai-Central). Bien qu'il s'agisse d'une mesure attendue depuis longtemps pour rapprocher la gouvernance de la population, dans la région du Kasai, elle a alimenté le positionnement et la concurrence autour des nouveaux postes administratifs, créant des rivalités entre les groupes ethniques Luba et non-Luba.

Il est à noter que la situation de conflit a engendré également des crises familiales et a provoqué la peur et la méfiance entre différents groupes de la population ; une angoisse permanente de parents dont les enfants ont été recrutés dans les rangs des combattants ; le rejet des enfants qui ont participé activement au conflit Kamuina Nsapu ; les traumatismes dans les familles qui ont été victimes d'atrocités. Tout cela a engendré des violences au sein de familles, mais aussi entre les communautés qui partagent le même espace de vie, selon qu'elles ont ou non participé au conflit. L'impulsion d'une dynamique collective de cohésion sociale reste difficile dans ce contexte, et cette situation se présente comme source de potentiels conflits ouverts intercommunautaires, mais aussi entre différents acteurs dans l'espace familial et au sein des communautés. Par ailleurs, des liens sont aussi établis entre ces conflits, le contexte socioéconomique et la crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19, les mouvements de population, le déclin de l'agriculture (dû au faible accès aux terres, destruction d'infrastructures et des pertes de revenus), une urbanisation galopante, l'enclavement et l'isolement de la province causés par la dégradation des transports terrestres

et un difficile accès aux services sociaux de base qui plongent la population dans un sentiment d'abandon et de frustration.

Cette violence a provoqué une crise humanitaire sans précédent. Des tensions ethniques latentes ont refait surface dans certaines zones pour donner au conflit, déjà violent, une dimension identitaire : cela a affaibli donc la cohésion sociale qui existait pré-crise. La blessure sociétale observée est si profonde que la question d'une cohabitation pacifique entre communautés locales se posent encore aujourd'hui avec acuité dans la région. Il est important de noter que depuis le début de l'année 2019, la situation dans la région du Kasai connaît une évolution positive après les élections générales de décembre 2018 qui ont consacré une alternance au sommet de l'Etat. La Province a connu une reddition spontanée de plusieurs miliciens Kamuina Nsapu qui ont volontairement remis leurs armes aux autorités provinciales. Parlant de la réconciliation, la population en grande majorité soutient fortement qu'il est possible de réconcilier les différentes communautés affectées par les conflits et de les amener à vivre ensemble et cohabiter pacifiquement. Elle soutient qu'il est aussi important que l'Etat se réconcilie avec sa population.

Aujourd'hui, le conflit lié au phénomène Kamuina Nsapu est largement terminé. Toutefois, il existe toujours des tensions liées au retard dans la réinsertion de miliciens : les conflits actuels (de diverses natures) pourraient donc y trouver un terreau favorable. Par ailleurs, la consolidation de la cohésion sociale est mise en difficulté par la méfiance des populations dans les autorités (manque de confiance horizontale et verticale), mais également en raison de disputes liées à des questions foncières, de succession du pouvoir coutumier et concernant les limites territoriales. De plus, nous notons des tensions liées au retour massif de réfugiés d'Angola et d'autres zones du pays, ainsi que les conflits des limites dans les territoires de Mweka, qui sont en proie à des actes de violence. Ces dynamiques, détaillées dans l'analyse effectuée par Interpeace *Défis et priorités pour la paix au Kasai et Kasai Central*, fragilisent la résilience et empêchent un retour à la paix durable pour les populations concernées. Les efforts de réconciliation sont donc entravés par des dynamiques locales toujours fragiles.

Dans le cadre du plan de la transition de la MONUSCO , ONU Femmes et Interpeace ont élaboré un projet conjoint, financé par PBF (Fonds du Secrétaire Général pour la Consolidation de la Paix) dont l'objectif est de renforcer le rôle des femmes et des filles dans la consolidation de la paix et la cohésion sociale au Kasai et Kasai Central, en renforçant leur implication dans les mécanismes de consolidation de la paix existant au niveau communautaire et institutionnel, à savoir les Groupes de Dialogues Permanents/GDP, les réseaux de médiateurs locaux et la Commission provinciale de vérité, justice et réconciliation.

Le projet contribuera aussi à ce que ces différents acteurs interagissent davantage et qu'ils s'approprient de plus en plus des questions de genre. L'un des gaps que le projet va aussi combler est le renforcement du leadership de femmes et jeunes filles pour les rendre capables d'agir dans ces mécanismes et en dehors de ceux-ci pour le renforcement de la cohésion sociale.

Le projet comprend un seul résultat avec trois grands produits, à savoir : **Résultat 1** : Les femmes et les filles participent activement à la consolidation de la paix et au renforcement de la cohésion sociale au niveau du Kasai et Kasai Central

- **Produit 1.1** : L'efficacité et la coordination des mécanismes de paix traditionnels et institutionnels existant, sur le dialogue, la prévention et la gestion des conflits est renforcée sur la prise en compte du genre
- **Produit 1.2** : Des mécanismes durables de soutien multisectoriel de guérison de traumatismes et d'accompagnement des personnes affectées par les conséquences de conflits, notamment les femmes et les filles sont mis en place
- **Produit 1.3** : Les capacités de femmes pour leur participation à la consolidation de la paix à travers leur leadership et leur autonomisation

Le projet est mis en œuvre depuis le 1 avril 2022 et prendra fin le 28 juillet 2024. L'implémentation des activités est assurée en grande partie par les ONG nationales partenaires de Interpeace et ONU Femmes, notamment TDH (Travail et Droits de l'Homme), FMMDI (Femmes dans la main pour le développement intégral), FEJD (Femmes Engagées pour la Justice et le Développement) et APC (Action pour la Paix et la Concorde).

L'évaluation finale du projet « Renforcer le leadership des femmes et des filles pour la paix au Kasai et Kasai Central » sera menée en mettant l'accent sur les leçons tirées du point de vue des programmes et de la coordination. Les résultats de l'évaluation contribueront à une programmation efficace, en affinant les approches d'ONU Femmes en matière d'intégration du genre dans l'élaboration des programmes et des politiques, et à la prise de décision par les femmes en RDC. L'évaluation devrait également être une contribution clé à la gestion des connaissances sur la programmation d'ONU Femmes pour faire progresser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans le contexte de la RDC. En outre, les résultats de l'évaluation seront utilisés pour engager les décideurs politiques et les autres parties prenantes aux niveaux local, national et régional dans des dialogues fondés sur des données probantes et pour plaider en faveur de stratégies sensibles au genre afin de promouvoir un développement économique inclusif, avec un accent particulier sur les femmes entrepreneurs.

L'évaluation devrait également fournir des recommandations spécifiques sur les domaines prioritaires qui devraient être pris en compte dans la prochaine phase de projets similaires, y compris les interventions qui nécessitent un soutien continu, les interventions réussies pour la capitalisation, et les recommandations sur la priorisation des interventions pour maximiser l'impact. Les recommandations fournies devraient contribuer à améliorer la gestion des projets d'ONU Femmes et à maximiser l'appropriation par les partenaires nationaux, y compris le gouvernement de la RDC.

B. BUT ET OBJECTIFS DE L'EVALUATION

(1). But

Cette évaluation offre l'opportunité d'**évaluer les réalisations du projet** : « Renforcer le leadership des femmes et des filles pour la paix au Kasai et Kasai Central » de manière inclusive et de déterminer sa **valeur ajoutée globale pour la consolidation de la paix** en République Démocratique du Congo. Cette évaluation permettra d'apprécier dans quelle mesure le projet

a atteint **ses objectifs et résultats de consolidation de la paix**. Elle fournira des **enseignements clés** sur les approches et les pratiques opérationnelles de consolidation de la paix réussies, ainsi que les domaines dans lesquels le projet a été moins efficace que prévu. En ce sens, cette évaluation portera autant sur la responsabilité que sur l'apprentissage.

(2). Objectifs de l'évaluation :

Cette évaluation permettra de :

- Evaluer la pertinence et l'adéquation du projet en termes de : 1) traitement des principaux facteurs de conflit et des problèmes de consolidation de la paix les plus pertinents ; 2) alignement avec la politique nationale de consolidation de la paix et les priorités nationales de la RDC ; 3) si le projet a capitalisé sur la valeur ajoutée de l'ONU en RDC ; et 4) la mesure dans laquelle le projet a abordé des questions transversales telles que les conflits et la sensibilité au genre En RDC ;
- Évaluer dans quelle mesure le projet PBF a apporté une contribution concrète à la réduction d'un facteur de conflit en RDC ainsi que les contributions du PBF pour faire progresser la réalisation des ODD, et en particulier l'ODD 5 et ODD 16 ;
- Évaluer l'efficacité du projet, y compris sa stratégie de mise en œuvre, ses dispositions institutionnelles ainsi que ses systèmes de gestion et d'exploitation et l'optimisation des ressources ;
- Évaluer si le soutien fourni par le PBF a promu l'agenda Femmes, paix et sécurité (WPS), et a permis de mettre l'accent sur la participation des jeunes et des femmes aux processus de consolidation de la paix et s'il était responsable de l'égalité des sexes ;
- Évaluer si le projet a été mis en œuvre selon une approche sensible aux conflits ;
- Documenter les bonnes pratiques, innovations et enseignements issus du projet ;
- Fournir des recommandations concrètes pour la programmation future

C. PORTEE DE L'EVALUATION DU PROJET

Cette évaluation examinera le processus de mise en œuvre du projet et les résultats de la consolidation de la paix, en s'appuyant sur le cadre de résultats du projet ainsi que sur d'autres données de suivi recueillies sur les produits et résultats du projet ainsi que sur le contexte. Les questions de cette évaluation seront basées sur les critères d'évaluation du CAD de l'OCDE ainsi que sur les critères d'évaluation spécifiques au PBF, qui ont été adaptés au contexte. Conformément aux recommandations du CAD, elle intégrera également un critère de cohérence visant à prendre en compte les partenariats. Seront comprises dans ce cadre, la cohérence interne - les synergies et les liens entre l'intervention et d'autres interventions menées par UN WOMEN et Interpeace ainsi que les OSC partenaires au projet.

L'évaluateur veillera à ce que l'évaluation du résultat de la consolidation de la paix soit la principale ligne d'enquête. Cette évaluation tiendra compte non seulement d'une réflexion sur les progrès dans le cadre de la consolidation de la paix, mais aussi la mesure dans laquelle les progrès ont ou n'ont pas contribué à résoudre un facteur de conflit pertinent. L'évaluation couvrira toutes les zones de mise en œuvre du projet notamment :

- Province du Kasai : Ville de Tshikapa, Territoire de Tshikapa/Kamonia et Mweka (Kakenge) ;
- Province du Kasai Centrale : Ville de Kananga ; Territoire de Dibaya et de Luiza

Questions d'évaluation dans le cadre des critères spécifiques du CAD de l'OCDE

PERTINENCE :

- ✓ Le projet était-il pertinent pour aborder les facteurs de conflit et les facteurs de paix identifiés dans l'analyse de conflit ? S'il y a eu des changements contextuels importants, les objectifs et l'approche du projet sont-ils restés pertinents ?

Les objectifs du projet ont été conformes aux défis (sécurité, cohésion sociale, vulnérabilité économique, etc.) identifiés dans les 2 provinces et de manière spécifique dans les 4 territoires. Les interventions ont pris également en compte certains besoins spécifiques de communautés et s'alignent sur les politiques et stratégies nationales et provinciales en matière de consolidation de la paix et le mandat de l'ONU pour la consolidation de la paix et ceux de l'ODD16. Le projet a également ciblé la commune présentant le taux de criminalité (vol, viol, etc.) élevé.

Les objectifs du projet sont clairement énoncés et axés sur les résultats. Les activités et les extrants du projet sont conformes aux résultats escomptés.

Le projet a induit des changements significatifs non seulement au sein des bénéficiaires directs mais aussi aux leaders communautaires. Les bénéficiaires ont eu à se valoriser et gagner la confiance de soi à travers les différents métiers mis en place par le projet.

Les chefs ont compris l'implication des femmes dans prise de décisions, 4 femmes ont intégré le Conseil local de sécurité. Au village Kalamba, le chef fait participer les femmes aux réunions de prise de décision qui s'organisent chaque vendredi. Les dialogues organisés ont permis l'intégration de genre dans la gestion courante.

- ✓ Le projet était-il approprié et stratégique pour les principaux objectifs et défis de consolidation de la paix dans le pays au moment de la conception du projet PBF ? La pertinence s'est-elle poursuivie tout au long de la mise en œuvre ?
- ✓ Le projet était-il pertinent pour le mandat de consolidation de la paix de l'ONU et les ODD, en particulier l'ODD 16 et ODD5 ?

Les structures de paix se sont décidé d'intégrer le genre dans leur activité, quelques femmes ont été promues comme IT des structures de santé et d'autres ont intégré le RCO et le CAC. Une femme ayant fait l'intérim pendant très longtemps a été nommée cheffe du village.

Le niveau d'enrôlement global des femmes dans l'éducation est faible (40%) par rapport à celui hommes (60%). L'accès des femmes aux postes des responsabilités a connu des avancées appréciables mais qu'il reste encore des marges importantes. Lors des dernières élections, les femmes ne représentaient que 13% au parlement et un peu moins d'un quart au senator (23,8%). Globalement, près de 18% des femmes de 15- 19 ans ont déjà eu une naissance vivante et le taux de fécondité précoce est de 22%.

- ✓ Le projet était-il adapté aux besoins et aux priorités des groupes cibles/bénéficiaires ? Ont-ils été consultés lors de la conception et de la mise en œuvre du projet ?

Le projet a répondu au besoin des groupes cibles. Au départ, l'identification de leur besoin a été assurée afin d'orienter les différents appuis envisagés par le projet. Il s'est posé surement un problème de nombre limité des bénéficiaires pendant que le nombre est largement supérieur dans le besoin.

- ✓ Le projet était-il bien choisi pour aborder un facteur de conflit ou capitaliser sur une fenêtre d'opportunité spécifique ?

Le projet a été bien indiqué pour répondre à la thématique prévention et résolution pacifique de conflit. Le renforcement des capacités des bénéficiaires a été réalisé, en l'occurrence en ce qui concerne la résolution 1325, la participation des femmes et des filles pour la consolidation de la paix, à cela, la résolution 2250, qui constitue de la jeunesse, paix et sécurité.

La théorie du changement du projet a-t-elle clairement formulé des hypothèses sur les raisons pour lesquelles l'approche du projet est censée produire le changement souhaité ? La théorie du changement était-elle fondée sur des preuves ?

Les chefs coutumiers ont compris l'impotence d'intégrer les femmes dans les instances de prise des décisions, les femmes se sont libérées de leur auto-discrimination et participent à la consolidation de paix et la promotion de genre. Certains conflits ont été traités à travers les GDP mieux par les femmes que les hommes dans certaines entités de l'espace Kasai. Certaines pratiques ont été mises en jeu pour décourager les hommes à aller combattre (les femmes se mettaient nues à la sortie pour empêcher leurs maris d'aller au front).

EFFICACITÉ :

- ✓ Quelle a été l'efficacité globale de la dotation en personnel, de la planification et de la coordination au sein du projet (y compris entre les deux agences d'exécution et avec les parties prenantes) ? Les fonds et les activités du projet ont-ils été livrés en temps opportun ?

Le personnel a été à la hauteur des tâches leur assignées par le projet, la planification des activités a été la boussole servant l'exécution des activités sur terrain. Des réunions hebdomadaires et mensuelles ont été tenues par mesurer l'efficacité de la mise en œuvre des activités. Les missions de suivi ont été tenues selon un calendrier trimestriel. L'animatrice principale, assurait les missions de supervision. Les rapports en ont été produits et partagé à qui de droit.

Pour ce qui concerne le transfert de fonds, il a été remarqué des retards conduisant à l'inefficacité de réalisation des activités sur terrain. Pour certaines activités, le fonds a été directement géré par le bailleur de fonds membres du consortium, ce qui n'a pas assuré la transparence dans la gestion. Des contrats ont été suspendus pendant un certain temps pendant que certains coûts liés à ses charges ont pris cours. Les matériels dotés aux bénéficiaires n'ont ni coût partiel ni global au point que ces derniers ont travaillé à perte. Elles se sont ressourcées au marché pour fixer le prix et calculer les potentiels bénéfices.

Pour le partenaire Interpeace, APC, le fonds a été transféré dans le délai imparti et n'a pas connu des dysfonctionnements.

- ✓ Dans quelle mesure l'approche de mise en œuvre du projet a-t-elle été efficace et réussie, y compris la passation des marchés, le nombre de partenaires de mise en œuvre et d'autres activités ?

La politique de passation des marchés mise par APC rassure la transparence. L'appel d'offre est lancé, les offres sont soumises et dépouillées moyennant PV. Un comité est mis en place composé par 4 personnes pour gérer la question.

- ✓ Avec quelle efficacité le projet a-t-il utilisé le tableau de bord du projet ?
- ✓ Dans quelle mesure le projet a-t-il collecté et utilisé les données pour suivre les résultats ? Dans quelle mesure les données mises à jour ont-elles été utilisées efficacement pour gérer le projet ?
- ✓ Y a-t-il eu des retards dans la mise en œuvre du projet ? Ces retards ont-ils créé des occasions manquées d'aborder des opportunités urgentes de consolidation de la paix ?

Pas de retard dans la mise en œuvre. Le projet a été clôturé avant la date prévue, soit le 31 Mars 2024.

- ✓ Dans quelle mesure l'équipe du projet a-t-elle bien communiqué avec les partenaires de mise en œuvre, les parties prenantes et les bénéficiaires du projet sur ses progrès ?

En premier lieu, des réunions mensuelles de planification ont été tenues avec les partenaires de mise en œuvre et les membres du consortium. Lors des activités, le partenaire concerné élabore des TDRs de l'activité et ce dernier est soumis à la coordination pour validation. Les réunions ponctuelles avec les autorités locales et les bénéficiaires étaient organisées à différents niveaux (Province et Territoire). Les réunions techniques qui ont connu les autorités provinciales, le comité de pilotage provincial conjoint qui réunit les gouverneurs et ministres de tutelle (Genre famille et enfant, Intérieur, Droits humains, santé). Au finish, les réunions de pilotage national ont été tenues avec la participation des gouverneurs provinciaux, PBF, les agences du SNU et le BCR. Les missions de suivi et visites de suivi aux partenaires ont été tenues au niveau des sites

- ✓ Dans l'ensemble, le projet PBF a-t-il été rentable ? Les ressources ont-elles été utilisées efficacement ?

Les ressources humaines ont été à la hauteur des tâches assignées

- ✓ Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il assuré des synergies au sein des différents programmes des agences des Nations Unies et d'autres organisations de mise en œuvre et bailleurs de fonds avec le même portefeuille ?

La mise en place de l'approche Nexus qui réunit les agences et les acteurs sectoriels et membres de la société civile, les réunions ont été tenues, ce cadre a permis aux agences de se compléter et éviter la duplication.

EFFICIENCE :

- ✓ Dans quelle mesure la dotation globale en personnel, la planification et la coordination au sein du projet (y compris entre les deux partenaires de mise en œuvre : (ONU

Femmes et INTERPEACE) et avec les parties prenantes) ont-elles été efficaces ? Les fonds et les activités du projet ont-ils été fournis en temps voulu ?

- ✓ Dans quelle mesure l'approche de mise en œuvre du projet a-t-elle été efficace et réussie, notamment en ce qui concerne les achats, le nombre de partenaires de mise en œuvre et d'autres activités ?
- ✓ Dans quelle mesure le projet a-t-il utilisé efficacement le conseil du projet ?
- ✓ Dans quelle mesure le projet a-t-il collecté et utilisé les données pour suivre les résultats ? Dans quelle mesure les données actualisées ont-elles été utilisées efficacement pour gérer le projet ?
- ✓ Y a-t-il eu des retards dans la mise en œuvre du projet ? Ces retards ont-ils fait perdre des occasions de saisir des opportunités de consolidation de la paix sensibles dans le temps ?
- ✓ Dans quelle mesure l'équipe du projet a-t-elle communiqué avec les partenaires de mise en œuvre, les intervenants et les bénéficiaires du projet pour les informer de ses progrès ?
- ✓ Dans l'ensemble, les ressources ont-elles été utilisées efficacement ?
- ✓ Dans quelle mesure le projet a-t-il assuré des synergies au sein des différents programmes des agences de l'ONU et d'autres organismes de mise en œuvre et donateurs ayant le même portefeuille ?
- ✓ La structure de Coordination du projet mise en place ainsi que les méthodes de travail développés aussi bien par les agences que par les partenaires, ont-elles été appropriées et efficaces ?

EFFICACITÉ :

- ✓ Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il atteint ses objectifs et contribué à la vision stratégique du projet ?
- ✓ Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il substantiellement intégré un genre et soutenu une consolidation de la paix sensible au genre ?
- ✓ Dans quelle mesure la stratégie de ciblage du projet PBF était-elle appropriée et claire en termes de ciblage géographique et de ciblage des bénéficiaires ?
- ✓ Le système de suivi du projet a-t-il correctement saisi les données sur les résultats de la consolidation de la paix à un niveau de résultat approprié ?

DURABILITÉ ET APPROPRIATION

- ✓ Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il contribué aux résultats stratégiques plus larges identifiés dans les plans stratégiques nationaux, les agendas législatifs et les politiques ?
- ✓ La conception de l'intervention comprenait-elle une stratégie de durabilité et de sortie appropriée (y compris la promotion de l'appropriation nationale/locale, l'utilisation des capacités nationales, etc.) pour soutenir des changements positifs dans la consolidation de la paix après la fin du projet ?

- ✓ Quelle est la force de l'engagement du gouvernement et des autres parties prenantes à pérenniser les résultats de l'appui PBF et des initiatives continues, en particulier la participation des femmes aux processus de prise de décision, soutenus dans le cadre du projet PBF ?
- ✓ Comment le projet a-t-il amélioré et contribué au développement des capacités nationales afin d'assurer la pertinence et la durabilité des efforts et des avantages ?
- ✓ Quels sont les systèmes de responsabilisation et de surveillance locale qui ont été mis en place pour soutenir la poursuite des activités ?

COHERENCE :

- ✓ Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il complété le travail entre différentes entités, en particulier avec d'autres acteurs des Nations Unies ?
- ✓ Si le projet faisait partie d'un ensemble plus large de PBF, dans quelle mesure la conception, la mise en œuvre, le suivi et les rapports du projet étaient-ils alignés sur ceux d'autres projets ?
- ✓ Comment les parties prenantes ont-elles été impliquées dans la conception et la mise en œuvre du projet ?

SENSIBILITÉ AU CONFLIT

- ✓ Le projet PBF avait-il une approche explicite de la sensibilité aux conflits ?

La sensibilité au conflit a guidé toutes les activités de la mise en œuvre du projet. L'identification des bénéficiaires a été faite dans l'inclusion totale des couches sociale et des ethniques locales des entités. Les autorités locales et leaders communautaires ont été impliqués à toute étape de la mise en œuvre. Les mécanismes de paix mis en place ont été inclusifs.

- ✓ Les capacités internes des organisations UN (UN WOMEN) et non UN ((INTERPACE) étaient-elles suffisantes pour garantir une approche permanente sensible aux conflits ?

Les staffs de ces 2 organisations sont régis de code d'éthique et ont été formés sur l'approche de ne pas nuire. Le recours aux autorités locales pour l'identification des bénéficiaires dans les zones d'intervient a permis de garantir une approche sensible au conflit. Ces questions ont été souvent débattues pendant les réunions mensuelles de planification dans le but de s'assurer que la sensibilité au conflit est de rigueur.

- ✓ Le projet a-t-il été responsable d'impacts négatifs imprévus ? Quelles seront les mesures d'atténuation de ces impacts négatifs mises en place ?

La mise en œuvre des activités n'a pas connu d'impacts négatifs, cependant, certaines personnes non enrôlées au projet font objet de mécontentement, tel a été le cas des refoulés de l'Angola. Les hommes se sont vus mis à écart des activités alors qu'ils étaient dans les critères d'être assistés, étant eux-mêmes victimes des événements.

- ✓ Un processus continu de surveillance du contexte et un système de surveillance permettant de surveiller les impacts imprévus ont-ils été mis en place ?

La mise en place des mécanismes et structures de paix font le monitoring et alertent en cas de besoin. Les PF communautaires sont opérationnels et font la mise à jour du contexte. Ils vivent dans la communauté et sont membres de cette communauté, ils sont en permanence avec le staff APC pour échanger sur des éventuels impacts positifs tout comme négatifs.

En plus des critères standard de l'OCDE/CAD¹ ci-dessus, les critères d'évaluation supplémentaires spécifiques au PBF et ONU Femmes seront également évalués :

CATALYTIQUE :

- ✓ Le projet a-t-il été un catalyseur financier et/ou programmatique ?

La mise en œuvre de ce projet a induit des changements significatifs dans les zones d'intervention pour ce qui concerne les aspects programmatiques. Le fait catalyseur au-delà de l'implantation des incubateurs et les structures réinsertion socioéconomique de relance économique ont permis aux bénéficiaires un certain niveau de résilience.

- ✓ Le financement du PBF a-t-il été utilisé pour intensifier d'autres travaux de consolidation de la paix et/ou a-t-il aidé à créer des plateformes plus larges pour la consolidation de la paix ?

Les GDP ont été redynamisés et les coordinations des mécanismes ont été créées dans les zones du projet. Le renforcement de leurs capacités a été faite sur : ils ont été formés et sensibilisés sur les questions de genre et de la masculinité positive. Les chefs coutumiers ont été sensibilisés et formés sur le même thème.

SENSIBLE AU GENRE

- ✓ Le projet a-t-il pris en compte les différents défis, opportunités, contraintes et capacités des femmes, des hommes, des filles et des garçons dans la conception du projet (y compris dans l'analyse des conflits, les déclarations de résultats et les cadres de résultats) et la mise en œuvre ?
- ✓ Les engagements pris dans la proposition de projet pour une consolidation de la paix sensible au genre, en particulier en ce qui concerne le budget, ont-ils été réalisés tout au long de la mise en œuvre ?
- ✓ Dans quelles mesures le projet a-t-il intégré de manière substantielle le genre et soutenu la consolidation de la paix sensible au genre ?

TOLÉRANCE AU RISQUE ET INNOVATION :

- ✓ Si le projet a été qualifié de « risque élevé », les risques ont-ils été correctement surveillés et atténués ?
- ✓ Dans quelle mesure l'approche du projet était-elle nouvelle ou innovante ? Des leçons peuvent-elles être tirées pour éclairer des approches similaires ailleurs ?

¹ OCDE : C'est l'Organisation de coopération et de développement économiques. CAD : C'est le Comité d'aide au développement

PARTENARIAT

- ✓ Q24. Dans quelle mesure l'approche de partenariat de ONU Femmes a-t-il permis aux parties prenantes d'atteindre les résultats attendus de manière efficace et efficiente ?
- ✓ Q25 Dans Quelle mesure le partenariat a-t-il permis à différents partenaires de s'approprier les acquis du projet, particulier les partenaires étatiques. Quels sont les défis auxquels ONU Femmes et les partenaires ont-ils fait face ?

GENRE ET DROITS HUMAINS

- ✓ Q26. Dans quelle mesure les principes de l'approche des droits humains et égalité des sexes ont-elles été pris en compte lors de la conception et de la mise en œuvre du projet ? Quelles sont les enseignements tirés, les bonnes pratiques ainsi que les innovations du projet qui soutiennent l'égalité de sexe et les droits humains.
- ✓ Est-ce que le projet a été mis en œuvre conformément aux droits de l'homme et des principes de l'efficacité du développement : Égalité et non-discrimination ; Participation / autonomisation, Inclusion ; responsabilité nationale / transparence ?

D. MÉTHODOLOGIE ET APPROCHE

Il s'agira d'une évaluation sera sommative qui utilisera une approche participative, dans le cadre de laquelle des discussions et des enquêtes auprès des principales parties prenantes au projet fourniront/vérifieront la substance des conclusions. Les propositions techniques soumises par les consultants potentiels devront décrire une approche de méthode mixte solide pour la collecte et l'analyse des données, en indiquant clairement comment diverses formes de preuves seront utilisées les unes par rapport aux autres pour trianguler les informations recueillies. Elles devront clairement se baser sur le rôle spécifique que chacune des différentes approches méthodologiques pouvant aider à répondre à chacune des questions d'évaluation.

Les méthodologies de collecte de données devront inclure, sans nécessairement s'y limiter :

- Un examen documentaire des documents clés ;
- Des entretiens avec des informateurs clés et des discussions de groupe, le cas échéant, avec les principales parties prenantes, y compris l'équipe PBF du pays, les responsables des principaux ministères et du gouvernement, les représentants des organisations de la société civile ; leaders communautaires et religieux. Les évaluateurs doivent être conscients de ne pas déployer de KII avec des fonctionnaires, des professionnels et d'autres parties prenantes de statut supérieur tout en reléguant les parties prenantes de base aux discussions de groupe. Les termes de référence doivent préciser que les différentes approches doivent être significativement liées aux différents types de données fournies par chacune et à leur lien avec les questions d'évaluation. Les termes de référence doivent indiquer clairement que les évaluateurs doivent garantir la participation des hommes et des femmes et de tous les groupes d'âge ;

- Examen systématique des données de suivi et des appréciations et évaluations internes ;
- Examen systématique des données existantes et pertinentes au niveau des résultats ou du contexte national ;
- Revue systématique des demandes d'éligibilité au PBF et des rapports annuels ;
- Des visites de terrain sur place ;
- Des Enquêtes auprès des bénéficiaires directs et indirects du projet ;

E. LIVRABLES

Livrables	% Paielement
1. Rapport initial (Inception Report) : L'équipe d'Evaluation préparera un rapport initial pour affiner les questions d'évaluation et détailler l'approche méthodologique, y compris les instruments de collecte de données, en consultation avec l'équipe technique du PBF. Le rapport initial sera approuvé par l'équipe de gestion de l'évaluation à laquelle fera partie le responsable de l'évaluation de ONU Femmes, de Interpeace et du PBF avant le début de la collecte des données sur le terrain. Le rapport initial doit inclure les éléments clés suivants : • Approche globale et méthodologie • Principaux axes de recherche, reliant les questions d'évaluation raffinées aux instruments de collecte de données • Instruments et mécanismes de collecte de données • Liste proposée des personnes interrogées • Un plan de travail et des échéanciers à convenir avec l'équipe de gestion de l'Evaluation. • Outils de collecte des données.	20%
2. Présentation/validation des conclusions préliminaires. Un premier draft de rapport sera communiqué au groupe de gestion de l'évaluation pour un premier retour d'information. Le deuxième draft de rapport intégrera les commentaires du groupe de gestion de l'évaluation et sera partagé avec le groupe de référence de l'évaluation afin d'identifier les erreurs factuelles, les erreurs d'omission et/ou les interprétations erronées des informations. Le troisième draft de rapport intégrera ces commentaires et sera ensuite partagé avec le groupe de référence pour validation finale.	30%

3. Rapport provisoire d'évaluation : Un premier draft de rapport sera communiqué au groupe de gestion de l'évaluation pour un premier retour d'information. Le deuxième draft de rapport intégrera les commentaires du groupe de gestion de l'évaluation et sera partagé avec le groupe de référence de l'évaluation afin d'identifier les erreurs factuelles, les erreurs d'omission et/ou les interprétations erronées des informations. Le troisième draft de rapport intégrera ces commentaires et sera ensuite partagé avec le groupe de référence pour validation finale.	
4. Rapport d'évaluation final : L'équipe d'évaluation préparera un rapport d'évaluation final sur la base du modèle de rapport d'évaluation du PBF. La première version du rapport final sera partagée avec un groupe de référence d'évaluation, composé de représentants de tous les bénéficiaires directs des fonds et du PBF (au minimum), pour commentaires. La version finale acceptée du rapport reflétera les commentaires d'ERG. Le rapport final doit être approuvé par le Groupe de Gestion.	50%

F. CALENDRIER DE L'EVALUATION

L'évaluation proprement dite sera menée entre en mai - Juin 2024. Le calendrier final du processus détaillé sera développé par l'équipe d'Evaluation.

Etape		Nombre de jours
Phase de Démarrage	01-10 Juillet 2024	5 jrs
Phase de collecte et analyse des données	11Juillet -10 Aout 2024	20 jrs
Phase de rapportage et validation	11-25 Août 2024	10 jrs

G. GESTION DE L'ÉVALUATION

En tant que partenaire chef de file pour le projet évalué, le ONU Femmes-RDC joue le rôle de gestionnaire de l'évaluation. Groupe de référence sera constitué pour accompagner l'évaluation et valider de tous les livrables de la mission. Le groupe de référence aura pour rôle d'examiner les termes de référence, de mettre à disposition des évaluateurs toute la documentation, d'analyser les livrables et de s'assurer que la version finale réponde aux standards de qualité. La responsabilité finale de cette évaluation incombe à ONU Femmes en tant que partenaire chef de file pour le projet évalué. L'évaluation est gérée par le spécialiste du suivi et de l'évaluation de l'UNW-RDC en consultation avec le groupe de gestion de l'évaluation, le Groupe de référence et les consultants externes. Le groupe de gestion de l'évaluation sera établi pour participer au processus d'évaluation et assurer la qualité du

rapport d'évaluation sur la base des normes et standards de l'UNEG, de l'indicateur de performance de l'évaluation du programme SWAP de l'ONU et des critères GERAAS.

Pour améliorer la qualité de cette évaluation, les membres du Groupe de référence seront invités par le spécialiste du Suivi & Evaluation de l'UNW-RDC à fournir les éléments suivants :

(1). Un retour d'information sur le projet de rapport initial et d'évaluation ;

(2). Des recommandations sur la manière d'améliorer la qualité du rapport final de démarrage et d'évaluation proprement dite.

Structure de gestion et responsabilités

	Parties prenantes	Rôles et responsabilités
Groupe de Gestion	- Contry Representative de ONU Femmes RDC - Deputy Contry Representative, Program Specialist - ONU Femmes RDC - UN Women RDC : Spécialiste de Suivi, Evaluation et rapportage	Assure la supervision, prendra les décisions clés, assurer la qualité du processus d'évaluation et des produits livrables. Assurer la supervision de la méthodologie d'évaluation, examiner les projets de rapports, veiller à la qualité des produits livrables, participer aux réunions en tant qu'informateurs clés, gérer l'évaluation en demandant des mises à jour sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan de travail de l'évaluation, approuver les produits livrables, organiser des réunions avec les principales parties prenantes, et identifier les opportunités stratégiques de partage et d'apprentissage. Fournir des contributions substantielles tout au long du processus d'évaluation.
Groupe de Reference	- Interpeace (2 délégués) - Pont focal PBF (1) ; - Gouvernement (1 représentant) - OSCs (4 représentants)	Joue un rôle clé sur la base de son expertise en apportant son point de vue de personne extérieure sur la manière dont le projet a été mis en œuvre ; partage son point de vue sur la faisabilité des recommandations ; fait des recommandations sur la diffusion des résultats de l'évaluation ; fait des recommandations sur la mise en œuvre de la réponse de la direction ; et participe à des réunions en tant qu'informateur clé interrogé.
Expert en Evaluation des projets	Consultant National Evalueur Senior	Effectuer l'évaluation externe ; préparer les rapports d'évaluation, y compris le rapport initial, le plan de travail, les mises à jour bihebdomadaires sur l'état d'avancement, l'exposé des résultats préliminaires, le rapport final, et organiser une présentation de diffusion. Le consultant indépendant rendra compte au spécialiste de Suivi, Evaluation et Rapportage de l'évaluation ONU Femmes RDC.

Le groupe de gestion de l'évaluation sera présidé par le chargé suivi évaluation ONU Femmes RDC. Le consultant doit intégrer les commentaires du groupe de gestion de l'évaluation dans le rapport final, avec un suivi des réponses. Afin de garantir la transparence du processus conformément aux normes et standards de l'UNEG, toute recommandation omise par l'équipe d'évaluation devra être justifiée.

H. COMPOSITION, COMPÉTENCES ET EXPÉRIENCE DE L'ÉQUIPE D'ÉVALUATION

L'évaluation sera conduite par un consultant évaluateur senior qui devra avoir une forte expérience en évaluation des projets en particulier dans le domaine de consolidation de la paix en RDC.

Qualifications du consultant

- Avoir au moins un master en sciences sociales, en Suivi & Evaluations des projets, ou autres disciplines connexes
- Avoir au moins 5 ans d'expérience pertinente dans la conduite d'évaluations de stratégies, de politiques et/ou de programmes et projets de développement, une expérience dans la conduite des évaluations sensibles au genre ;
- Avoir une expérience pertinente dans la gestion et/ou l'évaluations des projets de consolidation de la paix en Afrique ;
- Capacité à produire des rapports analytiques bien rédigés (fournir des liens vers des évaluations et des rapports analytiques antérieurs) ;
- Avoir conduit plusieurs évaluations en RDC, et particulier avec les évaluations des projets BPF ;
- Maîtrise du Français écrit et parlé.

I. PROCÉDURES DE SOUMISSION

ONU Femmes souhaite recruter un consultant Senior qui assurera la conduite de cette évaluation. **Le dossier de candidature devra comprendre une lettre de motivation et CV décrivant l'expérience du consultant dans les évaluations, au plus tard le 02 juillet 2024.**

J. CODE DE CONDUITE ÉTHIQUE

ONU Femmes et les autres agences des Nations Unies ont élaboré des principes directeurs stricts sur l'éthique et le comportement des évaluateurs.

Ces codes de conduite font intégralement partie du contrat avec le consultant. Quelques exemples de comportement éthique dans la pratique :

- Le respect de la dignité et de la diversité ;
- Le droit à l'autodétermination.
- Une représentation équitable ;

- Le respect des codes déontologiques relatifs aux groupes vulnérables (par exemple, l'éthique de la recherche impliquant des jeunes enfants ou des groupes vulnérables) ;
- La Réparation.
- La confidentialité ;
- Eviter d'infliger des dommages.

Valeurs fondamentales

- Respect de la diversité ;
- Intégrité ;
- Professionnalisme.

Compétences de base

- Sensibilité aux questions de genre ;
- Responsabilité ;
- Résolution créative de problèmes ;
- Communication efficace ;
- Collaboration inclusive.
- Engagement des parties prenantes ;
- Montrer l'exemple

Compétences fonctionnelles

- Excellentes compétences en matière de facilitation et de communication ;
- Excellentes compétences en matière d'évaluation ;
- Bonne compréhension et pratique du développement des capacités ;
- Bonne compréhension des problèmes sous-jacents liés à l'entrepreneuriat féminin en RDC ;
- Excellente connaissance du genre, des droits de la femme et des principes humanitaires ;
- Bonne compréhension du contexte de la RDC

K. ANNEXES

Références

Evaluation Policy of the United Nations Entity for Gender Equality and the Empowerment of Women (UNW/2012/8):

www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=UNW/2012/12&Lang=E

How to Manage Gender Responsive Evaluation. Evaluation Handbook: [UN Women Evaluation Handbook: How to manage gender-responsive evaluation \(2022\) | Publications | UN Women – Headquarters](#)

UN Women Global Evaluation Reports Assessment and Analysis System (GERAAS): www.unwomen.org/sites/default/files/2022-06/Evaluation-GERAAS-guidance-2021-en.pdf

Standards for Evaluation in the UN System: www.uneval.org/document/detail/22

Norms for Evaluation in the UN System: www.uneval.org/document/detail/21

Integrating Human Rights and Gender Equality in Evaluation – towards UNEG Guidance: www.uneval.org/document/detail/980

UNEG Guidance Integrating Human Rights and Gender into Evaluation:
www.uneval.org/document/detail/1616

UN SWAP Evaluation Performance Indicator: www.uneval.org/document/detail/1452

UNEG Quality Checklist for Evaluation Reports: www.uneval.org/document/detail/607

UNEG Ethical Guidelines: www.unevaluation.org/document/detail/102

UNEG Code of Conduct for Evaluation in the UN:
www.unevaluation.org/document/detail/100

Joint Evaluation of Joint Gender Programmes:

<http://gate.unwomen.org/Evaluation/Details?evaluationId=4603>

6.6. Cadre des résultats

Indicateurs de résultat	Valeur de base	Cible
Indicateur 11.a Nombre d'initiatives prises par les femmes pour la consolidation de la paix	4	10
Indicateur 1 b. Pourcentage des participantes qui affirment qu'elles se sont engagées au moins une fois pour résoudre un conflit dans leur communauté pendant les derniers 12 ou 18 mois	62%	N/A
Indicateur 1 c. Proportion d'hommes influents de la communauté ayant valorisé ou assuré la promotion publique du rôle des femmes, ou soutenu des initiatives de femmes	0	12
Produit 1.1 : L'efficacité et la coordination des mécanismes de paix traditionnels et institutionnels existant, sur le dialogue, la prévention et la gestion des conflits est renforcée sur la prise en compte du genre.		
Indicateurs de produit	Indicateur de base	Cible de fin de projet
Indicateur 1.1.1 Nombre de consultations communautaires réalisées	0	4
Indicateur 1.1.2 Nombre d'acteurs du gouvernement et de la société civile qui ne sont pas directement impliqués dans le projet et qui ont démontré leur intérêt et leur engagement à soutenir la participation des femmes et des jeunes dans la consolidation de la paix	0	2
Indicateur 1.1.3 Pourcentage d'augmentation de femmes qui affirment qu'elles sont en mesure d'influencer les décisions prises au niveau local dans leurs communautés	0%	50%

Indicateurs de résultat	Valeur de base	Cible
Produit 1.2 : Des mécanismes durables de soutien multisectoriel de guérison de traumatismes et d'accompagnement des personnes affectées par les conséquences de conflits, notamment les femmes et les filles sont mis en place		
Indicateurs de produit	Indicateur de base	Cible de fin de projet
Indicateur 1.2.1 Nombre de mécanismes mis en place et opérationnels	0	2
Indicateur 1.2.2 Nombre de personnes qui bénéficient du soutien multisectoriel et qui en témoignent du bien-fondé	0	400
Indicateur 1.2.3 Qualité de services d'accompagnement des personnes affectées par les conséquences de conflits	0	Meilleure
Produit 1.3: Les capacités des femmes pour leur participation à la consolidation de la paix à travers leur leadership et leur autonomisation.		
Indicateurs de produit	Indicateur de base	Cible de fin de projet
Indicateur 1.3.1 Nombre de plans d'action élaborés sur une paix inclusive et participative des femmes	0	2
Indicateur 1.3.2 Nombre d'initiatives de cohésion sociale menées par les femmes	3	10
Indicateur 1.3.3 Nombre de femmes formées, qui ont mis en place des plateformes des AGR de cohésion sociale	0	400

6.7. Liste des sites visitées

PROVINCES	TERRITOIRES	SITES	OBERVATION
KASAI CENTRAL		KANANGA VILLE	EN PRESENTIEL
	DIBAYA	DIBAYE VILLE, TSHIMBULU et TSHIKULA	PRESENTIEL
	LUIZA	LUIZA	EN LIGNE
KASAI		TSHIKAPA VILLE	PRESENTIEL
	TSHIKAPA	KAMONI et KAMAKO	PRESENTIEL
	MWEKE	KAKENGE	LIGNE

6.8. Liste des informateurs clés

CPE areas	Project Titles	Name	Function	Area	E-mail	Phone Number
13950 Strengthening women's leadership for peace in Kasai and Kasai Central	Consortium	Jean Bahati	ME Specialist UNW	Kinshasa	jean.bahati@unwomen.org	+243 820 007 722
		Clementine Sangana	Chargé des Programmes UNW	Kinshasa	clementine.sangana@unwomen.org	+243 998 163 446
		Sylvain Mabika	Chef de projet à ONU Femmes	Tshikapa	sylvain.mabika@unwomen.org	+243 970 741 814
		Ezechiél Chigohwa	Chargé de conception, suivi-Evaluation et apprentissage (Interpeace)	Tshikapa	cigohwa@interpeace.org	+243 998 088 027
		Espoir Kitumaini	Chargé de Programme (Interpeace)	Tshikapa	sezibera@interpeace.org	+243 972428 524
		Nathalie Kambale	Directrice pays FMMDI	Kananga	nathalux549@gmail.com	+243977367571

	Partenaires de mise en œuvre	Christine Mbalo	Coordonnatrice FEJD	Tshikapa	fejdturia@gmail.com	+243991502656
		Anaclet Tshimbalanga	TDH	Kananga	tdh_ongdh_anaclettshim@yahoo.com	+243 991 688 886
		Franck Mushobekwa	APC	Tshikapa	franckmusho@apcasbl.org	+243 975 795 772
		Dieudonné Kabasua	Chargé de Projet FMMDI	Kananga	dieudonnekabasua555@gmail.com	+243 977884436
		Benoît Bukasa	Chef Antenne FMMDI Tshikapa	Tshikapa	benoitbukasa4@gmail.com	+243 997188732
		Audry NKUBI	Chef d'Antenne FMMDI Kamonia	Kamonia	-	+243999357816
	Gouvernements	Davidson Kayembe	Chef de division Genre	Tshikapa	k.davidsonwen@gmail.com	+243 974 653 653
		Chantal Ndaya	Chef de division genre	Kananga	-	+243992121274
			Maire de Dibaya	Dibaya	-	+243997176957
			Bureau Genre Dibaya	Dibaya	-	+243 999013659
			ATA (Agent Territorial)	Dibaya	-	+243 997494682
	Leaders Locaux	Abbé Wilfried	Curé de la paroisse	Kakenge	-	+243995437910
		Mashala Oscar	Coordonnateur CLP	Kakenge	-	+243820320385
		Charlie SHANGA	Femme leader	Kakenge	-	+243828738931
		Angélique	Bourgmestre	Kamonia	-	+243990278434
		Abbé Rémy	Curé de la paroisse	Kamonia	-	+243997913003
	UN Agencies	Annie Bipendu	Programme Officer, Secrétariat PBF	Kinshasa	annie.bipendu@un.org	+243 974 653 653
		Sage Mulinda	Chargé de programme UNDP	Kananga	sage.mulinda@undp.org	+243 820061024
		Jean KALONDA	Point Focal TDH Tshikula	Tshikula		+243972063416

		Willy MBUYI	Point Focal TDH Tshimbulu	Tshimbulu		+243994651930
		Robert BILENGA	Chercheur Audiovisuel TDH	Kananga	biliengarobert84@gmail.com	+243970212002
		Charlotte NZAMBI	Chargée de protection TDH	Kananga		+243999481628
		Joseph Doré KABASELE	Chef de projet TDH	Kananga		+243811917311
		Jean Robert LUABA	Chargé des ressources Humaines TDH	Kananga		+243813778384
		Christophe MWAMBA	Pasteur église CION	Tshimbulu		+243998618571
		Ezechiele MAKENDA	Chef de bureau urbain Division du Genre	Tshimbulu		+243970353195
		Véronique BUAMUNDA	Présidente GDP	Tshimbulu		+243977057296
		Christine BACO	Coordinatrice FEJD	Tshikapa		+243991501656
		Mardochée KABASELE	Chef de projet FEJD	Tshikapa		+243972698086
		Cathy LUSAMBA	Animatrice APC	Tshikapa		+243998554056
		Jeanderson NYEMBWE	Chercheur Audiovisuel APC	Tshikapa		+243976290391
		Benoit BUKASA	Point Focal Projet FMMDI	Tshikapa		+243997188732
		Blandine	Présidente GDP	Kakenge		+243976298815
		Abbé Rémy CHILILWA	Curé de la paroisse St Philippe	Kamonia		+243997913003
		Alphonse SHENE MUNJENJE	Police d'enfance et VBG	Kamonia		+243995260935
		Médard MWAMBO	Président SOCIV Territorial	Kamonia		+243998222828
		Jean Claude BILI SHAMAVU	Commandant FARDC	Kamonia		+243995365283

		Chef KAMBAMBA MPASU	Chef de groupement Kamba	Kamonia		+243978362753
		Marthe NGALULA MUTOMBO	Cheffe de service genre	Kamonia		+243973811631
		Angélique MAVUNDU TSHISANDA	Bourgmestre Commune rurale	Kamonia		+243990278434

6.9. Photos



Légende : Collecte des données à Dibaya Kasai Central, septembre 2024, ©Raymond

